



Rapport annuel 2021

de la Police Fédérale

Home

Après une année 2020 marquée par la pandémie COVID-19, bouleversant notre quotidien, l'année 2021 a, elle aussi, amené son lot de challenges.

Malgré des circonstances parfois très difficiles et exigeantes pour nos collaborateurs, tant dans le dossier SKY ECC (9 mars) que dans les opérations liées aux inondations qui ont frappé une partie de notre pays (14-15 juillet) ou encore la participation à l'Opération Red Kite (18-28 août), la Police Fédérale a su démontrer son professionnalisme et obtenir des résultats remarquables.



Les résultats présentés dans ce rapport annuel en sont les/des preuves tangibles.

2021 fut en outre une année particulièrement choquante et éprouvante pour la population belge. Les inondations de juillet ont marqué les corps et les esprits. Mais cet événement désastreux a également démontré que la solidarité reste un maître-mot au sein de la population belge et ce, à travers tout le pays. Les services de police n'ont pas failli à cet élan de solidarité. De nombreux membres de la Police Intégrée ont répondu présents, dans l'exercice de leurs missions ou dans le cadre d'initiatives privées - preuve que la police est une organisation qui place l'intérêt et la sécurité de nos concitoyens au cœur de ses préoccupations.

Je réitère ici mes remerciements à chaque collaborateur – tant de la Police Fédérale que de la Police Locale – impliqué dans l'aide aux populations touchées et les félicite pour leurs sens du service et du devoir.

À côté de ces performances « hors normes », la Police Fédérale a continué de remplir ses missions de base, avec toujours la même motivation et le même engagement. Les résultats de ce travail sont présentés dans ce rapport.

J'invite chacun à poursuivre dans cette voie de l'engagement et vous souhaite une agréable lecture.

PREMIER COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE MARC DE MESMAEKER
Commissaire général de la Police Fédérale

[La Police Intégrée face à la crise sanitaire](#)

La situation sanitaire a eu un impact sur différents aspects du fonctionnement de notre organisation, tant sur les missions de police sur le terrain, que sur le fonctionnement interne.



[Sécurité](#)

Notre mission : contribuer à la sécurité et à la qualité de vie au sein de la société.
Tous les jours, les membres du personnel



s'engagent pour atteindre cet objectif. Voyez ici les chiffres de nos activités pour votre sécurité.

[Gestion de l'information](#)

L'information constitue la base de l'action policière. Sa gestion efficace est essentielle pour assurer la sécurité. Dans ce domaine, la transformation digitale est un défi que nous relevons progressivement.



[La Police Fédérale, une organisation](#)

Ressources humaines, financières, moyens logistiques et ICT sont indispensables à notre bon fonctionnement.

[La police comme employeur](#)

Recruter les bons profils, les bonnes personnes, les former au mieux et durablement reste un défi permanent. Voici un aperçu de nos actions dans ces domaines lors de l'année écoulée.



[Version PDF](#)

Vous préférez lire l'intégralité du rapport annuel 2021 de la Police Fédérale en une seule fois ? Téléchargez le fichier PDF !

La Police Intégrée face à la crise sanitaire

- En 2021, l'évolution des mesures sanitaires a eu un impact moins profond sur le fonctionnement policier qu'en 2020.
- La situation s'est même "normalisée".
- En ce qui concerne le processus de recrutement, l'intermède lié au Covid-19 a été de courte durée. Mieux encore : en 2021, pas moins de 1 790 candidats inspecteurs ont réussi leurs épreuves de sélection !

Taskforce COVID-19 pour la Police Intégrée

La pandémie n'ayant pas été éradiquée, la Taskforce COVID-19 pour la Police Intégrée est restée en place en 2021. Il était important de maintenir un organe central afin de pouvoir suivre les décisions en temps réel, d'édicter ou d'actualiser les directives et de maintenir un point de contact central en matière d'informations, de documentation et de questions. La Taskforce a continué à travailler comme auparavant et a été convoquée au rythme des réunions du Comité de concertation.

Ses représentants ont continué à participer aux réunions de différents organes stratégiques, lui permettant ainsi de demeurer un acteur actif dans les processus décisionnels.

Gérer la crise : les Business Continuity Plans

L'utilisation des Business Continuity Plans (BCP) a encore permis de gérer la crise en 2021. En effet, afin de pouvoir assurer un service continu, tous les services avaient développé leurs propres BCP. Dix BCP ont été activés en 2021. Ces plans donnent un aperçu des services minimums à assurer. Ces BCP sont activés dès que le nombre de membres du personnel absents devient problématique. Les entités de police doivent par ailleurs alerter la Taskforce GPI dès qu'elles activent leur BCP, afin que les dispositions nécessaires puissent être prises pour les renforcer et que les services minimums puissent être garantis.

Missions d'ordre public dans le cadre de la gestion des mesures corona

Qu'importe la crise, la Police Fédérale est tenue de préserver ses missions essentielles, en tenant compte des mesures sanitaires en place et de leur évolution, afin d'assurer la sécurité de la société.

En effet, la crise sanitaire et les décisions du gouvernement ont donné des missions supplémentaires à la police, telles que :

- le contrôle du port obligatoire du masque ;
- le contrôle des déplacements non essentiels, y compris aux frontières ;
- le contrôle de la fermeture des commerces non essentiels et des établissements horeca ;
- le contrôle de l'obligation de compléter le formulaire Passenger Locator Form (PLF) pour les personnes rentrant au pays ou les étrangers devant présenter un résultat de test négatif ;
- le contrôle de la quarantaine et du testing ;
- le contrôle de la non-participation/non-organisation à une lockdown-party ;
- etc.



Nombre de procès-verbaux enregistrés pour des infractions au Covid-19

La comparaison entre les années de crise sanitaire 2020 et 2021 appelle deux commentaires : d'une part, l'évolution des mesures sanitaires a eu un impact moins profond sur le fonctionnement policier la deuxième année et, d'autre part, la situation s'est "normalisée" en 2021. Toutefois, les conditions sur le terrain n'étaient pas toujours faciles en raison du mécontentement croissant de la population et des restrictions (sociales) de plus en plus sévères.

Le tableau ci-dessous reprend le top 20 du nombre d'infractions, enregistrées par les services de police, aux arrêtés ministériels et aux mesures complémentaires aux niveaux régional, provincial et communal dans le cadre de la lutte contre le Covid-19, suivant une répartition par type d'infraction, à partir de la date de début des mesures, le 14 mars 2020, et jusqu'au 31 décembre 2021 inclus, selon une répartition par année.

Les autres infractions sont regroupées dans la catégorie 'Non-respect autres mesures Covid-19'.

Infraction	2020	2021
Non-respect interdiction de rassemblement	58 708	20 185
Non-respect interdiction de déplacement	57 626	19 035
Non-respect règles relatives au masque buccal	25 599	8 276
Infraction 'Santé publique'	29 344	2 489
Non-respect règles distanciation sociale	10 051	3 003
Autres faits indice parquet 62 ('santé publique')	6 163	1 378
Non-respect interdiction participation fête illégale	144	5 457*
Non-respect ordre de fermeture	1 211	414
Non-respect règles relatives à l'alcool	769	812
Non-respect examen médical de dépistage	6	1 326
Non-respect règles Passenger Locator Form	129	1 102
Non-respect heures d'ouverture	685	423
Non-respect règles prévention et hygiène (professionnels)	569	520

Infraction	2020	2021
Non-respect interdiction organisation fête illégale	25	728
Non-respect obligation de mise en quarantaine	43	663
Faux/Usage de faux : Document Covid-19	-	683*
Non-respect règles limitation groupes/participants	246	321
Non-respect interdiction consommer nourriture/boissons	192	298
Non-respect modalités par les clients	199	211
Non-respect interdiction utilisation de narguilés	214	97
Non-respect autres mesures Covid-19	384	683
Total	192 307	68 104

* La forte augmentation du nombre de procès-verbaux pour participation à une fête illégale n'est pas nécessairement due à une augmentation du comportement infractionnel, mais au fait que ce comportement était, auparavant en 2020, repris dans une autre catégorie (notamment l'interdiction de rassemblement). En effet, afin de répondre aux besoins spécifiques de suivi des mesures prises dans la lutte contre le Covid-19, de nouvelles catégories d'infractions, plus détaillées, ont été créées. Il en va de même pour les procès-verbaux 'faux/usage de faux – documents Covid-19'.

Coup d'accélérateur dans la transformation digitale

L'extension du guichet digital et le traitement accéléré des transactions pénales immédiates pour les petits délits via l'application CROSS COVID sont des exemples typiques de la transformation digitale. Les outils numériques tels que Teams et BeSecure facilitent le télétravail qui, conformément aux mesures sanitaires en vigueur en 2021, était obligatoire ou recommandé pour les fonctions qui le permettaient.

CROSS COVID - Pour un meilleur suivi des infractions

L'application BNG/CROSS permet d'effectuer, dans la Banque de données nationale générale (BNG), des signalements et désignements de personnes en matière de police judiciaire.

Dans le cadre de la gestion des infractions dues au Covid-19, une version spécifique (CROSS COVID) a été mise en place. Cette application permet notamment le signalement et la perception immédiate des infractions Covid-19 depuis la première phase de confinement (avril 2020).

Courant avril 2021, CROSS COVID avait été adaptée afin de permettre aux zones de la Police Locale le contrôle de l'obligation de dépistage, notamment sur la base des informations remplies dans le Passenger Locator Form (PLF).

Police on Web – le guichet digital au service de la population

Le site [Police on Web](#) permet aux citoyens de faire des déclarations et de déposer plainte en ligne, grâce au guichet digital.

Ce site, qui permettait déjà de signaler certains faits de manière digitale, a été étendu en avril 2020 en réponse à la situation sanitaire liée au coronavirus par la mise à disposition du formulaire "Guichet digital temporaire". Celui-ci permettait ainsi d'éviter au maximum les déplacements physiques vers les commissariats. Ce guichet digital temporaire a perduré en 2021 et a été davantage développé.

La transformation digitale au sein de la société a engendré une modification des comportements des citoyens. Ainsi, déclarer des faits en ligne a largement pesé dans leur choix de se déplacer ou non.



Le guichet digital en quelques chiffres pour l'année 2021 :

- 58 610 déclarations ont été introduites via Police on Web ;
- le nombre de déclarations introduites via Police on Web est 2,6 fois supérieur à celui de 2019 et a quasiment augmenté de 30 % par rapport à l'année 2020.

Guichet digital	2019	2020	2021
Nombre de déclarations et de plaintes en ligne	21 989	45 481*	58 610**

* dont 28 197 envoyées vers les zones de Police Locale via le guichet digital temporaire depuis son ouverture en avril 2020.

** dont 36 774 envoyées vers les zones de Police Locale via le guichet digital temporaire entre janvier et décembre 2021.

BeSecure – l'appui aux collaborateurs

Depuis 2019, la plateforme BeSecure permet au personnel de la Police Fédérale et des zones de Police Locale, d'accéder de manière fiable, quel que soit l'endroit où il se trouve, à l'information policière mobile.

En 2020, le nombre d'utilisateurs de BeSecure a considérablement augmenté, suite à la situation sanitaire liée au Covid-19 et à l'obligation de télétravail. Cette tendance se poursuit en 2021, par une augmentation du nombre de licences disponibles.

Fin 2021, le nombre d'utilisateurs de BeSecure s'élevait à 6 515, ce qui représente quasiment le double par rapport à 2020 (3 657).

Personnel et bien-être

La pandémie a eu un impact majeur sur les services de la Direction interne pour la prévention et la protection au travail (CGWB).

- Le service de la Médecine du travail a été particulièrement sollicité pour la gestion de la pandémie (tests PCR, rédaction de directives dans le contexte de la pandémie...) en continuant d'assurer son travail dans le respect des mesures sanitaires gouvernementales.
- Le service Development & Strategy a été fortement impliqué dans les communications en lien avec le Covid-19. La note sur le port du masque et la FAQ du portail d'information Covid-19 ont été systématiquement mises à jour suite aux nouvelles directives du Comité de concertation.
- Les conseillers en prévention du Safety ont fourni un grand nombre de conseils et d'analyses pour faire respecter les mesures de prévention dues au Covid-19.
- Des campagnes d'information et de sensibilisation sur les risques psychosociaux ont été réalisées en collaboration avec l'équipe du Stressteam et Proleader afin de soutenir le bien-être mental du personnel pendant cette période difficile.



Recruter à l'ère du Covid-19

Pour la Direction du personnel, en charge des recrutements, la pandémie de Covid-19 s'est assortie d'une série d'interrogations : quid du recrutement, de la sélection, de la formation... ? Les réponses ne se sont pas fait attendre. Les activités ont été organisées dans le respect des règles sanitaires. Par exemple, l'épreuve sportive et le parcours fonctionnel ont été temporairement remplacés par un test de Léger, également appelé "bip test". Ce test a permis aux candidats de rester à une distance sûre les uns des autres.

La Direction de la logistique (DRL) a également apporté sa contribution, notamment en installant des dizaines d'écrans en plexiglas. Les tests, ainsi que les entretiens avec les psychologues, ont ainsi pu se dérouler en toute sécurité.

Le processus de recrutement a pu reprendre après une interruption de seulement trois semaines !

En dépit de ces circonstances exceptionnelles, la police a malgré tout atteint son objectif d'engager 1 600 inspecteurs grâce à l'inventivité et au travail colossal de l'ensemble des membres du service du recrutement et de la sélection. Mieux encore : en 2021, pas moins de 1 790 candidats inspecteurs ont réussi leurs épreuves de sélection !



Communication en période de pandémie : toutes voiles dehors !

L'organisation a dû faire face à un défi de taille en matière de communication. À chaque annonce de nouvelles mesures ou de modification de mesures par les autorités, et chaque fois que la Taskforce COVID-19 de la Police Intégrée en faisait la demande, il a fallu traduire ces dispositions en directives claires, précises et actuelles pour les policières et policiers sur le terrain. Il a par ailleurs fallu communiquer promptement et en toute transparence avec le personnel concernant la gestion interne de la situation sanitaire. Appui logistique, directives RH, offre d'appui psychosocial... sont autant de questions qu'il a fallu aborder.

Synergie et collaboration se sont révélées les maîtres mots pour venir à bout de ce travail dans des délais aussi serrés. La Direction de la communication (CGC) de la Police Fédérale, en étroite collaboration avec la Commission permanente de la Police Locale (CPPL), a joué un rôle clé dans l'organisation de la communication. De nombreux services et directions ont par ailleurs apporté leur contribution dans leur propre domaine d'expertise : Service juridique, Direction générale de la gestion des ressources et de l'information (DGR), Direction interne de prévention et de protection au travail (CGWB), etc.

La communication sur la crise du Covid-19 a reposé sur trois piliers complémentaires :

- *Le portail d'information Covid-19*, un site thématique général comprenant un guide d'intervention dédié au contrôle du respect des mesures corona, des directives internes, des documents officiels (arrêtés, notes, etc.), une FAQ "Bien-être Covid-19", des vidéos, du matériel de sensibilisation, etc. Ce portail est accessible en tout lieu, à tout moment et sur tout appareil.

En 2021, le site a été visité par quelque 44 791 membres du personnel de la Police Intégrée, soit 85 % de l'effectif total (53 000 personnes). À la fin de l'année, ces visiteurs uniques avaient consulté le portail 1 341 483 fois au total.

Portail d'information Covid-19	2020	2021
Nombre de membres de la Police Intégrée qui ont consulté le portail d'information	38 137	44 791

Nombre de consultations

942 680

1 341 483

- **Une lettre d'information thématique GPI News Covid-19**, avec des nouvelles et des mises à jour importantes en lien avec le portail d'information Covid-19. En 2021, 19 éditions de cette publication ont été communiquées à l'ensemble du personnel de la Police Intégrée. Un mailing plus fréquent a en outre été mis en place pour les dirigeants.
- Un **Contact Center Covid-19** mis sur pied en mars 2020 par la Police Fédérale afin que les cas positifs au Covid-19 ou les cas de quarantaine puissent être rapidement identifiés pour l'ensemble de la Police Intégrée. Le Contact Center Covid-19 assiste également le personnel de la Police Intégrée par téléphone et par mail pour répondre à leurs questions et préoccupations concernant le Covid-19, notamment par rapport aux mesures corona et à leur impact sur le statut, la logistique, etc. Ces missions se sont poursuivies en 2021.

En 2021, le **Contact Center Covid-19** de la Police Intégrée a répondu à 788 questions et enregistré un total de 15 113 dossiers. Ces dossiers se répartissent comme suit:

- 5 212 cas positifs confirmés Covid-19 à la GPI
- 2 529 collaborateurs malades, non confirmés Covid-19
- 7 372 collaborateurs ont dû être mis en quarantaine.

En ce qui concerne la communication externe, la Police Fédérale s'est encore alignée sur la stratégie de communication du Centre de crise national, s'attachant à informer et sensibiliser la population à l'importance du respect des mesures de lutte contre le Covid-19. Sur les réseaux sociaux, la Police Fédérale, toujours en collaboration avec la Commission permanente de la Police Locale, a continué la campagne '11 millions de raisons'.

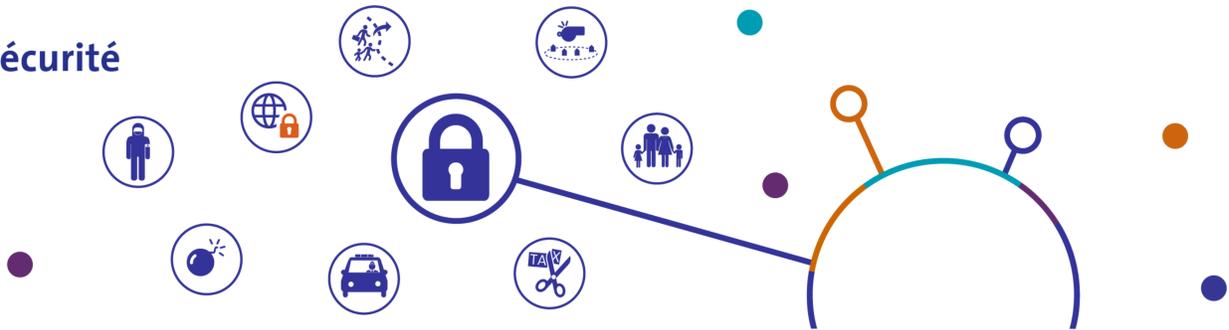


Le défi logistique

Comme en 2020, la Police Fédérale a dégagé des moyens importants pour répondre au mieux aux défis posés par la crise sanitaire. Afin de permettre à nos collaborateurs d'exercer au mieux leurs fonctions en toute sécurité, il était notamment nécessaire de mettre à leur disposition du matériel adéquat, notamment du matériel de protection individuel, comme des masques, gants jetables, gel hydroalcoolique, produits d'hygiène, de nettoyage et de désinfection pour les locaux, les vêtements, les masques..., fumigateurs (désinfection des véhicules de service), lingettes désinfectantes, etc.



Sécurité



[Home](#) / Sécurité

- En tant que composante de la Police Intégrée et maillon de la chaîne de sécurité, la Police Fédérale contribue à la sécurité et à la qualité de vie au sein de la société.
- Les membres de la Police Fédérale accomplissent leurs missions avec un professionnalisme remarquable dans divers domaines : la sécurité routière, l'ordre public, la lutte contre la violence, le terrorisme, les trafics illégaux, le trafic d'êtres humains, l'exploitation, la fraude...
- Pour mener à bien ces missions, ils accordent de l'importance au partenariat, à l'échange d'informations et à la coopération internationale.



[Trafic de drogues](#)



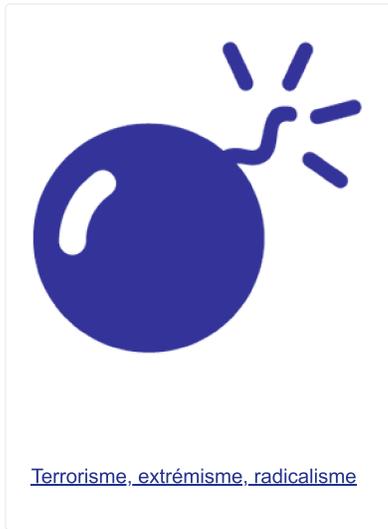
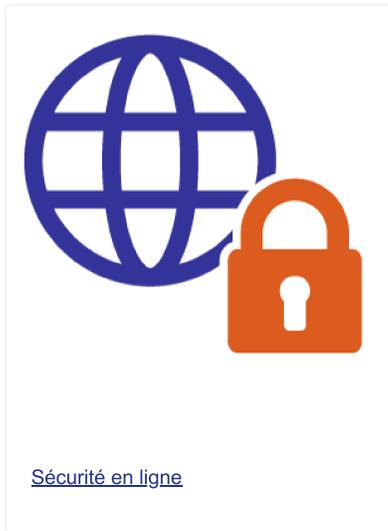
[Frontières, migration et trafic de personnes](#)



[Police et sécurité du citoyen](#)



[Sécurité routière](#)



Trafic de drogues

- L'année 2021 a été marquée sur tout le territoire par la plus grande intervention dans l'histoire menée par le parquet fédéral et la Police Judiciaire Fédérale et par des saisies record et le démantèlement de nombreuses organisations internationales liées au dossier SKY ECC et à ses suites.
- Une nouvelle technique de traitement de la cocaïne a été mise à jour en 2021 : les "blanchisseuses" de cocaïne.
- Sous l'impulsion de la Police Judiciaire Fédérale, un réseau international d'experts a été mis en place afin de se pencher sur la question des caches (destinées aux trafics) aménagées dans les véhicules.

Nous avons tous ensemble relevé le défi

"L'année 2021 a été marquée pour la Police Judiciaire Fédérale par une prouesse technique et technologique majeure : le décryptage du code de la messagerie SKY ECC. Faire tomber ce réseau de communication a des conséquences directes et indirectes à la fois sur la Police Fédérale et sur la société belge dans son ensemble.

D'une part, ceci constitue un tournant majeur dans notre perception de la criminalité organisée, que nous avons découverte encore plus violente, agile, technologique, internationale. Dans un contexte budgétaire tendu, nous avons tous ensemble relevé le défi et nous nous sommes organisés rapidement sur tous les plans : recruter, investir, innover, renforcer et fluidifier la coopération, au sein de la Police Intégrée d'abord, et à une échelle internationale ensuite.

D'autre part, nos actions protègent nos concitoyens en combattant l'intrication du monde criminel avec la société civile. Corruption, fraude sociale et fiscale, blanchiment d'argent : nous ne laisserons pas ces systèmes mafieux prendre pied en Belgique."

COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE ERIC SNOECK

Directeur général de la Police Judiciaire Fédérale



Capacité d'enquête dans les dossiers "drogue"

En 2021, dans le cadre de la lutte contre la drogue, les enquêteurs de la Police Judiciaire Fédérale ont presté l'année dernière 641 162 heures, soit 22 % de la capacité d'enquête.

Capacité d'enquête fédérale pour la lutte contre la drogue	2019	2020	2021
Nombre d'heures prestées	428 756	521 722	641 162
Pourcentage par rapport à la capacité d'enquête fédérale totale	15,9%	17,6%	22%

L'accent a été mis sur la lutte contre :

- l'importation et l'exportation de cocaïne ;
- la production professionnelle et commerciale de cannabis ;
- la production et le commerce de drogues de synthèse, en ce compris les précurseurs ;
- le marché local des stupéfiants.

Gage d'efficacité, la coopération policière internationale est un maillon important de la lutte contre ce phénomène. La Police Fédérale est impliquée dans divers forums internationaux (programmes EMPACT d'Europol, Conférence mondiale d'Interpol sur les drogues, Groupe Pompidou du Conseil de l'Europe, réseaux bilatéraux avec les Pays-Bas,

concertations Benelux et Hazeldonk, etc.).

En 2021, la Direction de la coopération policière internationale a procédé à l'évaluation triennale du réseau des **officiers de liaison** de la Police Intégrée à l'étranger. La principale recommandation formulée dans le rapport est de désigner un officier de liaison supplémentaire en Amérique latine afin de renforcer la lutte contre le trafic international de cocaïne.

Trafic de cocaïne

174 saisies de cocaïne (trafic maritime, aérien et autres) ont au total été effectuées en 2021, ce qui représente globalement plus de 96 tonnes de cette poudre blanche.

Les ports maritimes sont des maillons du trafic de cocaïne de l'Amérique du Sud vers l'Europe occidentale. La Police Fédérale s'investit, en collaboration étroite avec la douane, de plus en plus dans la lutte contre le trafic de cocaïne en collaborant avec les services de police des pays d'origine et de transit en Amérique du Sud (Colombie, Brésil...).

Saisies maritimes de cocaïne	2019	2020	2021
à Anvers	61 796	65 443	90 750
vers Anvers	76 986	67 780	102 193
en Belgique, hormis Anvers	1 877	2 451	940
Total (kg)	140 660	135 675	193 883

La cocaïne n'est pas uniquement acheminée par voie maritime depuis l'Amérique du Sud, elle l'est également par voie aérienne. Début août 2021, par exemple, la police fédérale brésilienne a découvert à l'aéroport de Fortaleza (BRAZ) 1,3 tonne de cocaïne dans un jet privé à destination de la Belgique. La Police Judiciaire Fédérale (PJF) de Liège a ouvert une enquête sur ce trafic. La "General Aviation" (aviation civile non commerciale) fait donc certainement aussi l'objet d'une attention particulière dans la lutte contre le trafic de cocaïne.

Trafic de haschich

Vingt saisies ont permis de mettre la main sur une quantité totale de 13 451 kilos de haschich. Pas moins de 8,5 tonnes ont été saisies lors d'une seule de ces opérations ! Si les plus importantes saisies ont eu lieu via le port d'Anvers, il est à noter qu'un peu moins de 750 kg ont été saisis dans le port de Zeebrugge.

Trafic d'héroïne

Pas moins de 35 saisies pour une quantité totale de 1 554 kg. Cela concerne tant l'importation via le port d'Anvers ou l'aéroport de Zaventem que le trafic transfrontalier depuis les Pays-Bas vers la France.



Décryptage de SKY ECC : coup de massue pour le milieu criminel

Le 9 mars 2021 a débuté la plus grande opération jamais organisée dans notre pays, sous la direction du parquet fédéral et de la Police Judiciaire Fédérale.

La problématique SKY ECC a trouvé son origine en 2019 dans un dossier exécuté par la Police Judiciaire Fédérale (PJF) d'Anvers. Cette même PJF a réussi, forte de son expertise et en s'appuyant sur une coopération internationale solide, ce que peu avaient pu réaliser jusqu'ici : briser le code d'une messagerie cryptée et procéder à l'analyse des messages qui y étaient contenus. Depuis lors, ce sont plus d'une quarantaine d'actions de diverses PJF qui ont été couronnées de succès : Bruxelles, Charleroi, Liège, Limbourg et Anvers pour les plus importantes. Que ce soient des dossiers "enrichis" par des informations décryptées dans SKY ECC ou des nouveaux dossiers issus des données interceptées, tous ont pour point commun le trafic ou la production de stupéfiants ainsi que la criminalité qui y est liée (violence, corruption, blanchiment, etc). Ces enquêtes permettent une meilleure connaissance de la criminalité organisée qui se comporte exactement comme un écosystème économique classique à l'échelle (inter)nationale : chaque entité a sa spécialité, elle conclut des alliances et se débarrasse de ses concurrents les plus féroces. Une nouvelle technique d'importation de cocaïne est découverte. Celle-ci consiste à d'abord imprégner un matériel inerte quelconque (vêtements de seconde main, charbon, fibres de coco, etc.) d'une solution de cocaïne dans le

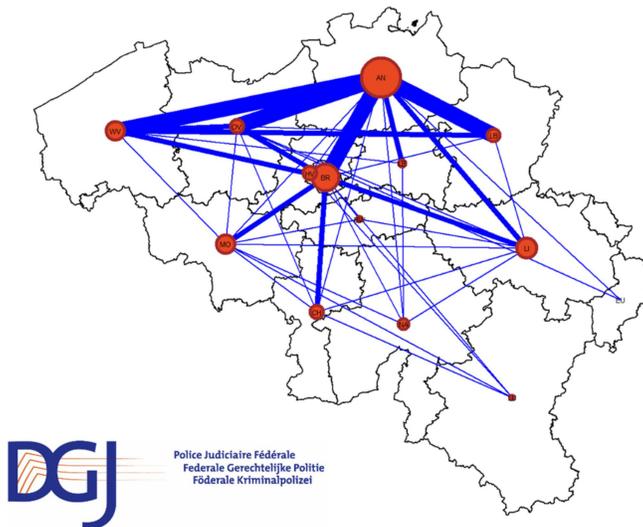
pays exportateur et puis extraire chimiquement la cocaïne dans une "laverie" et la reconditionner. La cocaïne est dès lors prête à être acheminée à travers toute l'Europe.



De nouvelles tendances sont mises au jour comme l'investissement massif dans des avoirs légaux en Belgique et à l'étranger pour blanchir l'argent, l'acquisition de crypto-monnaie et le recours de plus en plus fréquent à la corruption, par la force ou par l'appât du gain, de personnes clés.

Chiffres clés du 9 mars 2021 au 28 février 2022 :

- 881 personnes arrêtées ;
- 272 nouveaux dossiers ;
- 117 dossiers enrichis par de nouveaux éléments ;
- 59 718 141 € saisis (des biens récupérables comme du cash, des montres, des voitures de luxe...);
- plus de 90 tonnes de drogues saisies ;
- pour une valeur de plus de 4 500 000 000 euros ;
- 862 équivalents temps plein (ETP), ce qui représente le temps de travail de tous les enquêteurs réunis (enquête, renseignement et appui des Unités Spéciales - DSU). En d'autres termes : un enquêteur seul aurait dû travailler 862 ans pour arriver à ces résultats !



Source : DJO REM / RemOnline, 2022-03-02

Les connexions entre les dossiers à l'échelle de tout le territoire.



Success Story

La Police Judiciaire Fédérale de Bruxelles démantèle six laboratoires d'extraction de cocaïne

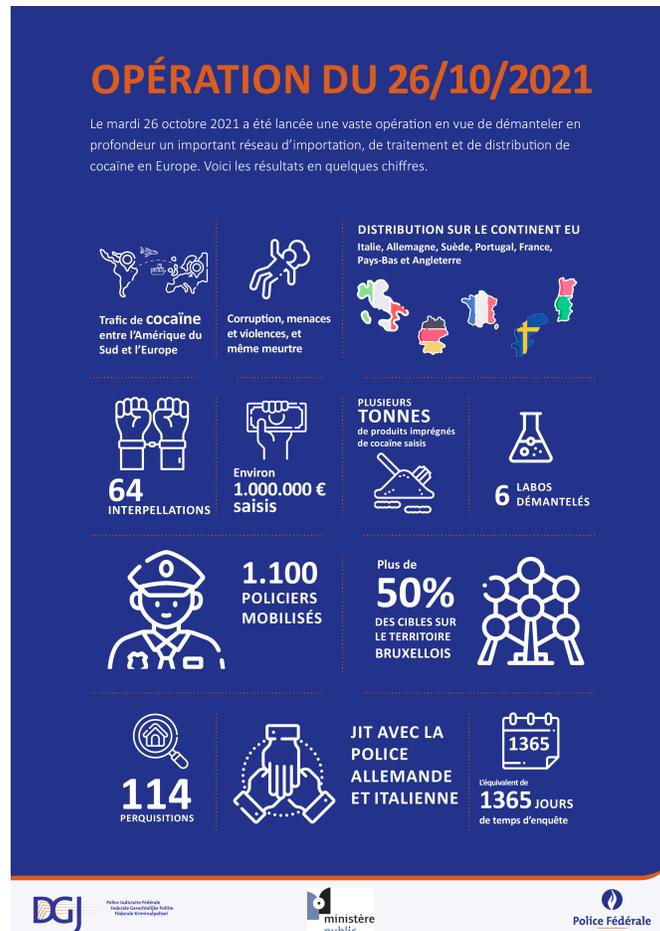
Fin octobre 2021, lors d'une des plus grandes opérations contre le trafic de drogue depuis le décryptage du réseau de communication SKY ECC, la Police Judiciaire Fédérale de Bruxelles (PJF) a démantelé six laboratoires d'extraction de cocaïne, une première en Belgique. La PJF a pu pénétrer au cœur d'une organisation criminelle internationale bien structurée qui a fait entrer et sortir de notre pays des tonnes de cocaïne ces dernières années.

L'opération anti-drogue de grande envergure menée par la PJF de Bruxelles, avec l'appui d'autres PJF et services de la Police Fédérale et de la Police Locale, a mobilisé plus de 1 100 policiers. Ils ont exécuté une centaine de mandats de perquisition en Belgique, dont la majorité à Bruxelles. Ces perquisitions ont donné lieu à 64 arrestations.

Le démantèlement de ces laboratoires d'extraction de cocaïne est sans doute le résultat le plus remarquable de l'opération. Au terme de plus de 1 300 jours de travail, soit environ 20 % de la capacité de la PJF de Bruxelles, il a été possible

d'identifier ces laboratoires de conditionnement et de transformation de la cocaïne à Bruxelles, en Flandre et en Wallonie, ainsi que plusieurs sites de dépôts clandestins de produits chimiques provenant de ces laboratoires.

Outre les six laboratoires d'extraction de cocaïne, la police a également procédé à des saisies impressionnantes : des tonnes de produits et de matériaux divers susceptibles d'être imprégnés de cocaïne, des dizaines de bidons contenant des produits chimiques, une dizaine d'armes à feu, 57 véhicules dont plusieurs voitures de luxe, des articles de luxe, une grande quantité de pièces d'or, une machine à compter l'argent, environ un million d'euros en espèces et 300 m³ de tabac de contrebande. Elle a également saisi des équipements utilisés par les criminels comme "contre-mesures" ou pour rester sous le radar des services de police : appareils techniques, brouilleurs, balises, détecteurs, drones et moteurs à propulsion pour plongeurs.



Le SPOC au cœur des échanges

Dès le début de la phase opérationnelle, le Single Point of Operational Contact (SPOC) de la Direction de la coopération policière internationale (CGI) s'est retrouvé, dans sa compétence de point de contact unique opérationnel, au cœur des échanges dans le dossier SKY ECC. Depuis l'ouverture du dossier SKY ECC, [le nombre de messages échangés avec l'étranger a augmenté de 25%](#).

Le SPOC a pu fournir un appui au plus près des actions et des enquêtes. La coordination efficace entre les différents partenaires, tant nationaux qu'internationaux, et la disponibilité des opérateurs ont contribué aux succès engrangés.

Depuis lors, le SPOC fournit tous les jours une capacité importante afin de venir en appui à ce dossier dont les succès font régulièrement la une des médias.

Des actions Étoile dans le cadre de la coopération Hazeldonk

Les actions Étoile sont issues d'une collaboration entre la Police Fédérale, la Police Locale, l'Administration générale des douanes et accises et leurs homologues des pays du Benelux et de la France. Elles visent le trafic de drogue, et en particulier les réseaux de distribution de drogues et les organisations criminelles impliquées.

En 2021, les services de police et la douane ont procédé, au cours de cinq journées d'action, au contrôle de 8 101 personnes et de plus de 6 690 véhicules. Au total, 138 trains et 80 autocars de sociétés low cost ont également été contrôlés. Au final, les actions ont permis l'arrestation de 90 personnes, ainsi que la saisie de 42 armes et d'une somme de 214 119 euros.



Drogues saisies dans le cadre des actions Étoile

Quantité	2018	2019	2020	2021
Marijuana	12,5 kg	39,5 kg	14 kg	39,5 kg
Haschich	8 kg	1 kg	1 kg	7 kg
Héroïne	5 kg	0,2 kg	3 kg	8,8 kg
Cocaïne	2,5 kg	4,8 kg	11,4 kg	9,5 kg
Amphétamines	1,5 kg	0,4 kg	0,15 kg	6,3 kg
XTC	2 019 pilules	1 168 pilules	2 571 pilules	1 275 pilules



Le gaz hilarant : pas une "drogue", mais pas inoffensif pour autant

Le 25 mars 2021, les services de police et de douane des Pays-Bas, du Luxembourg, de France et de Belgique ont organisé une action de contrôle transfrontalière de grande envergure Étoile dans la province de Luxembourg. Une grande quantité de gaz hilarant a été saisie, au total quelque 18 250 doses.

Depuis quelques années, le gaz hilarant (protoxyde d'azote) est populaire auprès des jeunes et dans les lieux de sortie. Ce gaz n'est pas sans danger ! L'inhalation de protoxyde d'azote peut entraîner un manque d'oxygène dans le cerveau, ce qui peut provoquer de graves problèmes de santé.

Les saisies effectuées par les services de police, dans le cas présent par la Police Fédérale de la Route du Luxembourg, permettent de mieux cerner l'ampleur du phénomène.

Afin de contrer l'augmentation de la consommation récréative du gaz hilarant, les villes et les communes peuvent adapter leur règlement général de police et s'attaquer au phénomène au niveau administratif, par exemple en infligeant des sanctions administratives communales. Une approche judiciaire est moins évidente, car la vente, le transport et l'utilisation de gaz hilarant dans le commerce de détail sont légaux et ne relèvent pas de la législation sur les drogues. La vente (en ligne) de cartouches de gaz hilarant à des mineurs est toutefois interdite.

En guise de ligne directrice pour une approche administrative large et proactive de la police et des administrations locales (répression, saisie, destruction, etc.), et conformément à la circulaire "Gaz hilarant" du ministère public, le Centre d'information et d'expertise d'arrondissement d'Anvers (ARIEC) a élaboré une feuille de route.

La Direction centrale de la lutte contre la criminalité grave et organisée (DJSOC) suit ce phénomène et fournit un appui aux services de police.



Success Story

Réseau international d'experts "caches aménagées dans des véhicules"

Sous l'impulsion du team Drogues de la Direction centrale de lutte contre la criminalité grave et organisée (DJSOC), un groupe d'experts "caches aménagées dans des véhicules" a été créé. Des collègues des douanes, de la Police Locale et de la Police Fédérale en font partie et assurent une vision encore plus large de ce phénomène.

L'un des objectifs du groupe d'experts était de renforcer la prise de conscience. C'est à cette fin qu'a été élaborée la formation "contrôle d'un véhicule en cas de suspicion de présence de stupéfiants – caches aménagées". En 2021, 1 381 collègues ont été formés et 115 sessions ont été organisées par le groupe d'experts.

L'attention spécifique portée à ce phénomène porte ses fruits : 108 caches aménagées dans des véhicules ont été découvertes en 2021.

Ce phénomène fait l'objet d'une attention accrue non seulement au niveau national, mais aussi international. Ainsi, le 10 novembre 2021, un congrès international "Vehicle concealments" s'est tenu à Oosterhout (Pays-Bas), réunissant des participants issus de milieux opérationnels, stratégiques et juridiques. Ce congrès a facilité la mise en place d'un réseau international.



Success Story

Des trafiquants de drogue interceptés à Bruxelles-Midi

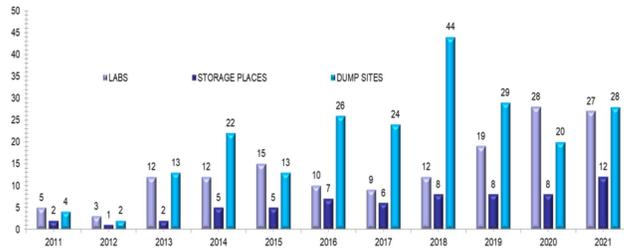
En 2021, la Police des Chemins de Fer (SPC) de Bruxelles (SPC) a procédé à trois saisies importantes à la gare de Bruxelles-Midi (les 20 janvier, 12 septembre et 22 décembre) dans le cadre de faits de trafic de drogue par des personnes avalant des boulettes de stupéfiants (principalement de la cocaïne). Au total, elle a saisi 196 boulettes de cocaïne ingurgitées par trois personnes, pour un poids total de 2 874 grammes. Ces trois dossiers ont été examinés par le Parquet de Bruxelles dans le cadre des activités spécialisées BDO (Behaviour Detection Officer), qui a félicité le service concerné.

En outre, la SPC de Bruxelles a saisi un montant total de 703 387 euros dans le cadre d'activités de blanchiment d'argent.

Production de drogues de synthèse

Le 26 octobre 2021, DJSOC Drogues a organisé une journée thématique nationale sur les drogues de synthèse au Campus Vesta. Elle y a accueilli 85 participants de différentes disciplines (Justice, douane, Police Locale et Police Fédérale, protection civile, Sciensano, AFMPS, INCC, ainsi que la police et le Landelijk Parket néerlandais). Les nouvelles tendances (blanchisseries de cocaïne et laboratoires de méthamphétamine) ont été abordées lors de cette journée thématique.

Chiffres :



Saisies de drogues de synthèse en 2021

- Amphétamines : 8 saisies pour un total de 29 kg (+ 240 litres d'huile destinée à la production d'amphétamines)
- XTC : 42 saisies pour un total de 449 298 pilules
- Kétamine : 33 saisies pour un total de 219 kg
- MDMA : 25 saisies pour un total de 76 kg
- Méthamphétamines : 20 saisies pour un total de 78 kg

Frontières, migration et trafic de personnes

- L'année dernière, les migrants en transit ont davantage recouru aux *small boats* qu'aux camions pour tenter de rejoindre le Royaume-Uni, ce qui a poussé la Police Fédérale à tisser des liens de coopération intenses et permanents aux niveaux national, international, interne et externe.
- La Police Fédérale a été fortement impliquée dans l'opération "Red Kite", une mission humanitaire visant à évacuer d'Afghanistan quelque 1 250 personnes après la prise de pouvoir soudaine des Talibans.
- La contribution des entités de la Police Fédérale aux missions Frontex a fortement augmenté.

Enquête sur la traite et le trafic d'êtres humains

En 2021, un nouvel élan a été donné à la lutte contre la traite et le trafic d'êtres humains. L'accent a de nouveau été mis sur la création d'un vaste réseau. Des efforts ont été déployés à cette fin dans différents domaines.

Les collaborations existantes ont été consolidées et élargies à d'autres partenaires, services et arrondissements. Les informations relatives à ce phénomène ont par ailleurs fait l'objet d'une large mise à jour dans l'environnement de gestion des connaissances, WiKiPol, dans la rubrique "procédures policières". L'avantage est que tout enquêteur a accès à l'ensemble des informations. Un compendium est également en cours d'élaboration en vue de la formation future d'enquêteurs spécialisés.

Les collègues se sont en outre soutenus mutuellement en partageant leur savoir-faire et leurs bonnes pratiques, et un appui a été prêté aux/par les collègues sur le terrain. Les nouveaux enquêteurs ont été épaulés par des collègues plus expérimentés afin de pouvoir participer rapidement aux enquêtes.

Les composantes de la Police Fédérale sont complémentaires dans la lutte contre ce phénomène : la Police Judiciaire Fédérale (DGJ/PJF) mène les enquêtes sur la traite et le trafic d'êtres humains, et les entités de la police administrative (DGA) détectent et constatent les infractions sur le terrain. Une bonne coopération entre les différentes composantes est également nécessaire à la réussite des enquêtes.

Grâce à ce mode de fonctionnement, la Police Fédérale concourt au façonnement de la politique et a un impact important sur les choix stratégiques au sein de la chaîne multidisciplinaire.

Quelques constats:

- Les enquêtes sur le trafic de transit sur les parkings par des personnes originaires d'Afrique de l'Est n'ont malheureusement pas été aussi fructueuses que les années précédentes en raison d'un manque d'interprètes.
- Des organisations criminelles ayant des liens avec l'Asie du Sud-Est ont été identifiées et le rôle central des salons de manucure dans la traite et le trafic d'êtres humains a été mis en lumière.
- Nous avons continué à mettre l'accent sur la coordination et la coopération internationale concernant les réseaux de prostitution d'Asie et d'Afrique de l'Est.



Capacité d'enquête pour la traite et le trafic d'êtres humains

En 2021, dans le cadre de la lutte contre le trafic et la traite des êtres humains, les enquêteurs de la Police Judiciaire Fédérale (PJF) ont presté 186 810 heures, soit 6,45 % de la capacité d'enquête fédérale (total = 2 904 922 heures), ce qui correspond plus ou moins à la situation de l'année précédente. 272 dossiers ont été ouverts.

Capacité d'enquête fédérale pour la lutte contre le trafic et la traite des êtres humains	2019	2020	2021
Nombre d'heures prestées	191 364	202 461	186 810
Pourcentage par rapport à la capacité d'enquête fédérale totale	7%	7%	6,45%

Nombre de dossiers d'enquête ouverts par la Police Judiciaire Fédérale

	2019	2020	2021
Trafic d'êtres humains	232	169	132
Exploitation sexuelle	128	130	101
Exploitation économique	51	59	46

* Les chiffres repris dans ce tableau portent sur les nouveaux dossiers ouverts. À compter de cette édition du rapport annuel, un nouveau mode de calcul est employé. Les chiffres peuvent donc différer des éditions précédentes.

La diminution des faits de trafic d'êtres humains s'explique par le changement de modus operandi mis en œuvre par les groupes criminels afin d'anticiper les mesures sanitaires. Les activités des trafiquants de migrants se sont en effet concentrées sur le phénomène des *small boats* en lieu et place des montées à bord de camions le long des parkings d'autoroute.

Les faits d'exploitation sexuelle sont également en diminution pour les mêmes raisons. En effet, les mesures sanitaires ont contraint le milieu à se réinventer en menant ses activités essentiellement sur le web ("racolage digital"). Ceci rend les auteurs et, a fortiori, les victimes plus difficiles à détecter.

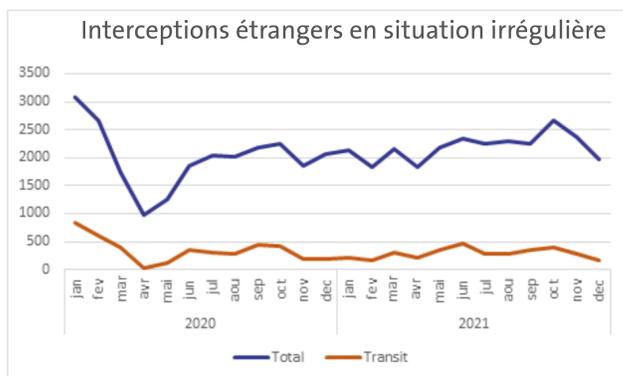
Pour ce qui concerne les faits d'exploitation économique, l'explication la plus vraisemblable est également liée à la crise sanitaire. Beaucoup d'entreprises et de travailleurs ont été mis en difficulté à cause de la crise sanitaire. Pour certains, leurs activités ont continué ou se sont développées de façon illégale, voire clandestine, quitte à exploiter des personnes fragilisées par les conséquences de la pandémie et des mesures sanitaires.

Interception d'étrangers en séjour irrégulier

Les services de police interceptent régulièrement des personnes séjournant illégalement en Belgique. Il s'agit de personnes que l'on soupçonne, lors d'un contrôle, de ne pas satisfaire aux conditions nécessaires pour séjourner ou se déplacer légalement sur le territoire belge.

L'Office des étrangers détermine, en fonction de différents critères, si un étranger en séjour irrégulier est également un "migrant en transit".

Depuis 2016, un service spécifique de la Direction des opérations de police administrative (DAO/Migration) suit ce phénomène.



Les mesures restrictives mises en place dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire ont sans aucun doute entraîné une baisse du nombre d'interceptions. Depuis la chute brutale du nombre d'interceptions durant le premier confinement en 2020, les interceptions ont de nouveau augmenté pour se stabiliser. Cette stabilisation est toujours observable en 2021. Les déplacements étant limités au sein de l'Union européenne (et à l'échelle mondiale), les migrants se sont retrouvés bloqués dans les pays par lesquels ils transitaient à ce moment-là.



Les bateaux dangereux des trafiquants d'êtres humains dans la ligne de mire des autorités policières et judiciaires

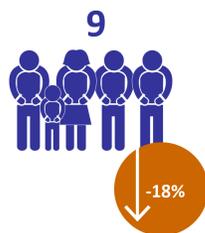
En 2021, la tendance consistant à recourir à un *small boat* ("petite embarcation") plutôt qu'à l'espace de chargement d'un camion pour rejoindre le Royaume-Uni n'a fait que se renforcer, ce qui a poussé la Police Fédérale à tisser des liens de coopération intenses et permanents aux niveaux national, international, interne et externe.

Durant la nuit du 23 au 24 juin 2021, la Police Fédérale, la Police Locale, les services de police français, l'Office des étrangers et les autorités judiciaires belges ont mené une action de grande envergure visant les *small boats*, des petites embarcations utilisées par les trafiquants pour transporter les migrants en transit au Royaume-Uni. Risquer la traversée dans une si petite embarcation peut conduire à des situations mettant en danger la vie des personnes concernées.

L'action visait à intercepter des personnes et des embarcations avant qu'elles ne prennent la mer. Des contrôles ont donc été effectués le long des autoroutes et des voies d'accès, ainsi que dans les dunes et en mer. Les trafiquants achètent en effet souvent le matériel (embarcations, gilets de sauvetage...) à l'intérieur du pays. Une centaine de policiers belges et 50 agents des services de police français ont pris part à l'action. Les autorités policières et judiciaires entendent mettre au jour et poursuivre les réseaux criminels grâce aux auditions des intéressés et à la lecture des GSM.

Lors de l'action de contrôle conjointe, la police belge a contrôlé environ 500 véhicules et intercepté et auditionné huit migrants en transit.

Enfin, depuis le printemps 2021, la Police Fédérale prend part aux activités de l'*Unité de renseignement opérationnelle (URO)*, ce qui permet à la police belge d'échanger rapidement des informations avec la France et le Royaume-Uni dans le cadre de la problématique de la migration de transit, et plus particulièrement des *small boats*.



Arrestations

Arrestations dans le cadre du trafic d'êtres humains

- 2018 : 23
- 2019 : 34
- 2020 : 11
- 2021 : 9

Éloignements

En raison de l'offre de vols réduite et des restrictions de déplacement résultant de la pandémie de Covid-19, certains éloignements n'ont pas pu avoir lieu.

En 2021, le trafic aérien international a été fortement impacté par les mesures sanitaires en vigueur, qui changeaient constamment. Certains refus et refoulements sont dus aux mesures sanitaires (absence de test PCR valable, motif de voyage non essentiel...)

Éloignements	2018	2019	2020	2021
Refoulements*	2 399	2 377	848	1 206
Rapatriements**	3 509	3 119	1 615	1 451

* Refoulements : lorsqu'une personne se présente aux frontières mais n'est pas en ordre au niveau de ses papiers, elle ne peut pas passer la frontière et doit être "refoulée" vers le pays d'où elle vient.

** Rapatriements : lorsqu'une personne est trouvée en situation illégale sur le territoire, elle est à "rapatrier" vers son pays d'origine ou le dernier pays par lequel elle est passée.

Migration illégale – contribution de la Police des Chemins de fer (SPC) à Bruxelles-Midi (Eurostar)

Personnes interceptées en séjour illégal

- 2018 : 186
- 2019 : 130
- 2020 : 102
- 2021 : 85

Migration illégale – contribution de la Police de la Navigation (SPN)

Les mesures Covid ont également eu un impact significatif sur le nombre d'actions en 2021. Moins d'actions que prévu ont en effet pu être menées.

	2018	2019	2020	2021
Personnes en séjour illégal interceptées par la SPN (total fonctionnement régulier et actions ciblées)	4 256	2 951	2 612	2 359
- au moyen du détecteur CO2	901	573	3*	18*
- grâce aux chiens déployés pour les contrôles immigration	1 457	1 497	908**	830**
Arrestations judiciaires (confirmées par le magistrat) dans le cadre de la migration illégale (trafic d'êtres humains et migration de transit)	3	15	3	10
Actions ciblées	216	215	327	326

* La baisse des chiffres concernant les interceptions à l'aide du détecteur de CO2 s'explique par le fait que cette tâche a été reprise par une société de gardiennage privée.

** La baisse des chiffres concernant les interceptions à l'aide de chiens s'explique par le fait que cette tâche est répartie entre l'Appui canin de la Police Fédérale et des sociétés de gardiennage privées.



Success Story

Un bel exemple de professionnalisme, de persévérance et de coopération

La veille de Noël, la Police de la Navigation du littoral (SPN Kust) a été avertie d'un appel d'urgence lancé par deux migrants en transit se trouvant dans un conteneur à Zeebruges.

Alors que la plupart des gens étaient réunis autour d'un repas de fête, les équipes de la SPN Kust, la Police Judiciaire Fédérale de Flandre occidentale (PJF Flandre occidentale), la Direction de coordination et d'appui de Flandre occidentale (DCA Flandre occidentale), la Direction des opérations de police administrative (DAO), la Direction des opérations de police judiciaire (DJO), la Direction d'appui canin (DACH), la douane, le Carrefour d'information maritime (SPN MIK) et les services de sécurité privée se sont mis en quête des deux migrants parmi les milliers de conteneurs sur les quais et à bord des navires. Grâce aux informations glanées et assemblées telles les pièces d'un puzzle par l'ensemble des services et le secteur privé, les différents intervenants ont finalement pu pousser un soupir de soulagement le jour de Noël, vers 18 heures. D'après les indications des services de police belges, les deux migrants en transit ont été retrouvés sains et saufs par la douane française à bord d'un navire au Havre (France). Il a fallu un certain temps pour les libérer du conteneur qui se trouvait au fond de la cale du navire.

Gestion des frontières

Malgré les mesures restrictives prises pour limiter la propagation du coronavirus, qui ont, rappelons-le, provoqué une très nette baisse des déplacements transfrontaliers en 2020, on constate une légère recrudescence des chiffres en 2021. En effet, malgré des consignes encore très strictes dans le but d'endiguer la pandémie, les déplacements ont pu reprendre petit à petit, annonçant ainsi une reprise des contrôles des voyageurs aux frontières.

Contrôles aux frontières par la Police Aéronautique (LPA) dans les aéroports

Les passagers en provenance d'un pays situé en dehors de la zone Schengen sont soumis à un contrôle frontalier. Si un problème survient au poste de contrôle frontalier (les conditions d'entrée ne sont pas remplies, le passager fait l'objet d'un signalement, une vérification supplémentaire d'un document est requise...), le passager est alors dirigé vers la deuxième ligne pour un contrôle plus approfondi. De cette manière, le flux de passagers au poste de contrôle n'est ni interrompu, ni retardé.

Si un passager ne remplit pas les conditions d'entrée, il faut alors contacter l'Office des étrangers (OE), qui prendra une décision. Cela peut aller de la délivrance d'un visa, d'un permis de passage spécial... à un refus. Dans ce dernier cas, le passager doit retourner à l'aéroport d'origine.



2018

2019

2020

2021

	2018	2019	2020	2021
Passagers contrôlés en 2e ligne	39 185	41 939	16 820	21 709
Rapports à l'Office des étrangers	7 054	7 560	3 795	4 213
Refus	2 940	3 026	1 132	1 553

Un **dossier** est établi chaque fois qu'un document faux, falsifié, faisant l'objet d'un signalement ou utilisé frauduleusement est découvert, ou encore en cas d'imposture. Plusieurs documents peuvent être saisis par dossier (par exemple, un faux passeport, un faux permis de conduire, une fausse carte d'identité...).

Documents d'identité faux et falsifiés	2018	2019	2020	2021
Dossiers	3 648	3 645	1 280	2 261
Documents saisis	1 637	2 002	1 422	1 613
Imposteurs*	249	465	191	254
Faux documents**	620	863	561	989
Documents falsifiés***	768	667	276	458

* Un imposteur utilise un document authentique et valable à des fins frauduleuses (généralement sur base de son apparence).

** Un faux document est un document totalement contrefait.

*** Un document falsifié est un document original auquel on a apporté des modifications. Par exemple, une photo sur un document d'identité, une date sur un visa, une nouvelle page d'identité dans un passeport existant.

À Brussels Airport, les citoyens de l'Union européenne voyageant à destination/en provenance d'un pays non-Schengen peuvent faire l'objet d'un contrôle numérique de leur identité au niveau des postes de contrôle frontalier automatisé (**e-gates**). On dénombre 24 e-gates à Brussels Airport.

	2018	2019	2020	2021
Contrôles	3 142 108	3 047 019	470 639*	116 717*

* Les e-gates ont été beaucoup moins utilisées dès lors qu'elles n'ont pas pu être mises en œuvre aux fins du contrôle du Passenger Locator Form (PLF). Le formulaire PLF est une mesure visant à limiter le risque de propagation du coronavirus dans le cadre des déplacements internationaux.



Success Story

Opération "Red Kite" : une coopération efficace pour une mission humanitaire

Plusieurs entités de la Police Fédérale ont participé à l'opération "Red Kite", une mission humanitaire lors de laquelle quelque 1 250 personnes ont été évacuées d'Afghanistan entre le 18 et le 28 août 2021 par la Belgique après la prise de pouvoir soudaine par les Talibans.

En tant que Gold Commander, la Direction de coordination et d'appui (DCA) de Hal-Vilvorde était chargée de coordonner la coopération entre les services de la Police Fédérale et de la Police Locale, plus précisément la Direction des opérations de police administrative (DAO), la Police Aéronautique (LPA), la Police Fédérale de la Route (WPR), la Direction de sécurité publique (DAS), la Direction de sécurisation (DAB) et les zones de police Vilvoorde/Machelen et Kampenhout/Steenokkerzeel/Zemst.

L'ensemble de l'opération était dirigée par le Centre de crise national. Il y a également eu une très bonne collaboration interdépartementale avec la Défense, la Croix-Rouge, Fedasil, l'Office des étrangers, l'Intérieur et les services de renseignement.

La majeure partie de l'opération s'est déroulée à l'aéroport militaire de Melsbroek. La prise en charge (soins médicaux, tests Covid, démarches administratives, soutien psychologique, contrôle aux frontières) a été effectuée

dans le quartier militaire de Peutie, où la Défense avait organisé l'appui logistique. En moins de 24 heures, un dispositif de contrôle multidisciplinaire complet a été mis sur pied et testé.

La Police Aérienne et l'Office des étrangers ont assuré le contrôle aux frontières des personnes évacuées arrivant en Belgique. Les 38 premières personnes évacuées ont été prises en charge par la LPA et la Défense à Schiphol le 21 août, puis transférées à Peutie. La majeure partie des personnes évacuées sont arrivées les jours suivants à Melsbroek, puis ont été transférées à Peutie à bord de bus militaires, accompagnés par la Police Fédérale de la Route et la Direction de sécurisation. En tout, 1 250 personnes ont été contrôlées par la Police Aérienne à Peutie.



Contrôles dans les trains internationaux (Paris, Amsterdam...) par la Police des Chemins de Fer (SPC)

	2018	2019	2020	2021
Trains contrôlés	374	250	191	218
Procès-verbaux	143	89	23	25
Arrestations judiciaires	79	30	6	0
Mises à disposition (judiciaires)	4	2	1	0
Arrestations administratives	63	58	11	22

Contrôles aux frontières par la Police de la Navigation (SPN) dans les ports maritimes

	2018	2019	2020	2021
Marins contrôlés administrativement	634 178	651 341	487 850	511 503
Passagers contrôlés physiquement	457 111	522 617	86 263	84 114
Visas individuels octroyés	4 347	4 953	4 817	5 721
Clandestins découverts	28	71	116	136

Des outils pour plus de sécurité aux frontières

Belvis

L'application **Belvis** (**B**elgian **V**isa **I**nformation **S**ystem) est destinée au contrôle des visas dans C-VIS (*Central Visa Information System*), dans le but de lutter contre les abus en la matière. Via Belvis, le Schengen Information System (SIS) est relié à la base de données des empreintes digitales (AFIS). De ce fait, il est possible de transmettre au SIS des empreintes digitales prélevées dans le cadre de contrôles de titulaires de visas.

Les contrôles opérés via Belvis s'ajoutent à ceux effectués dans la Banque de données nationale générale (BNG), le Schengen Information System (SIS) et les bases de données ASF Nominals et SLTD (*Stolen and Lost Travel Document*) d'Interpol.

	2019	2020*	2021*
Nombre d'utilisateurs	510	510	510
Nombre de contrôles	164 366	31 636	26 008
Nombre de contrôles d'empreintes digitales dans AFIS via Belvis	118 465	6 294	12 354

* En raison des mesures de lutte contre le coronavirus, des restrictions importantes ont été imposées en 2020 et 2021 en matière de voyages internationaux, ce qui a entraîné une diminution des déplacements transfrontaliers, et donc des contrôles.

Raavis, la connexion électronique avec l'Office des étrangers

L'application **Raavis** (Rapport Administratif – Administratief Verslag Informatie Systeem) permet aux fonctionnaires de police de prendre directement contact avec l'Office des étrangers au sujet de la décision à prendre après l'interception, sur le territoire ou à la frontière, d'une personne ne disposant pas des autorisations de séjour requises. L'application compte quelques 5 000 utilisateurs.

	2019	2020	2021
Nombre de rapports créés	28 826	21 264	23 706

Aquatask et Aerotask

Aquatask et **Aerotask** sont des applications utilisées respectivement par la Police de la Navigation (SPN) et la Police Aéronautique (LPA) pour le contrôle administratif de tout trafic maritime et aérien (General Aviation) traversant les frontières extérieures de Schengen. Utilisées 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, elles permettent de contrôler les équipages et les passagers dans la Banque de données nationale générale (BNG), le Schengen Information System (SIS) et les bases de données d'Interpol.

Aquatask	2019	2020	2021
Nombre d'utilisateurs	296	296	348
Nombre de contrôles de passagers et de membres d'équipage	1 968 896	565 722*	599 384*

* Il s'agit ici uniquement du nombre de contrôles administratifs de passagers et de membres d'équipage. Le nombre porte sur les contrôles effectués sur des personnes uniques figurant sur les listes actives de marins et passagers d'un séjour, et ce tant à l'arrivée qu'au départ.

La grande différence par rapport à avant 2020 s'explique par l'arrêt des activités du ferry Zeebruges-Hull et l'interdiction des voyages de croisière depuis mars 2020, toujours d'actualité en 2021. Un bateau de croisière nécessite 8 000 à 10 000 contrôles par jour de visite.

Les contrôles dans Aerotask s'effectuent sur la base des General Declarations, pour les vols non commerciaux.

Aerotask	2020	2021
Nombre de contrôles de General Declarations	1 925	2 283

Contributions aux missions Frontex

Les missions Frontex sont des missions de contrôle (identité, documents, etc.) aux frontières extérieures de l'Union européenne.

En 2021, la Police Fédérale a organisé le détachement obligatoire de membres du personnel (policier) vers l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes Frontex. Concrètement, il s'agissait de sept personnes pour des missions de longue durée, dont six membres de la Police Fédérale et un membre de l'Office des étrangers (OE). La Police Intégrée a par ailleurs effectué 71 missions de courte durée, dont 55 par la Police Fédérale et 16 par la Police Locale et l'OE. La nature des missions et la complexité des circonstances nécessitent un suivi structurel permanent.

Le tableau ci-dessous indique la contribution des unités aux missions Frontex (notamment les joint operations au niveau international) en termes d'heures prestées.

12 355



Heures prestées

	2018	2019	2020	2021
Police des Chemins de Fer	575	1 175	204	546
Police de la Navigation	5 031	5 955	1 566	2 342
Police Aéronautique	8 505	10 967	4 827	6 077
Police de la Route	280	1 108	244	523
Direction des opérations de police administrative	2 027	1 886	349	598
Direction de la sécurisation*	-	-	202	0
Directions de coordination et d'appui déconcentrées*	-	-	556	413
Direction des opérations de police judiciaire*	-	-	377	224
Police Judiciaire Fédérale*	-	-	866	403
Direction de la coopération policière internationale – Commissariat général	-	-	-	363
Police Locale*	-	-	423	866
Total	16 418	21 091 (+ 28%)	9 614 (-54,42%)	12 355 (+28,51%)

* Comptage à partir de 2020.

Police et sécurité du citoyen

- Les jours après les intempéries et inondations qui ont frappé la Belgique en juillet 2021, pas moins de 1 000 membres du personnel de la Police Fédérale ont été déployés dans les zones les plus touchées.
- La Direction de la sécurisation (DAB) continue à s'imposer, doucement mais sûrement, dans le paysage policier et public.
- La première année d'activité de FUPHEC a déjà montré son efficacité dans la lutte contre la criminalité environnementale comme le montre le bilan de 45 arrestations.

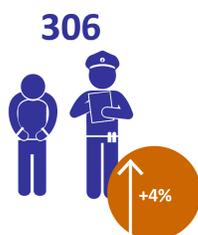
Lutte contre les phénomènes de criminalité

En 2021, l'effort porté sur les volets économiques et financiers des enquêtes judiciaires, ainsi que l'augmentation des enquêtes sur les cas de fraudes sociales et fiscales ont porté leurs fruits.

Capacité d'enquête ventilée par phénomène

Phénomènes	2018	2019	2020	2021
Criminalité économique et financière	13,5%	23%	21,5%	21,5%
Drogues	12%	17%	17,5%	22%
Violence (assassinats, meurtres...)	10%	16%	15%	14%
Vols	5,5%	14%	12%	9%
Terrorisme	9%	10%	7%	7%
Traite/trafic des êtres humains	7%	8%	7%	6,5%
Autres phénomènes	43%	12%	20%	20%
Total	100%	100%	100%	100%

Arrestations*



Criminels en fuite arrêtés

Phénomènes	2018	2019	2020	2021
Drogues	751	906	881	1 036
Vols	418	772	624	381
Ecofin	235	387	352	437
Violence – assassinats et meurtres	223	451	441	437

Phénomènes	2018	2019	2020	2021
Traite/trafic des êtres humains	171	265	235	262
Inconnu (arrestations non liées à un phénomène)	1 497	176	236	137
Terrorisme	112	98	62	86
Faux	/	82	41	53
Affaires spéciales	/	21	19	40**
Environnement	/	10	/	35
Fraude aux médicaments (et compléments alimentaires)	/	8	/	4
ICT	/	/	26	51
Autres phénomènes	/	88	60	89
Total	3 407	3 264	3 108	3 048

* Par "arrestation", il convient de comprendre ici la privation de liberté judiciaire de toute personne identifiée comme suspecte, conformément à la loi Salduz (catégorie IV).

** Cette augmentation significative concerne la hausse marquante des cas de non-respect du secret professionnel, assimilables pour la plupart à des cas de corruption.

Dossiers de blanchiment

Le blanchiment constitue un volet spécifique du phénomène Ecofin. Il est défini comme la dissimulation ou le déguisement du mouvement des revenus (financiers) de quelque activité criminelle que ce soit (infraction principale) commise en Belgique ou à l'étranger et/ou le déguisement de l'origine illégale d'avantages patrimoniaux ou de profits.

Les techniques de blanchiment d'argent ont évolué ces dernières années. Le monde criminel s'est mis au diapason des évolutions de la société civile et digitalise ses méthodes : les money mules et transports d'argent liquide régressent tandis qu'explorent les échanges de devises et les versements d'argent via radio- et téléphonie (SMS, MMS, wrap, etc.). Le blanchiment via transferts bancaires connaît quant à lui une augmentation stable et constante. D'autres stratégies s'appuient sur des écritures comptables qui concernent de vrais échanges de marchandises (*TBML pour trade based money laundering*) ou des échanges fictifs (*SBML pour service based money laundering*).

En 2021, lors des perquisitions menées dans le cadre de différentes enquêtes de la Police Judiciaire Fédérale, de plus en plus de crypto-wallets ont été saisis : les différentes crypto-monnaies comme le Bitcoin constituent une valeur refuge émergente hors des circuits bancaires, donc beaucoup plus complexes à tracer.

Le blanchiment d'argent issu des activités criminelles a des conséquences concrètes dans la société civile : aux niveaux financier (injection d'argent sale dans des activités légales), social et indirectement physique (agressions) et psychologique (corruption, pressions diverses).



Nombre d'enquêtes en cours
concernant des pratiques de
blanchiment

	2018	2019	2020	2021
Nombre d'enquêtes en cours concernant des pratiques de blanchiment	1 134	836	842	2 257



Les statistiques policières de criminalité ont 20 ans!

Les chiffres de criminalité pour l'intégralité de l'année 2020 ont été publiés durant l'été 2021 et sont accessibles au grand public sur le site web <https://www.stat.policefederale.be>. Ces chiffres sont disponibles pour les années 2000 à 2020 incluses et vont du niveau national à celui des communes.

Tout au long de ces deux décennies, la même méthode de production a été utilisée. Autrement dit, la Belgique dispose d'une image à très long terme de la criminalité commise dans notre pays et enregistrée par les services de police. Ces chiffres sont utilisés comme indicateur ou baromètre pour l'évolution de la criminalité enregistrée et servent à définir des stratégies et politiques dans la lutte contre les phénomènes de criminalité.

Recherches et signalement

Avis de recherche dans les médias : une plus-value

392



Avis de recherche publiés dans les médias

	2018	2019	2020	2021
Nombre d'avis de recherche	418	444	396	392
Taux d'élucidation	60%	69%	72%	71%

Les avis de recherche et les appels à témoins dans les médias aident à atteindre le taux d'élucidation.

L'émission télévisée FAROEK a réalisé 36 reportages en 2021 (69 en 2020), et 24 crime clips ont été réalisés (22 en 2020).

Identifier des auteurs grâce au Bulletin de recherche et d'information

Destiné à faciliter l'identification des auteurs, le Bulletin de recherche et d'information (BRI) s'adresse à tous les membres du personnel de la Police Intégrée, en particulier aux policiers de terrain. Par le biais d'un site SharePoint sécurisé, ceux-ci peuvent consulter les avis de recherche n'importe où, n'importe quand et sur n'importe quel appareil (PC, ordinateur portable, smartphone...), et aussi y réagir immédiatement.

Consultations BRI	2020	2021
Visiteurs uniques	19 000	14 200
Auteurs identifiés	900	622



Lancement de la 10e édition du Moniteur de Sécurité

A travers un simple questionnaire envoyé à un large échantillon, les citoyens ont la possibilité d'influencer directement l'élaboration de la politique de sécurité de leur commune/ville, en partageant leurs impressions quant à leur sentiment d'insécurité, aux problèmes de quartier, à la prévention, à la victimisation ainsi qu'à la qualité des actions des services de police.

Ce questionnaire, dénommé Moniteur de Sécurité, a été envoyé par courrier à 400 000 citoyens le 14 octobre 2021. Il s'agit déjà de la 10ème édition de cette enquête de grande envergure.

Cette initiative est organisée par la police en collaboration avec le SPF Intérieur et les autorités locales. En 2021, 132 zones de police ont participé, en collaboration avec la Police Fédérale. Les citoyens ont eu jusqu'au 12 novembre 2021 pour y répondre, par écrit ou en ligne. Les résultats sont attendus au second semestre 2022.



«L'année 2021 a vu une reprise progressive des activités, sans atteindre bien entendu les niveaux ante-Covid. Cela s'est traduit notamment par une augmentation des contrôles aux frontières et des contributions aux missions Frontex, ainsi que par une forte hausse des missions à l'étranger de la Direction de la protection (DAP). En tout, la DGA a fourni des renforts à 335 événements en 2021.

Mais l'année 2021 a surtout été marquée par les inondations du mois de juillet. Tous les services de Police, y compris ceux de la DGA, ont été engagés dans le cadre du plan d'urgence, pour sauver des vies et pour aider les sinistrés, tout en veillant à leur sécurité et à celle de leurs maisons et de leurs biens, ainsi que pour aider les autres services de secours à accomplir au mieux leurs missions.

Au rayon des bonnes nouvelles, nous pouvons mentionner l'acquisition du haras de Wisbecq. Cette infrastructure donnera, moyennant quelques travaux, un lieu de travail respectant tant le bien-être des membres du personnel de la Police à cheval que le bien-être animal. Une belle opportunité pour une cavalerie encore plus professionnelle ! De plus, le déménagement de la cavalerie permet de libérer des espaces sur le site de la caserne de Witte de Haelen. »



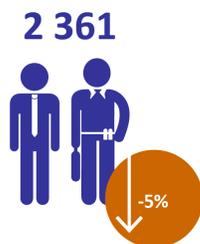
PREMIER COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE ANDRÉ DESENFANTS
Directeur général de la police administrative (DGA)

Missions de protection

De manière générale, le nombre de missions exécutées l'année dernière par la Direction de la protection (DAP) a augmenté en matière de missions à l'étranger (suite à la reprise des activités après Covid), d'escortes de transport de fonds et d'escortes de la Banque nationale (BNB) (suite à la situation sanitaire, l'utilisation des distributeurs des

banques étant préconisée).

Le nombre de missions VIP, de transferts de détenus dangereux et des autres transports a, par contre, très légèrement diminué.



2 361 Missions VIP** dont 194*** à l'étranger en 2021.



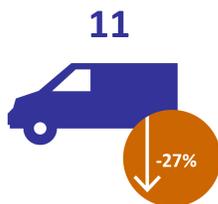
Transferts de détenus dangereux



Escortes de transport de fonds inter/intracity



Escortes Banque nationale (BNB)



Autres transports (diamants, art et nucléaire)

	2018	2019	2020	2021
Missions VIP (1 mission représente la protection d'un VIP par jour)	3 428	3 133	2 480	2 361**
À l'étranger	105	282*	83	194***
Transferts de détenus dangereux (1 mission représente le transfert d'un détenu par jour)	388	346	151	110
Escortes de transport de fonds inter/intracity (1 escorte représente la protection d'un fourgon par jour)	923	869	708	1 157
Escortes Banque nationale (BNB)	62	41	15	42
Autres transports (diamants, art et nucléaire)	31	11	15	11

* Cette forte augmentation est due à la protection permanente de deux VIP supplémentaires qui voyagent beaucoup et bénéficient de cette protection même lors de leurs déplacements à l'étranger.

** Diminution de 5% de visites de délégations étrangères par rapport à 2020 (elles avaient déjà diminué de 55 % entre 2019 et 2020).

*** Augmentation de 134% de déplacements à l'étranger (qui avaient diminué de 70 % entre 2019 et 2020).

Direction de la sécurisation : quand le 'bleu' remplace le 'vert' sur des points sensibles

La Direction de la sécurisation (DAB) s'est déployée au quartier européen et a repris la sécurisation de l'ambassade américaine et de la Chancellerie, ainsi que de l'ambassade d'Israël.

Au lendemain des attentats de janvier 2015, l'opération Vigilant Guardian visant à prévoir une capacité de réaction rapide par le déploiement important de militaires, était mise sur pied. Vu l'évolution de la menace, les missions de sécurisation des institutions européennes (Parlement européen, Conseil européen, Commission européenne, Parliamentarium, ...) ont été reprises le 1^{er} février 2021 par la Direction de la sécurisation, afin de permettre un retrait complet de l'armée.

Le 1^{er} septembre, toujours dans le cadre de ce transfert de missions, ce sont d'autres points critiques qui ont été repris par la DAB : le Parlement belge, l'ambassade des Etats-Unis et celle d'Israël.

La DAB continue ainsi à s'imposer, doucement mais sûrement, dans le paysage policier et public. Cette direction, qui comptait 1 173 membres du personnel en 2020, a vu son effectif passer à 1 233 personnes fin 2021.

En plus d'assurer la sécurisation des sites nucléaires et des infrastructures critiques, les missions d'appui aux autres entités/services de police ou dans le cadre d'événements de grande envergure, ainsi que la police des cours et tribunaux, la DAB prend en charge les transferts de détenus.

En 2021, la DAB a effectué 65 947 missions de police des cours et tribunaux et de transfert des détenus. En quelques chiffres, cela a représenté :

- 4 192 transferts nationaux (transferts de détenus entre prisons) ;
- 10 009 transferts médicaux (présentation de détenus dans le cadre de transferts médicaux urgents et non urgents) ;
- 1 662 transferts mineurs (transferts de, vers et entre les institutions communautaires et également les différents tribunaux de la jeunesse) ;
- 49 442 transferts Palais de Justice (présentation dans le cadre des audiences qui se tiennent dans les palais de justice) ;
- 522 transferts frontaliers (reprise-remise de détenus dans le cadre de transferts interétatiques) ;
- 120 transferts humanitaires (transferts (accompagnement) de détenus à des fins sociales, familiales et humanitaires (ex. défunt)).



Le phénomène d'intrusion sur les voies

Le phénomène d'intrusion sur les voies (autrefois dénommé "trespassing") consiste à traverser illégalement des voies de chemin de fer.

Les chiffres repris ci-dessous englobent tant les infractions de circulation commises au niveau des gares et des voies (par exemple, intrusion sur les voies), que les infractions commises aux passages à niveau lorsque des usagers de la route (aussi bien piétons que cyclistes, automobilistes, etc.) traversent le passage à niveau alors que la signalisation ne le permet plus.



Procès-verbaux dressés par la
Police des Chemins de Fer pour
"trespassing"

	2018	2019	2020	2021
Procès-verbaux dressés par la Police des Chemins de Fer	137	226	96	258*

* Cette augmentation est due à une définition plus large du phénomène que lors des années précédentes. Le chiffre 2021 reprend tant les infractions en matière de circulation illégale dans les gares et sur les voies que la circulation illégale au niveau des passages à niveau et commises par les usagers de la route alors que la signalisation est en route.



Success Story

Journée nationale d'actions contre les intrusions sur les voies

Le 29 octobre 2021, la Police des Chemins de Fer (SPC) et Infrabel ont mené une journée nationale d'actions contre les intrusions sur les voies. Des contrôles ciblés ont lieu entre 6h30 et 22h00 aux abords des gares et des passages à niveau, dans une trentaine de lieux en Wallonie, à Bruxelles et en Flandre. A la veille des vacances d'automne, l'objectif était de sensibiliser une nouvelle fois les jeunes – et par extension tous les usagers – aux règles de sécurité aux abords du domaine ferroviaire.

Lors de cette action ciblée, 18 piétons, 44 conducteurs et 2 cyclistes ont été verbalisés, et une personne s'est vu retirer son permis de conduire.

La Police des Chemins de Fer, la Police Locale et Securail (SNCB) organisent régulièrement ces contrôles. La législation belge sanctionne lourdement les comportements dangereux aux abords des voies. Les infractions aux passages à niveau peuvent ainsi entraîner des amendes allant de 320 à 4 000 euros, et un retrait de permis de 8 jours à 5 ans.

Personnes disparues

L'année passée, la cellule Personnes disparues a été contactée dans le cadre de 863 disparitions inquiétantes. Par rapport à l'année précédente, ces chiffres indiquent une augmentation de 10 %. Au total, 808 dossiers ont été clôturés (93,6 %) et 680 personnes ont été retrouvées vivantes.

Par ailleurs, la cellule est intervenue 40 fois à la suite de la découverte de corps ou de restes humains non identifiés, dont 27 ont finalement pu être identifiés.

Quelques 57 actions de recherche ont été menées en milieu aquatique. Au cours de celles-ci, 100 périmètres de recherches pertinents ont été délimités, et 80 véhicules et 20 corps de personnes disparues ont été retrouvés.

	2020	2021
Disparitions inquiétantes	785	863
Dossiers clôturés	745	808
Personnes retrouvés vivantes	658	680

Actions de recherche en milieu aquatique
 Véhicules retrouvés
 Corps humains retrouvés

38
 69
 10

57
 80
 20



Appui apporté par les différentes entités de la Police Fédérale lors des inondations

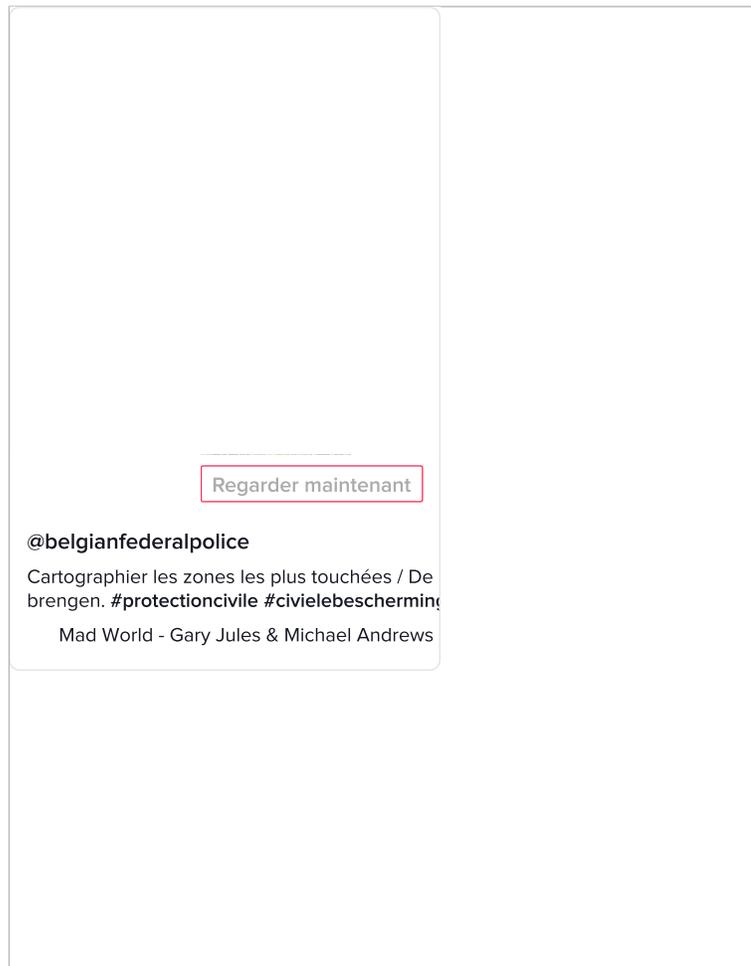
Alors que la crise du Covid-19 continuait de nécessiter un effort hors du commun de la part des membres du personnel quels qu'ils soient, une autre catastrophe est venue toucher notre pays au mois de juillet 2021. Les intempéries et les inondations qui ont frappé la Belgique ont coûté la vie à de nombreuses personnes.

Dans cette situation d'urgence, force était de constater la très bonne collaboration et [la grande solidarité](#) entre tous les niveaux de la Police Intégrée ainsi qu'avec nos partenaires des autres disciplines de secours, tant au niveau local, provincial et avec la Cellule d'Appui Fédérale.

Durant les quatre jours qui ont suivi cette montée des eaux, pas moins de 4 000 membres du personnel de la Police Locale et 1 000 membres du personnel de la Police Fédérale ont été déployés dans les zones les plus touchées. Chaque jour, la Direction des opérations de police administrative (DAO) a engagé des centaines de membres du personnel issus de la Direction de la sécurité publique (DAS), de la Direction de la sécurisation (DAB), des corps d'intervention (CIK) ou encore des zones de la Police Locales.

Les services d'appui ont également été engagés pour venir en aide aux sinistrés. Ainsi, l'Appui aérien (DAFA) a pu sauver 18 personnes, et l'Appui canin (DACH) a engagé 5 teams de chiens pisteurs pour la recherche de personnes disparues, avec le renfort de 4 teams canins néerlandais. A cela se sont ajoutés 2 teams de chiens de patrouille pour lutter contre les pillages. La cellule Personnes disparues et le DVI ont, quant à eux, activement été engagés dans les recherches et l'identification de victimes.

Le déploiement de ces différents services et la bonne coordination avec d'autres disciplines n'a pu se faire que grâce aux centres d'information et de communication (CIC) qui ont géré de main de maître les appels d'urgence et le dispatching des équipes sur le terrain.



Lutte contre la criminalité environnementale

En 2021, la première année d'activité de FUPHEC (Federal Unit Public Health and Environmental Crime) a déjà montré son efficacité dans la lutte contre l'EnviCrime (criminalité environnementale) comme le montre le bilan de 45 arrestations. De nombreux cas concernent la gestion illégale des déchets, du stockage au trafic en passant par leur traitement.

Qu'ils soient d'origine agricole, industrielle ou simplement des résidus de notre consommation quotidienne, les déchets sont des sources importantes de pollution de notre environnement et peuvent faire courir des risques aux populations plus ou moins éloignées des sites concernés. On note également l'apparition en Flandre de fraudes aux certificats d'énergie verte. Il s'agit de crédits d'impôts accordés aux citoyens disposant de moyens propres de production d'énergie verte, par les panneaux solaires par exemple.

Sécurité routière

- La conduite sous influence de drogue connaît une croissance exponentielle.
- Le nombre d'infractions liées à la vitesse a fortement augmenté.
- Une prise de conscience semble toutefois s'être installée par rapport au port de la ceinture et à l'utilisation du siège-enfants.

Infractions liées à la vitesse constatées au moyen de radars et caméras automatiques

Les sections techniques de la Police Fédérale de la Route (DAH) sont compétentes pour effectuer des contrôles de vitesse (via l'utilisation d'appareillages fixes ou mobiles) et pour traiter les procès-verbaux issus de cette utilisation. Les Centres régionaux de traitement (CTR) traitent les infractions routières constatées de manière automatique (radars, radars tronçons...).

3 461 413



Infractions constatées liées à la vitesse traitées par les Centres régionaux de traitement (CRT) et les sections techniques de la Police Fédérale de la Route

Nombre total des infractions constatées liées à la vitesse, traitées par les CTR et les sections techniques de DAH :

- 2018 : 2 108 858
- 2019 : 2 479 444
- 2020 : 2 710 357
- 2021 : 3 461 413



Courses de rue : guide pour la saisie administrative de bolides au luxe ostentatoire

En collaboration avec le magistrat de roulage du parquet, le Centre d'information et d'expertise d'arrondissement (ARIEC) du Limbourg a élaboré un guide indiquant comment et sous quelles conditions procéder à la saisie administrative d'un véhicule. Ce modèle de règlement est d'ores et déjà utilisé dans 14 communes limbourgeoises. En 2021, il a permis la saisie de 12 véhicules dans les communes de Genk, Beringen et Heusden-Zolder.

Les bourgmestres du Limbourg sont dès lors de plus en plus enclins à retirer temporairement de la circulation les véhicules des adeptes de courses de rue. À la demande de plusieurs communes, l'on examine en outre si certains facteurs perturbants, comme les nuisances sonores, peuvent être associés à cette mesure.

Conduite sous influence d'alcool et de drogues

Vu le processus d'enregistrement des procès-verbaux, les chiffres des années précédentes peuvent encore être mis à jour. Les chiffres de 2020 ont été mis à jour en fonction de la date de clôture la plus récente de la base de données (18/03/2022).



Tests haleine effectués :

- 2018 : 247 169
- 2019 : 247 503
- 2020 : 108 957
- 2021 : 153 744

Nombre d'infractions constatées liées à l'alcool* :

- 2018 : 3 727
- 2019 : 3 978
- 2020 : 1 663
- 2021 : 2 576

* Alerte + positif + refus + éventuellement tests sanguins

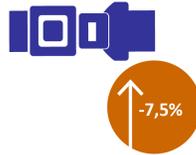
Nombre d'infractions constatées liées aux drogues : outre la simplification du dépistage (analyse salivaire plutôt que prélèvement sanguin), la forte augmentation du nombre d'infractions constatées depuis 2020 est probablement liée à une imposition plus systématique par les parquets d'un test salivaire lors d'un accident, et par la mise à disposition et l'utilisation d'un plus grand nombre de tests salivaires.

- 2018 : 287
- 2019 : 384
- 2020 : 466
- 2021 : 858



Ceinture et siège-enfants

4 913



Infractions

Nombre d'infractions constatées liées au port de la ceinture et à l'utilisation du siège-enfants :

- 2018 : 5 595
- 2019 : 5 684
- 2020 : 5 312
- 2021 : 4 913

Utilisation du GSM au volant

14 964



Infractions

Nombre d'infractions constatées liées à l'utilisation du GSM au volant :

- 2018 : 10 585
- 2019 : 11 840
- 2020 : 12 568
- 2021 : 14 964



Success Story

Première action "Distraction au volant" menée par la Police de la Route

Le premier "Week-end contre la distraction au volant" organisé à l'échelon national s'est déroulé les 20 et 21 novembre 2021. Lors de cette action de contrôle de la Police Fédérale de la Route, 185 infractions liées à l'utilisation du GSM au volant ont été constatées. Les contrevenants étaient des conducteurs de voitures (141), de camions (29) et de camionnettes (21) qui étaient manifestement en train de téléphoner sans kit mains libres, d'envoyer un message avec leur GSM à la main ou même, dans certains cas, de regarder des vidéos.

Une quarantaine d'autres infractions liées à la distraction au volant ont également été constatées lors de cette même action. Certain(e)s ont été surpris(es) en train de manger, de se raser, de lire un livre, de se maquiller... : autant d'activités empêchant de garder son attention sur la route.



Poids lourds

Nombre d'infractions constatées liées à la fraude au tachygraphe : l'augmentation constante depuis 2018 s'explique par le renforcement des contrôles, l'acquisition du programme de contrôle Tachoscan et la charge de travail plus importante des transporteurs suite aux restrictions Covid.



Infractions à la fraude tachygraphe



Infractions aux temps de conduite et de repos

- 2018 : 1 375
- 2019 : 2 034
- 2020 : 2 451
- 2021 : 3 138

Nombre d'infractions constatées liées aux temps de conduite et de repos :

- 2018 : 1 207
- 2019 : 938
- 2020 : 1 261
- 2021 : 1 860

Nombre de tués et d'accidents avec lésions corporelles constatés par la Police Fédérale de la Route sur les autoroutes et voies assimilées

Le nombre d'accidents avec lésions corporelles constatés sur le terrain d'action prioritaire de la Police Fédérale de la Route a augmenté de 22 % de 2020 à 2021 (nombre de tués sur place : +8 % par rapport à 2020). L'année 2020 n'est toutefois pas une base de comparaison optimale, dans le sens où les mesures de restriction prises en matière de déplacements et d'organisation du travail (obligation du télétravail) ont provoqué une baisse du nombre d'accidents et de victimes. Il n'est donc pas étonnant que les chiffres de 2021 affichent une hausse par rapport à l'année 2020. Une comparaison avec l'année 2019 donne une tout autre image, mettant en évidence une baisse de 14 % du nombre d'accidents avec lésions corporelles, et de 19 % du nombre de tués sur place.

2018

2019

2020

2021

	2018	2019	2020	2021
Accidents avec lésions corporelles*	3 102	3 097	2 187	2 668
Accidents mortels*	94	114	81	83
Tués**	93	105	79	85
Blessés graves	363	378	240	283
Blessés légers	4 400	4 169	2 839	3 575

* Un accident avec lésions corporelles peut engendrer plusieurs blessés (graves ou légers). Idem pour les accidents mortels.

** Nombre de tués sur place. Les victimes qui ne sont pas tuées sur place et qui décèdent endéans un délai de 30 jours ne sont pas reprises ici.

Escortes VIP et sommets européens

La Police Fédérale contribue au maintien de l'ordre et à la sécurité lors des sommets européens et d'autres événements, notamment à Bruxelles en partenariat avec la zone de police Bruxelles-Capitale/Ixelles. Outre l'implication de plusieurs entités et directions, dont la Direction de la protection (DAP), la Police Fédérale de la Route assure des escortes pour les chefs d'État, les chefs de gouvernement ou encore d'autres VIP.

L'année 2021 a connu quatre sommets européens en présentiel (dont un extraordinaire le 25 mai 2021) et un sommet de l'OTAN au niveau des chefs d'État et de gouvernement, avec la présence du président des États-Unis, Joe Biden. Ces événements ont nécessité l'engagement de forces considérables et des efforts conséquents en matière d'organisation et de coordination.

En 2021, **32 295 heures** ont été prestées par la Police Fédérale de la Route lors de ces escortes (contre 27 881 heures en 2020).

Outre ces événements de grande ampleur impliquant la présence de nombreux VIP et nécessitant la mobilisation de plusieurs escortes, 170 visites de VIP émanant de 44 pays différents ont bénéficié de la protection d'escortes fournies par la Police Fédérale de la Route. Ces missions ont duré en moyenne deux jours et représentent un total de 313 jours d'escortes VIP 'quotidiennes'.



Gestion négociée de l'espace public

- La Direction générale de la police administrative (DGA) a fourni du renfort lors de 335 événements.
- Le défi était de taille pour les services de police en charge de l'encadrement d'un sommet de l'OTAN sous haute protection ; ils l'ont relevé haut la main.
- L'hélicoptère de l'Appui aérien (DAFA) est un atout pour la protection des VIP lors des sommets européens et de l'OTAN.

Renforts aux zones de Police Locale

Afin d'organiser les services d'ordre pour gérer différents événements (manifestations, matches de football, festivals...), une zone de Police Locale peut faire appel à deux types de renforts non spécialisés :

- celui d'autres zones de Police Locale : dans le langage policier, cela s'appelle la "capacité hypothéquée", c'est-à-dire le mécanisme de solidarité entre les zones de police en matière de renforts pour des missions de police administrative ;
- celui de la Police Fédérale, par l'entremise des corps d'intervention (CIK) des directions déconcentrées de coordination et d'appui (DCA) et de la Direction de la sécurité publique (DAS), qui constituent ensemble la réserve fédérale d'intervention.

En 2021, 49,7 % des renforts aux zones de police ont été fournis par la capacité hypothéquée (40,5 % en 2020) et 50,3 % par la Police Fédérale (59,5 % en 2020).

Dans le cadre des missions de renfort au profit des zones de police, 484 membres des treize corps d'intervention ont presté un total de 249 599 heures ; 461 membres de DAS ont presté 32 287 heures dans ce cadre.



Engagement de moyens

En 2021, les directions de la Direction générale de la police administrative (DGA) ont fourni du renfort lors de 335 événements organisés sur le territoire belge. Il s'agit entre autres des événements liés au Brexit, de matches de football, de courses cyclistes, de sommets européens et de l'OTAN, de festivals, de manifestations...

Au total, 7 925 personnes de la DGA ont été engagées, issues de la Direction de la sécurité publique (DAS), de la Police Fédérale de la Route (DAH), de la Direction de la sécurisation (DAB), de la Police des Chemins de Fer (SPC), de la Police de la Navigation (SPN) et de la Police Aéronautique (LPA).

Un sommet de l'OTAN sous haute protection



Une trentaine de chefs d'État et de gouvernement, dont le président américain Joe Biden, étaient présents à Bruxelles pour participer au sommet de l'OTAN le 14 juin 2021.

Le défi était de taille pour les services de police en charge de l'encadrement de ce sommet, d'autant qu'il marquait également la première visite officielle de Joe Biden sur le sol belge en sa qualité de Président des Etats-Unis d'Amérique. Soulignons l'importance du travail conjoint entre les zones de la Police Locale et la Police Fédérale. La zone de police Bruxelles CAPITALE Ixelles assurait certes le lead de ce sommet OTAN, mais c'est la bannière Police Intégrée qui a flotté au-dessus de cet événement majeur. Policiers locaux et fédéraux, opérationnels et membres des services d'appui, tous grades et niveaux confondus ont fait preuve de professionnalisme, de disponibilité et d'une vigilance de tous les instants. Ces indispensables qualités ont permis d'assurer ensemble la sécurité de notre pays, de la population, des chefs d'Etat et de gouvernement en visite ainsi que le rayonnement de nos institutions démocratiques, tout en veillant à impacter le moins possible la vie normale.

L'appui en sécurité publique : focus sur la DAS

La Direction de la sécurité publique (DAS) fournit par ailleurs un appui spécialisé (police à cheval, arroseuse, team vidéo ...) aux zones de police, permettant ainsi de prévenir ou de résoudre des situations violentes et/ou potentiellement dangereuses en termes de sécurité publique.

L'appui, tant spécialisé que non spécialisé, fourni par la DAS a nécessité l'engagement de **499 membres du personnel** (contre 486 en 2020) pour l'ensemble de ces missions.

Réserve fédérale d'intervention pour les événements non planifiés (appui non spécialisé)

Engagement quotidien (moyenne) en membres du personnel (MP)

- 2018 : 62
- 2019 : 81
- 2020 : 92
- 2021 : 101

Services d'ordre de la police à cheval

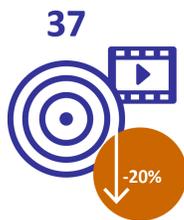


Heures prestées *

- 2018 : 365
- 2019 : 326
- 2020 *: 226
- 2021 *: 207

* Les services d'ordre 'classiques' (manifestations, événements, etc.) de la police à cheval ont diminué et laissé place aux patrouilles liées au Covid-19.

Team vidéo



Missions

Missions :

- 2018 : 105
- 2019 : 136 (+30 %)
- 2020 : 46 (-66,17 %)
- 2021 : 37* (-19,56 %)

* La diminution de l'engagement de ce team est toujours due à la crise sanitaire (moins d'événements 'classiques' malgré un retour progressif à la normale).

Arroseuses



Missions

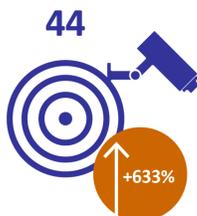
Missions :

- 2018 : 659
- 2019 : 669 (+1,5 %)
- 2020 : 331 (-50,52 %)
- 2021 : 501 (+51,35 %)*

* Cette augmentation est due à une réadaptation des missions et un retour progressif à la normale.

Caméras fixes temporaires (ARGOS)

Baptisé "ARGOS", du nom de ce géant grec aux cent yeux répartis sur la tête et le corps, cet appui technique a plus d'une fois prouvé sa plus-value et son efficacité depuis sa mise en service en 2018. Le dispositif Argos est lui aussi utilisé la plupart du temps dans le cadre d'événements de grande ampleur, ce qui explique la forte diminution enregistrée en 2020.



Missions

Missions :

- 2018 : 48
- 2019 : 58 (+21 %)
- 2020 : 6 * (-89,65 %)

- 2021 : 44 (+633,33 %)

* Réparties sur 33 jours



BePad : partager des informations dans l'intérêt de l'ordre public

BePad est un programme d'encodage pour la gestion d'événements, de personnes, de groupements et de phénomènes qui présentent (ou peuvent présenter) un intérêt ou un risque pour l'ordre public (sécurité, tranquillité, salubrité et propreté publiques).

BePad centralise toutes les données administratives de la Police Fédérale et de la Police Locale et les met à la disposition de tous. Le but est de permettre à tout le monde de travailler avec un seul et même programme permettant d'harmoniser la saisie, la gestion et le partage d'informations. Les doublons sont ainsi évités. Tous les policiers ont accès à cette application.

	2018	2019	2020	2021
Nouveaux événements créés	47 536	46 166	33 748	33 710
Nombre total d'événements	151 036	197 202	230 950	264 660

L'hélicoptère, un atout dans les airs

L'appui aérien (DAFA) est également engagé dans des missions d'ordre public. De là-haut, de précieuses informations sont transmises en temps réel aux équipes au sol.

Missions	2018		2019		2020		2021	
	Nombre	Heures prestées						
Football	56	157	56	134	5	15	16	33
Événements de masse (festivals...)	64	114	58	127	16	52	18	56
Appui aux pompiers et à la protection civile lors de catastrophes (incendies...)	28	19	10	11	41*	39	21	55**
Manifestations	35	62	36	60	57	82	24	46
Protection VIP (sommets européens...)	65	113	40	56	23	27	49	60***
Total	248	465	200	388	142	215	128	250

* Cette augmentation significative peut s'expliquer par la sécheresse et la chaleur auxquelles nous avons été confrontés au printemps et en été de cette année-là. DAFA a été davantage sollicité pour éteindre des incendies à l'aide du "Bambi bucket" (réservoir d'eau suspendu à un hélicoptère ou avion).

** Forte progression étant donné les interventions réalisées lors des inondations de juillet.

*** Forte augmentation due au sommet de l'OTAN et à la visite du Président des Etats-Unis, Joe Biden.



Equipes spécialisées

- Grâce à de bons investissements dans les nouvelles technologies, les experts des Technical Support Units des unités spéciales ont pu fournir un appui précieux dans un nombre record de dossiers judiciaires.
- Zennah, premier chien "mœurs" de la Direction d'appui canin, vient en aide aux labos de la police technique et scientifique pour localiser des traces biologiques lorsque celles-ci sont difficilement détectables sur les lieux du crime.
- En 2021, le Fugitive Active Search Team de la Direction des opérations de police judiciaire (DJO/FAST) a arrêté trois "Most Wanted Fugitives".

Unités spéciales

Spécialité	2019	2020	2021
Observations	144	584	671
Appui opérationnel technique (NTSU) – nombre de dossiers judiciaires	294	105	845*
Undercover Team (dossiers)	40	28	36
Interceptions (conversations téléphoniques et données) en temps réel dans le cadre d'enquêtes judiciaires	8 839	7 724	8 168
Observations (métadonnées) en temps réel dans le cadre d'enquêtes judiciaires	1 193	2 142	1 263**

* Cette augmentation s'explique par l'utilisation croissante de nouvelles technologies.

** Normalisation de la situation après une année 2020 particulière marquée par les préparatifs du dossier SKY.

Situation de crise	2018	2019	2020	2021
Forts Chabrol	37	41	58	48
Prises d'otages	5	3	3	4
Enlèvements	7	8	12	15
Extorsions	5	4	3	3
Perquisitions renforcées	174	185	209	252

Appui aérien

Hélicoptère (RAGO)	2018	2019	2020	2021
Arrestations et arrestations après poursuite	160	179	79	80
Véhicules volés récupérés	1	6	1	1
Targets infrarouges scannés	348	407	422	302
Scannings infrarouges positifs	84	106	147	71

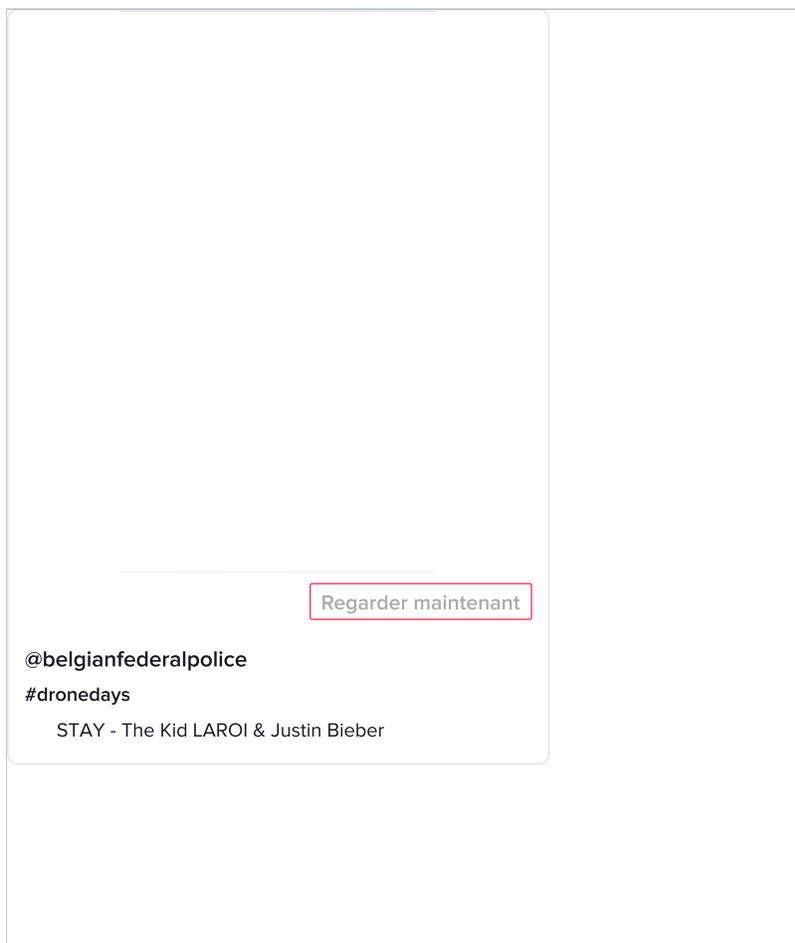
Hélicoptère (RAGO)	2018	2019	2020	2021
Incidents laser	9	5	3	2
Assistances contrôlés	284	243	135	91
Assistances perquisitions	432	511	464	584
Photos	139	117	173	65
Vidéos	200	264	211	163
Transmissions d'images	496	534	380	312

Drones	2018	2019	2020	2021
Missions opérationnelles	80	88*	55**	51***
Arrestations (passeurs)	-	-	-	9

* Dans le cas présent, les 88 missions avec des drones correspondent à environ 95 heures de vol

** Dans le cas présent, les 55 missions avec des drones correspondent à 60 heures de vol (diminution de 36 % par comparaison avec 2019).

*** Les 51 missions correspondent à 66 heures de vol.



La Direction d'appui canin (DACH) compte 151 chiens policiers (à la date du 31 décembre 2021) et a mené de très nombreuses interventions spécialisées.

Nombre d'interventions	2018	2019	2020	2021
Teams pisteurs	1 441	1 375	1 552	1 485
Teams drogues (actifs + cash et passifs)	3 221	3 290	2 009	1 963
Teams restes humains	74	51	44	65
Teams foyers d'incendie	408	386	288	185
Teams migration	59	57	44	119
Teams chiens explosifs	4 301	4 716	3 502	3 718

La diminution du nombre d'interventions effectuées par certaines disciplines canines par rapport aux années précédentes trouve son origine dans la crise du Covid-19.



Zannah, premier chien "mœurs" de la police belge

Le tout premier chien "mœurs" de Belgique a été présenté au grand public en septembre 2021 par la Direction d'appui canin de la Police Fédérale. La chienne, nommée Zannah, viendra en aide au labo pour localiser des traces de sperme lorsque celles-ci sont difficilement détectables, et contribuera ainsi à résoudre des dossiers de mœurs souvent compliqués.

Chaque année, plus de 4 000 faits de mœurs sont signalés à la police. Pour à peu près un tiers d'entre eux, l'auteur est inconnu, en tout cas initialement. Des traces biologiques, comme le sperme, sont extrêmement importantes en vue de l'identification de tels auteurs. Lorsqu'il n'est pas possible de savoir immédiatement s'il existe des traces et où elles se trouvent, le chien "mœurs" peut être utilisé pour compléter les moyens dont dispose le labo de la police technique et scientifique, qui procédera ensuite à la préservation et à l'examen de ces traces.



L'appui technique de la Police de la Navigation

Les moyens techniques de la Police de la Navigation (SPN) sont mis en œuvre par du personnel spécialement formé à cet effet et intégré dans une section spécifique appelée TST (Technical Support Team).

En raison de la crise du Covid-19, les chiffres sont inférieurs à ceux des années précédentes, dès lors que de nombreuses actions n'ont pu être organisées.

Nombre d'actions	2018	2019	2020	2021
Sonar à balayage latéral	142	108	55	55
Détecteur CO ₂	337	329	280	246
Autres moyens de détection	184	87	56	37
• Vidéoscope	21	14	13	18
• Détecteur de métaux	36	17	13	9
• Caméra	2	3	1	3
• Mobile trace > HTDS*	63	53	20	15 (HTDS)
• Vision de nuit stabilisée	9	0	1	5

* Le mobile trace a été supprimé et remplacé par le HTDS, raison pour laquelle il n'y a plus aucun chiffre disponible le concernant. Les chiffres pour 2021 concernent dès lors le HTDS. Le HTDS est un appareil permettant de détecter aussi bien les stupéfiants que les explosifs. Un swab (échantillon de prélèvement composé d'une matière absorbante) est appliqué sur les mains de l'individu, le volant, le levier de vitesse... et est ensuite introduit dans l'appareil. Ce dernier se met à chauffer à l'intérieur, ce qui permet d'analyser les matières prélevées sur le swab. Si la présence de matières explosives ou de produits stupéfiants est confirmée, une alarme retentit sur l'appareil, qui communique le nom de la matière détectée.

Technique et expertise en appui à l'enquête

De façon générale, la diminution des dossiers traités est essentiellement due à la situation sanitaire depuis mars 2020.

Analyse comportementale

Sur la base de leur expertise scientifique (psychologie, sociologie...), les analystes comportementaux (GAC) de la Police Fédérale offrent un appui aux enquêteurs à travers trois missions principales :

- expertise en matière d'auditions ;
- analyses (profils, menaces...);
- *assessments* dans des dossiers nécessitant une approche multidisciplinaire en partenariat avec la Direction des opérations de police judiciaire (DJO).

Nombre de dossiers pour lesquels les analystes comportementaux ont fourni un appui	2019	2020	2021
Expertise auditions	155	131	91
Analyses	39	21	27
Entretiens d'évaluation (<i>assessment</i>)	9	2	6
Total	203	154	124

Détection de mensonges

Une équipe d'experts est spécialisée dans les techniques d'audition, en particulier celles menées à l'aide d'un polygraphe (ou "détecteur de mensonges"). En raison de la situation sanitaire, l'équipe n'a repris les tests qu'en août 2021.

	2019	2020	2021

	2019	2020	2021
Nombre de tests de polygraphie	271	77	47
Nombre de résultats mensongers	104	15	9
Nombre d'aveux	33	1	1

Techniques d'audition audiovisuelle de mineurs victimes ou témoins d'infractions (TAM)

Une équipe de la Direction de la police technique et scientifique (DJT) a pour tâche principale de standardiser les auditions de mineurs, qui sont très spécifiques. À cette fin, l'équipe a développé le réseau TAM, qui opère aux niveaux tactique et opérationnel.

Les missions de l'équipe TAM peuvent être réparties en trois volets principaux :

- la gestion du matériel d'audition spécialisé au sein des locaux d'audition déconcentrés ;
- l'organisation et la prestation de formations pour les auditionneurs TAM ;
- le suivi du réseau TAM au travers de la recherche et du développement.

Le réseau TAM, en charge de l'audition audiovisuelle des mineurs :

	2020	2021
Nombre d'auditionneurs TAM à la Police Intégrée	723	723
Nombre d'auditions*	5 206	5 732
• auditions "voyeurisme, outrage aux mœurs et violence"	3 054	3 413
• auditions "blessures corporelles infligées intentionnellement"	1 528	1 677
• auditions "pédopornographie" et "outrages aux bonnes mœurs"	134	130

*Quelques constats frappants concernant les auditions :

- 4 259 victimes (81 %), 390 témoins (7 %) et 64 suspects (1,2 %) ;
- Le nombre de femmes auditionnées est deux fois supérieur au nombre d'hommes auditionnés.
- Toutes les victimes ne sont pas mineures : on y trouve également 177 adultes (+18) vulnérables.

Analyse mœurs

Une équipe spécialisée dans l'analyse de faits de mœurs (ZAM, anciennement connue sous le nom de "service ViCLAS") établit des liens entre différents dossiers de mœurs, c'est-à-dire des délits à caractère sexuel ou violent.

À cette fin, elle se sert, entre autres, de l'outil ViCLAS (*Violent Crime Linkage Analysis System*). En 2021, cette banque de données a permis de réaliser 65 analyses de mœurs et d'établir ainsi 19 liens avec d'autres faits et dossiers

Portraits-robots et reconstitution faciale (2D & 3D)

La section ROBOT dispose de portraitistes qui, en plus de la réalisation de portraits-robots, maîtrisent d'autres techniques, comme la reconstitution faciale (2D & 3D). Les portraitistes utilisent aujourd'hui, à côté de leur crayon, des outils performants (tablettes numériques) pour réaliser les portraits-robots.



Portraits-robots

	2019	2020	2021
Portraits-robots	386	213	163
Dessins post-mortem	-	5	4 + 2 (appui d'experts aux Pays-Bas)
Reconstructions faciales	-	5	2
Nombre total de demandes traitées	444	234	188



Laboratoires de police technique et scientifique

Les laboratoires de police technique et scientifique offrent un appui spécialisé aux services d'enquête de la Police Locale et de la Police Fédérale, à travers notamment les prélèvements, les analyses et les comparaisons de traces.

10 318



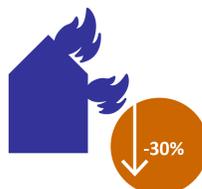
Vols

542



Braquages et autres vols avec violence

578



Incendies (volontaires et accidentels)

483



Meurtres et homicides

322



Suicides

1 158



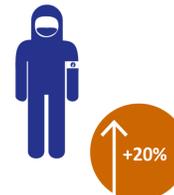
Décès suspects

173



Faits de mœurs

2 571



Autres (drogues, accidents de la route, faux documents, etc.)

Appui dans le cadre d'enquêtes (nombre de dossiers)	2018	2019	2020	2021
Vols	22 245	20 286	13 163	10 318*
Braquages et autres vols avec violence	1 238	1 161	769	542

Appui dans le cadre d'enquêtes (nombre de dossiers)	2018	2019	2020	2021
Incendies (volontaires et accidentels)	1 064	1 117	820	578
Meurtres et homicides	583	562	535	483
Suicides	415	400	366	322
Décès suspects	1 398	1 390	1 358	1 158
Faits de mœurs	214	229	182	173
Autres (drogues, accidents de la route, faux documents, etc.)	2 040	2 137	2 571	5 708

* Depuis la crise du Covid-19, l'appui dans le cadre de vols a fortement diminué. L'hypothèse la plus crédible est que les mesures de confinement ont fait chuter les phénomènes de vols, notamment dans les habitations plus souvent occupées.



Success Story

La qualité sonore au service des enquêtes

Les progrès techniques et technologiques permettent des avancées remarquables dans les enquêtes judiciaires qui nécessitent un appui spécialisé. En 2021 par exemple, un nouveau logiciel audio s'est avéré particulièrement efficace et décisif dans deux enquêtes distinctes. Capable entre autres de s'adapter à l'évolution du bruit ou encore de réduire les interférences, ce logiciel permet d'obtenir une qualité sonore jusqu'ici inconcevable.

Dans le premier cas, une affaire de meurtre, une écoute directe a pu être réalisée dans une pièce dont l'environnement sonore était largement perturbé par des interférences à basses fréquences. Le deuxième dossier était lié à une association de malfaiteurs. Le même logiciel a rendu possible une autre écoute directe, cette fois dans un espace très réverbérant.

Les nouvelles technologies ne sont pas que des gadgets : leur utilisation apporte un soutien non négligeable dans de multiples circonstances et à de nombreux moments de l'enquête.

Le FAST, une unité spécialisée dans la recherche des criminels en fuite

La circulaire du Collège des procureurs généraux (COL) sur la recherche de personnes en fuite et de personnes évadées a été publiée l'année passée. Cette COL fixe la répartition des tâches entre le Fugitive Active Search Team de la Direction des opérations de police judiciaire (DJO/FAST) et les autres services de police (Police Locale et autres unités de la Police Fédérale). Elle précise également les tâches essentielles de DJO/FAST et fournit des explications sur l'exécution des principales tâches opérationnelles du team.

Par ailleurs, 569 nouveaux dossiers ont été initiés, dont 171 (+4 %) ont été bouclés dans le courant de la même année.

Le team a aussi réalisé de gros efforts pour faire évoluer des dossiers non résolus, avec à la clé une diminution de 28 % de ces dossiers (quelque 1 550 dossiers sont toujours ouverts).

Au total, 306 fugitifs (+4 %) ont été appréhendés, dont 78 sur le territoire belge. Parmi ces arrestations, 55 ont été directement opérées par le Fugitive Active Search Team de la Direction des opérations de police judiciaire. DJO/FAST a notamment mis la main sur trois "Most Wanted Fugitives", à savoir Youssef Ben Hamou (meurtre), Eric De Coq van Delwijnen (tentative de meurtre) et Aldo lamandi (tentative de meurtre).

Depuis la mi-2021, DJO/FAST est également responsable de la recherche de HVT (High Value Targets), pour laquelle elle a mobilisé 25 % de sa capacité.

Identification : faire parler les morts

En dehors des catastrophes, le Team DVI (Disaster Victim Identification) intervient également dans l'identification des victimes en général. Il relève aussi de nouveaux défis tels que le necrosearch (archéologie médico-légale) et le MTD (Moeilijk Terrain/Terrain Difficile) afin de trouver des solutions en cas d'identification difficile de victimes décédées.

Le DVI se compose d'un noyau permanent au sein de la Direction de la police technique et scientifique (DJT) et d'un pool DVI dont le personnel est réparti sur l'ensemble du pays.

En 2021, le team DVI a effectué 131 interventions (contre 149 en 2020), dont 100 ont abouti à une identification (contre 93 en 2020).

Le partenariat est un élément clé pour le DVI. Une approche professionnelle sur le terrain exige une organisation et une coopération réfléchies. Afin de coordonner efficacement cette collaboration, des exercices réalistes sont organisés chaque année. Ceux-ci n'ont cependant pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire.

Fraude à l'identité et faux monnayage

La Police Judiciaire Fédérale dispose d'une équipe spécialisée dans le faux monnayage et la fraude à l'identité à l'aide de faux documents. À cette fin, cette équipe entretient des contacts avec des partenaires nationaux et internationaux.

Faux documents

L'équipe d'experts a analysé en tout 57 611 documents d'identité ou de voyage dans le cadre de la problématique de la fraude à l'identité.

43 268 documents ont été analysés dans le cadre de la [procédure européenne de prévention de la fraude](#); 589 d'entre eux se sont avérés être des faux (contre 278 en 2020).

Par ailleurs, 10 318 permis de conduire ont été contrôlés (contre 6 543 en 2020), dont 696 ont été reconnus faux et déclarés non valables (contre 245 en 2020).

Les 4 025 autres documents analysés sont issus de contrôles aux frontières et de saisies chez des faussaires.

Faux monnayage

Nombre de faux billets détectés	2019	2020	2021
Euros	46 088	56 968	60 105
Devises étrangères	515	1 497	23 083*

* Dans l'un des dossiers, la Police Judiciaire Fédérale de Liège a pu saisir 22 227 faux billets de 100 dollars américains.

Sécurité en ligne

- 2021 a vu confirmer la tendance de la hausse constante des arnaques via phishing par e-mail.
- La Federal Computer Crime Unit (FCCU) a ouvert 18 nouveaux dossiers d'enquête.
- La Police Judiciaire Fédérale a participé aux côtés de ses partenaires à de nombreuses campagnes publiques de sensibilisation à la cybersécurité pour les particuliers et les entreprises.

Recherche sur Internet

La section i2-IRU (Internet Referral Unit) de la Direction de la lutte contre la criminalité grave et organisée (DGJ/DJSOC) assure différentes missions :

- la recherche sur Internet ;
- le blocage de sites et/ou de contenus en collaboration avec les fournisseurs d'accès et les plates-formes Internet ;
- la communication en matière de prévention ;
- la formation, l'information et le partage d'expertise ;
- la participation aux actions d'Europol.

Pour les dossiers Terro (propagande terroriste et activités extrémistes violentes apparentées sur Internet), l'i2-IRU travaille avec l'Internet Referral Unit créée par Europol (IRU EU). Europol dispose d'un outil automatisé pour rendre inaccessible la propagande une fois détectée. Les dossiers liés à la Belgique sont ensuite traités par l'i2-IRU.

En 2021, sur la base d'une évaluation policière, l'i2-IRU a détecté 367 contenus Terro, dont 183 ont été retirés sur base volontaire par le fournisseur d'accès ou la plateforme de publication.

L'i2-IRU a également détecté 82 *fake news* qui ont engendré des demandes de retrait. À 16 reprises, elles ont volontairement été retirées par les plateformes.

Détection et blocage de sites/contenus en ligne	2021
IRU - Terro	367 (183 retraits)
IRU - Hate speech	232 (31 retraits)
IRU - Fake news	82 (16 retraits)
IRU - Covid-19	105 (28 retraits)

Parallèlement à la détection et au blocage de contenus en ligne sur la base d'une évaluation policière, la section i2-IRU fournit un appui aux unités d'enquête. En 2021, le nombre de dossiers dans ce domaine est resté stable.

L'évolution concerne les catégories de dossiers par rapport au contexte de pandémie et de confinement. Le phénomène majeur notable en 2021 est celui d'un phishing (arnaque par courrier électronique) qui a circulé tout au long de l'année, usurpant les noms de personnalités policières comme Marc De Mesmaeker, le commissaire général, Eric Snoeck, le directeur général de la Police Judiciaire Fédérale ou encore Catherine De Bolle, l'ancienne commissaire générale.

Malgré de nombreuses communications en Belgique et en France au sujet de cette arnaque, i2-IRU a géré près d'une centaine de cas en étroite collaboration avec la France, d'où provenaient la majorité des courriers reçus.

1 082



dossiers

Appui d'i2-IRU aux enquêtes (nombre de dossiers)	2019	2020	2021
Terrorisme	314	244	286
Information	132	151	134
Fraudes	118	194	144
Vols	91	32	23
Tentatives de suicide	66	69	65
Abus sexuels sur mineurs	54	53	52
Traite des êtres humains	47	35	36
Stupéfiants	40	57	42
Ordre public	40	97	47
Haine en ligne	37	47	30
Cybercriminalité	31	37	40
Armes	26	20	25
Disparitions	/	23	20
Hormones	13	15	11
Meurtres	2	16	20
Patrimoine	/	6	4
Fake news (appel à émeute, faux médicaments)	/	2	2
Revenge porn	/	1	12
Gestion escroqueries (phishing par e-mail) du type "brigade des mineurs"	/	/	89
Total	1 011	1 099	1 082

Depuis le 1er novembre 2021, la police belge dispose d'ailleurs d'un quatrième fonctionnaire de contact au sein d'Europol à La Haye. Il a été affecté plus précisément à la Joint Cybercrime Task Force, soutenue par les États membres de l'UE dans la lutte contre les formes graves de cybercriminalité.

Federal Computer Crime Unit

La Federal Computer Crime Unit (FCCU) a pour mission de lutter contre les formes complexes et organisées de cybercriminalité, en particulier lorsque celles-ci ont un impact sur les infrastructures critiques ou les fournisseurs de services essentiels. Parallèlement, la FCCU a développé une expertise dans certaines matières de haute technologie et elle fournit un appui spécialisé aux services d'enquête centraux et aux services d'inspection (AIG/Comité P) pour

analyser des supports de données numériques. Enfin, la FCCU collabore avec la Direction de la communication (CGC) pour informer et sensibiliser la population au sujet de la cybersécurité, des tendances numériques actuelles et de la sécurité en ligne, notamment via les canaux de la Police Fédérale sur les médias sociaux.

En 2021, 18 nouveaux dossiers d'enquête ont été ouverts par la FCCU.



Terrorisme, extrémisme, radicalisme

- Une partie de la capacité de la Police Judiciaire Fédérale (18 %) est au service du parquet fédéral. Dans ce cadre, 106 713 heures ont été prestées dans la lutte contre le terrorisme.
- La recherche de Jurgen Conings a mobilisé plus de 2 343 collaborateurs de la Police Fédérale pendant 33 jours.
- Les extrémismes politiques, à droite comme à gauche, montent en puissance et se montrent de plus en plus violents.

Dossiers fédéraux

Une partie de la capacité de la Police Judiciaire Fédérale est mise à la disposition du parquet fédéral (18 %, contre 15,5 % en 2020).

En 2020, 428 982 heures d'enquête avaient été prestées pour le compte du parquet fédéral, dont 119 424 dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. En 2021, malgré une augmentation du nombre d'heures d'enquête, la partie "terro" a diminué. En effet, l'affaiblissement de la menace terroriste observé ces dernières années a conduit à une réorientation de la capacité vers la surveillance d'autres phénomènes. Le nombre d'heures consacrées au suivi des tendances fortes ou émergentes potentiellement déstabilisantes et violentes ("Non-terrorisme" dans le tableau ci-dessous) a cependant encore augmenté en 2021.

Par exemple, la Police Judiciaire Fédérale note une forte présence des extrémismes d'un bord à l'autre de l'échiquier politique. Ces mouvements prennent de l'ampleur et, fait notable, s'arment de plus en plus. Ils tendent à remplacer les menaces terroristes "classiques" religieuses auxquelles la société faisait face il y a quelques années.

Par le biais notamment des réseaux sociaux et des messageries, on observe également une **internationalisation** des groupes : les personnes se reconnaissant d'une même idéologie communiquent à présent au-delà des frontières. Les **informations** circulent rapidement (fake news comprises) entre les partisans de mouvements politiques, religieux ou conspirationnistes. De même, les flux financiers, notamment les **financements**, se mondialisent.

Capacité de la Police Judiciaire Fédérale mise à la disposition du parquet fédéral

	2018		2019		2020		2021	
Phénomènes	Heures	%	Heures	%	Heures	%	Heures	%
Terrorisme	236 881	60	174 016	45	119 424	28	106 713	24
Non-terrorisme	159 423	40	213 102	55	309 558	72	335 827	76
Total	396 304	100	387 118	100	428 982	100	442 540	100



La recherche de Jurgen Conings

La disparition de Jurgen Conings, militaire de carrière, et la menace qu'elle faisait planer sur la sécurité publique ont tenu la Belgique et une partie de l'Europe en haleine pendant plusieurs semaines.

Le mardi 18 mai 2021, la Direction de coordination et d'appui (DCA) du Limbourg a été informée de la disparition de Jurgen Conings, qui était connu comme un potentiel extrémiste dangereux. Il était en possession d'armes lourdes. En raison de la gravité de la situation, la phase fédérale du plan

d'urgence terrorisme a été enclenchée. S'en est suivie une gigantesque opération de police, dont l'épicentre était le parc national de la Haute Campine, et qui allait finalement durer plus d'un mois.

L'opération de grande envergure, comprenant un volet judiciaire et un volet administratif, a commencé le 19 mai 2021 et a pris fin le 21 juin, au lendemain de la découverte du corps de Jurgen Conings.

Durant ces 33 jours de recherche, 2 343 collaborateurs de la Police Fédérale ont été mis à pied d'œuvre, pour un total de 21 769 heures de travail. Une multitude d'entités ont pris part à cette opération de grande ampleur, en particulier la Direction de coordination et d'appui (DCA) et le corps d'intervention (CIK) du Limbourg, la Cellule personnes disparues de la Direction des opérations de police judiciaire (DJO), la Direction de sécurité publique (DAS), la Direction d'appui canin (DACH), la Direction d'appui aérien (DAFA) et d'autres CIK. Les services des Unités spéciales (DSU et NTSU) ont également été sollicités pour un total de 19 682 heures de travail consacrées à la recherche. D'autres entités, telles que la Police Fédérale de la Route, la Police de la Navigation (SPN) et la Direction de sécurisation (DAB) ont offert leur appui dans le cadre de leur fonctionnement régulier.

De plus, 930 membres de la Police Locale ont été mobilisés pour l'opération de recherche ou des opérations en lien avec le dossier (mesures de protection, services d'ordre lors de manifestations de soutien, etc.), ainsi que des services de police étrangers, l'armée et la protection civile.

Le dossier a également suscité un intérêt international et a temporairement accru la charge de travail et la vigilance au sein du Single Point of Operational Contact (SPOC) de la Direction de la coopération policière internationale (CGI). Tous les canaux nationaux et internationaux possibles ont été activés pour favoriser les échanges d'informations nécessaires et lancer les signalements internationaux, que ce soit par le biais de Siena, d'Interpol ou de Sirene.

Enfin, la Police Judiciaire Fédérale (PJF) d'Anvers a mené l'enquête judiciaire, dirigée par le parquet fédéral et deux juges d'instruction spécialisés. Au final, la Police Judiciaire Fédérale a consacré 10 284 heures de travail à cette enquête judiciaire, qui s'est clôturée le 25 avril 2022.

“Disponibilité, expertise et calme professionnel

« La menace peut surgir de n'importe où et à tout moment. Nous nous devons, en tant que service de police, d'y être préparés, et de demeurer à tout moment vigilants et prêts à intervenir. J'ai pu constater, au cours des opérations de recherche du fugitif Jurgen Conings, que nous n'avons pas dérogé à ce principe. J'ai été le témoin de grandes qualités au sein de nos effectifs : disponibilité solidaire et inconditionnelle, motivation et engagement, expertise et calme professionnel.

L'ardeur et la persévérance dont ont fait preuve une multitude de collaborateurs de la Police Fédérale, en collaboration avec bon nombre de partenaires (Justice, Police Locale, Défense, Croix-Rouge, Sécurité civile, unités spéciales étrangères...), et en concertation avec de nombreuses autorités, illustrent le dévouement et la volonté de contribuer à une société sûre où il fait bon vivre ».



PREMIER COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE MARC DE MESMAEKER
Commissaire général de la Police Fédérale

Les Behaviour Detecting Officers (BDO) ont pour tâche de reconnaître tout comportement inhabituel ou déviant sur la base d'une série d'indicateurs. À la suite de la vague d'attentats terroristes survenus en Belgique et dans les pays voisins, le souhait de voir se développer une formation dédiée à cette technique, qui permet notamment de détecter les terroristes (potentiels), s'est fait grandissant.

Fin 2021, près de 2 300 membres du personnel de la Police Intégrée ont ainsi bénéficié de la formation BDO (avec brevet) ; 136 d'entre eux sont devenus active *trainers*. Au total, la Police Fédérale compte 1 300 BDO, principalement au sein de la Police Aéronautique (LPA), de la Police des Chemins de Fer (SPC), de la Direction de la sécurité publique (DAS) et des corps d'intervention (CIK).

Pour la Police Aéronautique (LPA), le BDO est devenu une fonctionnalité de base du travail policier dans les aéroports. Des équipes BDO opèrent chaque jour en complément des patrouilles classiques. Les nouveaux membres du personnel qui entrent à la Police Aéronautique suivent la formation dès que possible afin d'exploiter cette fonctionnalité de base sur le terrain.



Screening

Avis et attestations de sécurité

Le *screening* consiste en une vérification de sécurité dans le but de délivrer un avis ou une attestation de sécurité. Il doit permettre à certaines personnes de se rendre dans des lieux "sensibles" en vue d'y effectuer un travail ou d'y occuper un poste spécifique.

Avis & attestations	2018	2019	2020	2021
Aéroports	20 625	20 068	15 491	19 956
Autorité nationale de sécurité (ANS)	13 278	6 569	5 507	5 901
Divers	6 200	6 488	3 368	4 355
Militaires	5 000	4 993	7 337	27 672
Agence fédérale de contrôle nucléaire (AFCN)	5 822	4 994	4 519	3 018
Engagements Police Intégrée	4 845	5 916	3 437	6 628
Appui zones de police	1 000	578	295	338
Distinctions honorifiques	17 368	20 207	13 181	14 971
Total	56 770	69 813	53 135	82 739

L'année 2021 a été marquée par une augmentation du nombre de screenings effectués préalablement à l'engagement de candidats policiers et CALog, ainsi que ceux demandés par la Défense.

Habilitations de sécurité

Les membres du personnel de la Police Fédérale et de la Police Locale qui, en raison de leur fonction, ont ou doivent avoir accès à des données classifiées ou des locaux, lieux de réunions classifiés, doivent disposer d'une habilitation spécifique. Ces "habilitations de sécurité" ont pour but de protéger des informations sensibles en limitant leur disponibilité.

Depuis 2018, nous constatons que le nombre de demandes d'une habilitation de sécurité, au sein de la Police Intégrée, est relativement stable, même s'il connaît une très légère augmentation.

Habilitations de sécurité octroyées	2018	2019	2020	2021
Confidentiel	19	10	76	52
Secret	735	753	713	732
Très secret	147	195	247	259
Total	901	958	1 036	1 043

En 2021, 76 % des demandes (de renouvellement) d'habilitation provenaient de membres de la Police Fédérale.

Sécurité économique et sociale

- Le MOTEM assure une approche plus efficace de la fraude sociale.
- D'importants investissements ont été réalisés au sein de plusieurs arrondissements dans l'approche de l'exploitation économique et du dumping social.
- L'approche administrative dans la lutte contre ces phénomènes de sécurité prend de l'ampleur.

Approche de la fraude sociale et fiscale : le MOTEM

La collaboration entre la Police Judiciaire Fédérale et les services spécialisés sous la forme d'un MOTEM (Multidisciplinair Onderzoeks Team Enquêtes Multidisciplinaires) constitue un outil important dans l'approche de la fraude sociale et fiscale.

Une bonne collaboration a été instaurée en matière de fraude sociale. Cette approche est importante, car la fraude sociale non seulement porte préjudice aux victimes, mais met aussi à mal l'économie et les pouvoirs publics. Elle fausse la concurrence et pousse les entreprises honnêtes hors du marché. Les pouvoirs publics perdent des centaines de milliers, voire des millions d'euros, de cotisations sociales. Le travailleur se retrouve en position de faiblesse, court le risque d'être exploité et n'a droit à aucun revenu en cas de maladie ou d'accident. L'employeur empêche quant à lui des millions d'euros, entre autres en faisant appel à des entreprises étrangères dites "boîtes aux lettres", censées se charger du détachement vers la Belgique. Dans le cas du dumping social, on estime qu'un travailleur procure à son employeur un bénéfice d'environ 38 000 euros par an.

Entre 2018 et 2021, la Police Judiciaire Fédérale a initié 282 dossiers de fraude sociale en Belgique, dont 91 en Flandre orientale et Flandre occidentale, 61 à Anvers et dans le Limbourg, 60 en Brabant, 44 à Liège et au Luxembourg, et 25 dans le Hainaut et à Namur. En termes de capacité, cette mobilisation représente 80 enquêteurs travaillant en permanence dans des dossiers de fraude sociale organisée. Une collaboration intense avec les services d'inspection sociale a eu lieu dans 60 % de ces dossiers.

En 2021 plus particulièrement, la Police Judiciaire Fédérale a initié 57 dossiers de fraude sociale en Belgique, dont 21 en Flandre orientale et Flandre occidentale, 19 à Anvers et dans le Limbourg, 9 en Brabant, 6 à Liège et au Luxembourg, et 2 dans le Hainaut et à Namur. Une collaboration intense avec les services d'inspection sociale (concept MOTEM) a eu lieu dans 76 % des dossiers.

Dans environ 20 % des dossiers, des saisies significatives ont pu être réalisées, en vue d'une confiscation définitive devant le tribunal. Les enquêtes qui étaient en cours en 2021 (initiales en 2021 ou plus tôt) ont permis de saisir un total de 52 millions d'euros. Il s'agit là uniquement de la partie réalisée par la voie judiciaire ; les régularisations effectuées par les services d'inspection dans les dossiers MOTEM ou dans leurs propres dossiers de fraude sociale ne sont pas comptabilisées.

Dans le MOTEM, la PJF travaille le plus souvent avec l'Office national de la sécurité sociale (ONSS), mais aussi avec l'Inspection du travail (CLS) et l'Office national de l'emploi (ONEM). Le Service d'information et de recherche sociale (SIRS) coordonne les services d'inspection sociale lors d'actions de grande envergure.

L'atout majeur du MOTEM est que chaque service contribue aux enquêtes en s'appuyant sur ses points forts et sa spécialisation. Cela permet d'obtenir une meilleure image des organisations criminelles. L'approche à adopter est ensuite déterminée en concertation avec l'Auditeur du travail. Cela se fait selon un plan d'enquête établi, de manière efficace et avec énormément d'échanges d'informations. Outre l'arrestation des suspects, il est particulièrement important de calculer et de récupérer un maximum de bénéfices obtenus illégalement. Il est clair que selon une telle approche, $1 + 1 = 3$.

Concernant le volet fiscal du MOTEM, la PJF et les fonctionnaires du fisc auprès des parquets travaillent en étroite collaboration sur des dossiers fiscaux auxquels un traitement minutieux doit être réservé. Ici aussi, la coopération se veut complémentaire, dans une optique de renforcement mutuel. L'extension à venir aux spécialistes fiscaux spécialement appelés à coopérer directement avec la PJF permettra d'accroître la performance de l'approche de la fraude fiscale, qui va souvent de pair avec la fraude sociale.



Success Story

Trafic de cigarettes contrefaites démantelé

La coopération exemplaire entre la Police Judiciaire Fédérale, les services douaniers et les autorités françaises a permis l'identification et le démantèlement d'une organisation criminelle impliquée dans le **trafic de cigarettes contrefaites** à destination du Royaume-Uni. Si le sujet a l'air banal, cette enquête, initiée en juillet 2020 par la Police Judiciaire Fédérale (PJF) de Louvain et coordonnée par Europol et Eurojust, a obtenu des résultats saisissants. En effet, les 4 et 5 mai 2021, les enquêteurs ont procédé simultanément à 28 perquisitions à domicile en Belgique, en France et aux Pays-Bas. Douze suspects ont été arrêtés, dont les leaders de l'organisation. Plus d'un million d'euros en espèces, onze véhicules de luxe et du matériel permettant de fabriquer 1 800 000 paquets de cigarettes ont été saisis et deux sites de production démantelés.



Success Story

Hommes de paille et sociétés fantômes

Après une plainte déposée par une société de location de voitures de luxe, la Police Judiciaire Fédérale (PJF) du Limbourg a identifié une organisation criminelle à Heusden-Zolder.

Par le biais d'entreprises et de personnes fictives, les criminels ont loué et ensuite revendu dix-sept véhicules de luxe dans le circuit illégal en Allemagne, équivalent à une perte de 1 903 000 euros pour la société de location. L'enquête a débouché sur huit arrestations, une saisie de 83 142 euros sur des comptes bancaires et de 33 775 euros en espèces.

Grâce à cette affaire, les enquêteurs ont découvert que l'organisation criminelle effectuait, depuis 2018, d'autres sortes de transactions frauduleuses sous le couvert d'hommes de pailles et de sociétés fantômes. Cette enquête parallèle a permis à la PJF de saisir deux biens immobiliers, quatre véhicules, deux montres de luxe et 313 000 euros cash.

Approche administrative de la fraude sociale et économique

Dans la lutte contre la criminalité organisée et les phénomènes de sécurité, une approche administrative proactive existe aux côtés de l'approche pénale réactive. Le concept d'approche administrative vise à ébranler la criminalité organisée par un volet supplémentaire (en plus des piliers judiciaires, policiers et financiers traditionnels) : le volet administratif.



Approche transfrontalière des parcs de vacances

Plusieurs parcs de vacances limbourgeois ont été soumis à un flexcontrôle en 2021 et lors des années précédentes. Les éléments déclencheurs de tels contrôles sont, par exemple, la résidence permanente dans ces parcs, l'hébergement d'ouvriers étrangers dans des caravanes et maisonnettes non conformes, des problèmes en matière de sécurité incendie, des habitations non conformes à la zone, le déboisement illégal, l'enregistrement insuffisant de résidents, des plaintes de riverains, etc.

Les actions sont organisées à l'initiative de l'ARIEC du Limbourg en accord avec Toerisme Vlaanderen. Y participent aussi, en plus des fonctionnaires communaux (environnement, aménagement du territoire, habitat, service des étrangers, service population), les zones de police locales, les sapeurs-pompiers, divers services fédéraux d'inspection et la Vlaamse Wooninspectie. Une collaboration étroite est souvent mise en place avec l'EURIEC et les services d'inspection sociale des Pays-Bas.



Carwash frauduleux en ligne de mire

À la suite de plaintes pour nuisances de la part d'habitants de Bourg-Léopold, une commune dans le Limbourg, une action intégrale du genre flexcontrôle - concept développé par l'ARIEC du Limbourg -, impliquant différents partenaires (police, pompiers, l'Office des étrangers, l'Office national de sécurité sociale, d'autres services d'inspection sociale et financière) a été menée à l'encontre d'un carwash. Celui-ci était en infraction à bien des égards : dépassement des limites du nombre de voitures autorisées par jour défini dans le permis environnemental, insalubrité de la partie résidentielle, non-respect des normes incendie (présence de bouteilles de gaz, stockage de produits inflammables, absence de contrôle de l'installation électrique, etc.), travail non déclaré, emploi sans permis de travail ou de séjour... Des contrôles antérieurs avaient déjà mis en évidence le dépassement des heures d'ouverture. Des irrégularités concernant les comptes annuels ont aussi été constatées.

Le partenariat international comme clé du succès

- La Police Fédérale contribue de manière substantielle au développement de nouveaux systèmes d'information européens et à l'adaptation de systèmes existants...
- ...ainsi qu'aux missions de gestion civile des crises de l'Union européenne et des Nations Unies.
- La formation commune *Zonder zorgen de grens over* demeure une success story belgo-néerlandaise ; à présent, cette formation transfrontalière implique aussi la police française.

Accords bilatéraux et multilatéraux

Le traité bilatéral de coopération policière avec la Serbie, datant de 2017, est entré en vigueur le 1er novembre 2021. L'importance de ce traité, qui s'applique à toutes les formes majeures de criminalité organisée et de terrorisme, réside principalement dans le fait qu'il fournit une base juridique solide pour les échanges bilatéraux d'informations entre les services de police belges et serbes, avec les garanties nécessaires en matière de protection de données à caractère personnel et d'informations classifiées. Par ailleurs, ce traité comporte également une série de dispositions relatives à la nomination et au déploiement d'officiers de liaison bilatéraux.



En mission aux États-Unis

En novembre 2021, Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique, Marc De Mesmaeker, commissaire général et Bart Raeymaekers, directeur général du Centre de crise, ont effectué une visite de travail commune aux États-Unis. Ils y ont rencontré quelques hauts responsables des services de sécurité (FBI, DEA, FEMA, Terrorist Screening Center, etc.).

La ministre s'est également entretenue avec son homologue américain de l'Intérieur, Alejandro Mayorkas. La délégation belge s'est en outre réunie avec des représentants des Nations Unies pour débattre sur la lutte contre le terrorisme et la gestion civile des crises. La bonne tenue de cette visite a été assurée par l'officier de liaison de la Police Intégrée aux États-Unis. Ce dernier appartient à la Direction de la coopération policière internationale (CGI) de la Police Fédérale.



Mise en œuvre de la nouvelle législation européenne

La Police Fédérale a préparé la mise en œuvre de diverses réglementations de l'Union européenne (UE), telles que le système d'entrée/sortie, l'interopérabilité et les nouveaux règlements SIS (relatifs à l'utilisation du système d'information Schengen). Ces préparatifs s'inscrivent dans le cadre d'un mécanisme de mise en œuvre multidisciplinaire et visent, entre autres, à mieux harmoniser les différents systèmes d'information européens et à permettre des échanges entre les banques de données.

En outre, la Police Fédérale – le cas échéant en collaboration avec la Police Locale – a suivi de près les négociations relatives au nouveau règlement Europol, à la proposition de screening aux frontières extérieures, à l'Artificial Intelligence Act, au règlement Prüm II, à la recommandation du Conseil en matière de coopération policière opérationnelle et à la directive relative à l'échange d'informations (qui remplace la décision-cadre suédoise).

Évaluations Schengen

Après avoir été reportées à plusieurs reprises en raison de la pandémie de Covid-19, les évaluations Schengen pour les volets 'SIS/SIRENE' (échange international d'informations) et 'coopération policière' ont eu lieu en 2021. Des points à améliorer, principalement de nature technique et sur lesquels il faudra travailler au cours des deux prochaines années, ont été identifiés dans le rapport de la commission Schengen.

Le rapport relatif au volet 'SIS/SIRENE' a traversé toutes les étapes nécessaires au niveau de l'UE et a finalement été approuvé en 2021. La Commission européenne suit les progrès réalisés par les services concernés grâce à un plan d'action coordonné, entre autres, par la Direction de la coopération policière internationale (CGI).

Un plan d'action comportant des points d'amélioration sera également élaboré pour le rapport d'évaluation Schengen relatif au volet 'coopération policière', dès que celui-ci sera finalisé.

La coopération policière aux frontières

Zonder zorgen de grens over

En raison des restrictions dues au Covid-19, peu de formations communes Zonder zorgen de grens over (Franchir la frontière sans soucis) ont pu être organisées. Cette formation s'intéresse à ce qui est possible et autorisé dans un pays et dans l'autre en cas d'actions ou d'interventions transfrontalières. Les formateurs et les participants à la formation sont des policiers belges et néerlandais.

Le nouveau traité Benelux de coopération policière, signé le 23 juillet 2018 par les ministres de tutelle belges, néerlandais et luxembourgeois, aura un impact sur les contenus didactiques de ces formations. La Belgique a ratifié ce nouveau traité le 4 mars 2021.

Grâce au succès de cette formule de formation et à la demande de plusieurs services de police, la Direction de la coopération policière internationale (CGI), en coopération avec des partenaires aux Pays-Bas et au Grand-Duché de Luxembourg, a développé de nouveaux modules pour des groupes cibles spécifiques :

- la Police de la Navigation (SPN), la Police des Chemins de Fer (SPC), la Police Fédérale de la Route (WPR) et les Unités spéciales (DSU). Une formation pour la recherche locale est également en préparation.

Les contenus didactiques et le dossier d'agrément ont été finalisés en vue d'une formation similaire en plusieurs phases dans la région frontalière avec la France. L'année dernière, une session train-the-trainer de trois jours a été organisée pour une vingtaine de candidats chargés de cours à l'académie de police du Hainaut (Jurbise).



Collaboration renforcée avec la France

À la demande de la ministre de l'Intérieur, la Police Intégrée, sous la conduite de la Direction de la coopération policière internationale (CGI) de la Police Fédérale, a élaboré un plan d'action pour mettre en œuvre les recommandations formulées par le Comité P en 2020 dans le rapport de son enquête de contrôle menée en 2018 au sujet de la coopération policière transfrontalière entre la Belgique et la France pour les zones de police des provinces de Hainaut et de Flandre occidentale. Ce plan, approuvé le 18 mai 2021 par le Comité de coordination de la Police Intégrée, vise à renforcer la coopération policière avec la France par de nombreuses actions, allant de l'élaboration d'un plan de sécurité commun à une meilleure utilisation des systèmes ANPR (Automatic Number Plate Recognition) dans les deux pays, en passant par l'organisation de formations et d'exercices communs.

Gestion civile des crises

En 2021, quatre membres de la Police Fédérale ont travaillé en tant qu'experts antiterrorisme pour les délégations de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine (EUDEL Sarajevo), en Libye (EUDEL Tripoli), en Indonésie (EUDEL Jakarta) et au Liban (EUDEL Beyrouth).

En outre, la Police Intégrée – via la Direction de la coopération policière internationale de la Police Fédérale (CGI) – a mis un total de 13 membres du personnel (dont 11 de la Police Fédérale) à la disposition des missions de gestion civile des crises de l'Union européenne (au Niger, au Mali, en Irak, en Ukraine et dans les territoires palestiniens) et des Nations Unies (Force de police permanente basée à Brindisi). En participant à ces missions, la Belgique entend aider les autorités locales à faire face à la menace terroriste et à d'autres défis en matière de sécurité dans ces régions.

Pour la même raison, la Police Intégrée a poursuivi la mise en œuvre de projets de l'Agence belge de développement ENABEL visant à renforcer les services de sécurité au Burkina Faso et au Bénin.

Gestion de l'information



[Home](#) / Gestion de l'information

- L'information est peut-être bien l'instrument de travail le plus important de la police.
- C'est elle qui constitue la base de l'action policière, et non l'inverse ; une gestion de l'information fluide et efficace est essentielle pour lutter contre la criminalité et assurer la sécurité publique.
- Les défis dans le domaine de la gestion de l'information sont nombreux : l'innovation technologique et une numérisation pointue doivent rendre l'échange d'informations et le travail policier plus rapides, plus ciblés, plus efficaces et, surtout, plus mobiles.



Échange d'informations

- Le *Single Point of Operational Contact* (SPOC) de la Direction de la coopération policière internationale (CGI) a traité 247 511 signalements et messages d'information via divers canaux.
- Le vol, le trafic de drogues et la fraude/l'escroquerie restent les délits les plus couramment traités par le SPOC.
- En 2021, les centres de communication et d'information au niveau des arrondissements (SICAD/CIC) ont répondu à plus de 2,7 millions d'appels via les numéros 101 ou 112. Parmi ceux-ci, environ 2 400 000 étaient des appels urgents.

Échange international d'informations : Single Point of Operational Contact

Le *Single Point of Operational Contact* (SPOC) de la Police Fédérale est le centre névralgique de l'échange international d'informations policières et des signalements internationaux pour notre pays.

Le SPOC traite l'ensemble des messages en provenance et à destination de services de police étrangers, que ce soit dans le cadre d'enquêtes, de l'ordre public ou de la sécurité. Tous les signalements internationaux passent également par ce service : individus recherchés par des services de police belges ou étrangers, signalements de personnes disparues, de véhicules volés, ou demandes à des collègues étrangers de contrôler ou de localiser telle ou telle personne. Ces communications passent toutes par des canaux sécurisés, comme le canal SIENA d'Europol ou l'application 24/7 d'Interpol.

Le SPOC, qui compte plus de 100 membres du personnel, est 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 à la disposition des services de police étrangers qui ont une demande à adresser à leurs collègues belges, ou inversement. Outre le siège principal situé à Bruxelles, le SPOC comprend aussi trois centres communs entre la police et les douanes, installés à Tournai, Luxembourg et Kerkrade (NL). Ces centres permettent d'échanger des informations portant sur la coopération policière dans les régions frontalières.

Échange international d'informations

247 511



Messages opérationnels

2018	2019	2020	2021
215 189	218 856	205 506	247 511

L'échange d'informations concerne des messages opérationnels (dans le cadre de dossiers d'enquête, de mesures concernant des personnes ou des véhicules, etc.) qui sont enregistrés et traités par le SPOC via Interpol, Europol, les officiers de liaison, les services de police belges ou étrangers, etc.

Le partage d'informations en matière de criminalité organisée s'intensifie. Qu'il s'agisse de criminels en fuite figurant sur la liste Most Wanted de la Police Fédérale et pouvant être arrêtés à l'étranger, de la collecte d'informations sur un suspect étranger dans un dossier belge de stupéfiants ou du démantèlement d'un trafic international d'armes, le SPOC constitue à chaque fois un maillon crucial. Depuis l'ouverture du dossier SKY ECC, par exemple, le nombre de messages échangés avec l'étranger a augmenté de 25 %.



Phénomènes transfrontaliers

Top 5 des délits traités qui relèvent de la compétence d'Europol et sur lesquels le SPOC a échangé des informations :

	2018	2019	2020	2021
1	Vol et vol qualifié	Trafic de drogues	Vol et vol qualifié	Vol et vol qualifié
2	Trafic de drogues	Vol et vol qualifié	Trafic de drogues	Trafic de drogues
3	Fraude et escroquerie	Fraude et escroquerie	Fraude et escroquerie	Fraude et escroquerie
4	Immigration illégale	Immigration illégale	Blanchiment d'argent	Blanchiment d'argent
5	Blanchiment d'argent	Criminalité automobile	Immigration illégale	Immigration illégale

Signalements internationaux

8 968



Signalements internationaux

	2018	2019	2020	2021
SIS*	6 818	7 596	9 227	6 530
Interpol**	1 828	2 028	2 927	2 438
Total	8 646	9 624	12 154	8 968

* SIS : Système d'information Schengen. Système par lequel des signalements internationaux sont diffusés dans la zone Schengen.

** Interpol : permet de diffuser des signalements (diffusions ou notices) internationaux en dehors de la zone Schengen.

Les signalements internationaux constituent une forme particulière d'échange d'informations : le service de police signalant transmet des informations mais, en même temps, demande qu'une mesure soit prise dans son intérêt propre. Les principales mesures qui peuvent accompagner un signalement international sont les suivantes :

- l'arrestation d'une personne ;
- le refus d'entrée ou de séjour sur le territoire ;
- la localisation et/ou protection d'une personne disparue ;
- la localisation aux fins d'une procédure judiciaire ;
- le contrôle spécifique ou discret, avec ou sans contact immédiat avec le SPOC ;
- la saisie.

Pour l'instant, ces signalements sont toujours effectués manuellement. Les signalements dans le *Schengen Information System* (SIS) à des fins de "saisie" sont générés automatiquement à chaque fois que la police effectue un encodage dans la Banque de données nationale générale (BNG).

Hits

Un *hit* signifie qu'il y a une correspondance (match) avec une entité signalée internationalement pour laquelle une mesure a été demandée. L'entité ayant réalisé la correspondance peut avoir pris la mesure ou pas.

- Hits belges sur signalements internationaux étrangers

	2018	2019	2020	2021
Système d'information Schengen (SIS)	8 830	11 738	8 691	8 093
Interpol (IP)	591	590	*	*
Total	9 421	12 328	-	-

* Ce chiffre n'est plus disponible en raison de la suppression du système d'enregistrement au sein d'Interpol.

- Hits étrangers sur signalements internationaux belges

	2018	2019	2020	2021
Système d'information Schengen (SIS)	6 056	7 370	4 573	4 956
Interpol (IP)	74	199	*	*
Total	6 130	7 569	-	-

* Ce chiffre n'est plus disponible en raison de la suppression du système d'enregistrement au sein d'Interpol.

Traduction

Pour satisfaire les impératifs liés à la messagerie opérationnelle internationale en termes de langues, le SPOC dispose d'une section Traduction qui traduit dans les délais impartis les messages à caractère opérationnel (c'est-à-dire liés à un dossier de police judiciaire ou administrative) envoyés par les services de police belges et étrangers principalement via Schengen, Interpol, Europol et les officiers de liaison.

	2018	2019	2020	2021
Traductions réalisées*	15 284	13 774	11 718	10 591
Dossiers FLASH**	33,5%	34%	37%	41,5%

* La quasi-totalité des traductions concerne des dossiers opérationnels.

** Les traductions concernant des dossiers FLASH sont à traiter dans l'heure.

Screening proactif des signalements Interpol et Schengen

Le filtrage proactif consiste à vérifier les listes de notices Interpol étrangères, ainsi que les listes de formulaires A Schengen (notifications des nouveaux signalements SIS étrangers aux fins d'arrestation). Le SPOC compare le contenu de ces listes avec les bases de données belges. Cela permet non seulement un traitement plus rapide et systématique de ces listes, mais aussi d'informer les collègues sur le terrain concernant des informations opérationnelles locales, ainsi que les unités ou services qui pourraient être intéressés par ces informations.

Le système est actuellement appliqué à l'ensemble des notices Interpol et aux formulaires A Schengen (avertissement qu'un État membre a créé un signalement international SIS aux fins d'arrestation), ce qui permet au SPOC de les contrôler proactivement.

Signalements Interpol étrangers

INTERPOL	2018	2019	2020	2021
Signalements contrôlés	8 983	23 426	16 691	16 591
<i>Match*</i>	13	34	28	198

* Dans ce cas, un match signifie qu'un lien avec la Belgique a été observé, par exemple : domicilié en Belgique, connu avec mesure à prendre dans la Banque de données nationale générale (BNG).

	2019	2020	2021
Formulaires A contrôlés (notifications des nouveaux signalements étrangers aux fins d'arrestation)	19 064	28 986	12 618
Alias contrôlés (un formulaire A relatif à une personne peut contenir plusieurs alias pour cette personne et chacun est contrôlé)	26 086	32 118	15 142
Matches générés par le contrôle des formulaires A reçus	626	776	998



Success Story

N.SISnew : les applications de la police se modernisent aussi !

L'application NSIS, ou « National Schengen Information System » (Système National d'Information Schengen) permet la gestion de la partie nationale du Système d'Information Schengen (SIS). C'est grâce à elle que les 26 États membres peuvent échanger des données policières.

Cette application NSIS a été remplacée le 4 octobre 2021 par une application renouvelée appelée N.SISnew. Grâce à une nouvelle technologie, un ajustement majeur a pu être opéré au niveau de son architecture. La police ne dépend ainsi plus de l'unité centrale devenue obsolète, mais elle travaille par le biais de Web Services, autrement dit, via une plateforme commune qui permet aux applications de communiquer entre elles. Cela permet d'utiliser des technologies plus récentes, qui permettent à leur tour une plus grande indépendance et apportent davantage de possibilités.

Les fonctionnalités existantes de l'application NSIS ont été reprises. L'interface a cependant été modernisée et relookée en apportant quelques ajustements destinés à rendre l'application plus conviviale pour les policiers de terrain.

SIRENE pour les suppléments d'informations

SIRENE est l'acronyme de *Supplementary Information Request at the National Entries*.

Chaque pays utilisant le *Schengen Information System* dispose d'un bureau SIRENE en charge des signalements (*alerts*) internationaux. Ces bureaux ont pour tâche de valider ou de fournir des informations supplémentaires concernant ces signalements.

	2019	2020	2021
Formulaires envoyés par SIRENE Belgique	15 349	12 927	35 428
Formulaires reçus par SIRENE Belgique	42 267	52 328	58 531
Total des formulaires traités	57 616	65 255	93 959

Formations "Échange international d'informations et signalements internationaux"

Organisée par l'Académie nationale de police (ANPA), la formation "Échange international d'informations et signalements internationaux" pour les personnes concernées par cette matière est le fruit d'une collaboration entre les experts de la Direction de la coopération policière internationale (CGI) et les formateurs dans ce domaine complexe. En raison des restrictions dues au Covid-19, cette formation n'a pratiquement pas pu être dispensée l'année dernière.

En complément de la formation, une nouvelle brochure de référence "Échange international d'informations et signalements internationaux" a été élaborée. La nouvelle édition de cette brochure de référence a été scindée en deux parties : la partie sur l'échange international d'informations policières a été revue et adaptée aux nouvelles évolutions. La seconde partie traite des signalements internationaux. La brochure de référence a été présentée virtuellement lors d'une session d'information destinée aux formateurs de l'ANPA et des écoles agréées. La brochure sera utilisée pour la formation de tous les membres de la Police Intégrée qui traitent des signalements ou des échanges d'informations au niveau international.

Dans le cadre de l'évaluation Schengen et en complément de la formation, la Direction de la coopération policière internationale (CGI) a conçu de nouvelles affiches expliquant les procédures d'échange d'informations et de signalements internationaux. Ces outils font partie d'un kit d'information destiné à améliorer la connaissance du Système d'Information Schengen auprès des policiers de terrain.

Échange d'informations et le rôle clé des arrondissements

En matière de gestion de l'information opérationnelle, le niveau arrondissemental joue un rôle clé grâce aux services d'information et de communication de l'arrondissement (SICAD). Les SICAD réunissent les centres d'information et de communication provinciaux (CIC), qui réceptionnent et traitent les appels d'urgence, et les carrefours d'information d'arrondissement (CIA).

Nombre d'appels dans les CIC

Les appels urgents sont les appels reçus par les CIC et provenant de la population via les numéros d'appels 101 ou 112, d'un transfert d'un appel par le 100/112, de certaines alarmes ou de la Banque nationale.

Les appels non urgents sont tous les autres appels reçus, par exemple celui d'une zone de Police Locale ou d'un dépanneur qui téléphone directement à un dispatcher d'un CIC via le numéro de sa station de travail.

										Total			
										2018	2019	2020	2021
Flandre occidentale	217 454	212 201	190 012	191 482	13 283	12 580	11 770	12 190	230 737	224 781	201 782	203 675	
Flandre orientale	248 776	250 749	235 004	242 036	10 749	10 558	10 468	11 159	259 525	261 307	245 472	253 195	
Anvers	318 490	317 192	281 660	295 843	98 346	98 787	80 043	81 224	416 836	415 979	361 703	377 067	
Limbourg	161 753	161 673	149 429	148 504	15 942	16 506	12 461	12 570	177 695	178 179	161 890	161 074	
Brabant flamand*	168 540	183 194	164 024	165 060	20 197	18 680	16 266	15 367	188 737	201 874	180 290	180 427	
Bruxelles	442 899	443 932	361 199	355 798	32 534	35 312	32 939	38 457	475 433	479 244	394 138	394 255	
Brabant wallon	80 772	82 922	74 978	71 566	16 860	18 766	19 083	16 533	97 632	101 688	94 061	88 099	
Hainaut	471 468	462 495	412 056	375 611	13 936	16 374	16 029	16 816	485 404	478 869	428 085	392 427	
Namur	146 927	155 594	146 443	141 676	15 511	15 493	14 676	14 616	162 438	171 087	161 119	156 292	
Liège*	358 335	365 564	341 041	347 208	71 454	77 912	79 362	81 946	429 789	443 476	420 403	429 154	
Luxembourg	67 851	69 415	66 382	61 622	18 936	19 541	17 957	17 197	86 787	88 956	84 339	78 819	
Total	2 683 265	2 704 931	2 422 228	2 396 409	327 748	340 509	311 054	318 075	3 011 013	3 045 440	2 733 282	2 714 484	

* Pour les arrondissements de Hal-Vilvorde et d'Eupen, qui ne disposent pas de leur propre CIC, les appels arrivent respectivement au CIC de Louvain (responsable de tout le Brabant flamand) et au CIC de Liège (responsable des arrondissements de Liège et d'Eupen).



Disponibilité et solidarité pour faire face aux inondations

En juillet 2021, les centres d'information et de communication (CIC) ont joué un rôle primordial dans la gestion d'urgence à la suite des intempéries et des inondations qui ont frappé la Belgique.

Le défi de coordination était de taille : durant les jours qui ont suivi les montées des eaux, pas moins de 4 000 membres du personnel de la Police Locale et 1 000 membres du personnel de la Police Fédérale ont été déployés dans les zones les plus touchées.

Le déploiement des différents services et la bonne coordination avec d'autres disciplines n'a pu se faire que grâce aux centres d'information et de communication (CIC) qui ont géré, de main de maître, les appels d'urgence et le dispatching des équipes sur le terrain.

Par ailleurs, à la suite des inondations, le CIC de Liège a dû être déménagé temporairement vers les CIC de Louvain et de Namur. Grâce à la flexibilité et à la solidarité entre le personnel des différents CIC, le service a pu être assuré à tout moment.

Gestion de l'information policière

En plus des Centres d'information et de communication (CIC), d'autres services jouent également un rôle crucial dans la diffusion et l'analyse des informations.

Au niveau des arrondissements, quelque 400 membres travaillent dans les CIA à la gestion de l'information policière. On y collecte, analyse et retravaille les données et informations policières afin d'en extraire une plus-value pour le travail de terrain. Comment ? En établissant des recoupements et des liens, en identifiant de nouveaux phénomènes ou tendances criminelles ou sécuritaires, en aidant à orienter les actions policières et en s'assurant du flux de données et d'informations auprès des services de police qui en ont besoin pour l'exécution de leurs missions.

Au niveau central, la Direction des opérations de police judiciaire (DGJ/DJO) et la Direction des opérations de police administrative (DGA/DAO) sont spécifiquement en charge de la gestion de l'information policière. L'an dernier, DJO a disposé de 46 personnes pour remplir cette fonction. Quant à DAO, elle a pu compter sur 42 membres du personnel. DAO et DJO forment, avec le *Single Point of Operational Contact* (SPOC) de la Direction de la coopération policière internationale (CGI), le Point de contact national (PCN), un service de permanence 24/7.



La communication en images vidéo et en temps réel !

La plateforme vidéo de la Police Intégrée ambitionne de communiquer, en temps réel, des images vidéo afin de soutenir les services de police dans l'exécution de leurs missions.

Depuis quelques années, des images provenant des hélicoptères de la Direction de l'appui aérien (DAFA) sont mises à la disposition de la Direction des opérations de police administrative (DAO) et des 11 centres d'information et de communication (CIC). Ces derniers ont notamment été dotés de centrales vidéo (VMS – Video Management System) leur permettant de relayer ces images vers d'autres services de police de leur province.

Depuis 2021, la Direction de l'information policière et des moyens ICT (DRI) a renforcé cette offre par son caractère immédiat. Les images des drones de DAFA ainsi que des drones d'autres services de police, qui utiliseraient le routeur adéquat, peuvent ainsi également être diffusées en temps réel vers tous les services de police qui en auraient besoin pour l'exécution de leur mission.

Protection des données à caractère personnel

Le service Information Security & Privacy Office du Commissariat général (CG/ISPO) analyse l'évolution de la législation et fournit un appui en matière de développement de règlements et d'adaptations législatives dans le domaine de la protection des données à caractère personnel et de la sécurité de l'information.

Le service fait office de point de contact pour toutes les questions et problèmes relatifs à la protection des données à caractère personnel et à la sécurité de l'information, tant au sein des services de police en tant que deuxième ligne des DPO qu'en dehors de ceux-ci avec les DPO des autres services publics fédéraux et les deux cabinets des ministres compétents. Bénéficiant d'une représentation permanente au sein du Comité Information & ICT, le service conseille également ces membres sur le sujet.

CG/ISPO fournit un appui aux délégués à la protection des données (Data Protection Officers – DPO) de la Police Fédérale et de la Police Locale. Il prévoit à cet effet les concertations nécessaires, et ce spécifiquement par dossier ou de manière générale, comme le Privacy Network avec tous les DPO de la Police Fédérale tous les quatre mois, au cours desquels sont abordés les évolutions, changements et problèmes importants.

Le service est également en contact étroit avec l'Organe de contrôle de l'information policière et analyse et étudie minutieusement tous ses avis.

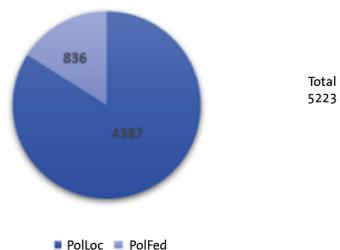
En 2021, diverses actions ont été menées par les services et les directions de la Police Fédérale pour garantir la protection des données (à caractère personnel).

Ainsi, le service CG/ISPO a, entre autres :

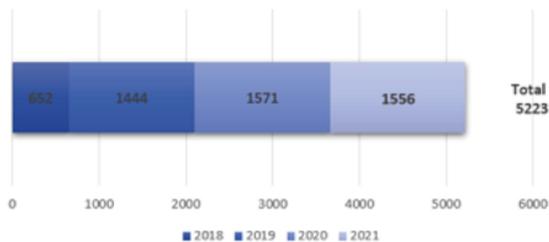
- dispensé la formation relative à la protection des données et à la présentation du registre unique des traitements de données à caractère personnel de la Police Intégrée "RegPol" au sein de l'Académie de police du Hainaut ;
- organisé des sessions de sensibilisation spécifiques pour la Direction générale de la police administrative (DGA) et la Direction générale de la police judiciaire (DGJ) ;
- analysé et assuré le suivi des violations de données à caractère personnel (data breaches) ;
- analysé et assuré le suivi, de concert avec la Direction de l'information policière et des moyens ICT (DRI), des actualités liées aux menaces de cybersécurité (Belnet, Hafnium, etc.) ;
- rédigé la politique de sécurité de l'information décrivant le cadre général et les principes directeurs en la matière pour la Police Intégrée ;
- participé à l'évaluation de la directive UE 2016/680 "police-justice" au sein des instances européennes, etc.

RegPol, le registre regroupant tous les traitements de la Police Intégrée, continue d'être alimenté activement et, au 31 décembre 2021, il comptera un total de 5 223 traitements enregistrés, dont 836 traitements effectués par la Police Fédérale (voir graphiques).

Traitements enregistrés dans RegPol
en 2021 (PolLoc/PolFed)



Traitements enregistrés dans RegPol par an



L'ICT au coeur de l'action et de la gestion

- Les nouvelles technologies et les applications digitales fournissent à l'organisation un appui d'une meilleure qualité et d'une plus grande efficacité.
- Digitalisation et innovation pour les collaborateurs, et pour les nouveaux candidats !
- Savoir, établir des liens et lutter contre le crime à tout moment et en tout lieu : nos bases de données sont à jour.

Transformation digitale

i-Police et la police du futur



Le projet i-Police remplacera environ quatre-vingts applications différentes (comme ISLP, FEEDIS, BNG). i-Police rassemblera toutes les informations actuellement dispersées dans différentes banques de données sur une seule et unique plateforme d'information intégrée, avec une nouvelle BNG (Banque de données nationale générale) plus riche en informations qu'auparavant. Cette plateforme d'information sera le fondement par excellence de l'ensemble du projet i-Police.

Le 6 décembre 2021, la ministre de l'Intérieur a attribué le marché i-Police à un consortium dirigé par Sopra Steria, avec comme partenaires : Microsoft, Niche, TA9, Orbit et KPMG.

C'est l'aboutissement d'une procédure de marché intensive, qui doit sa réussite à la collaboration et à la contribution de nombreux experts techniques et fonctionnels et collaborateurs de terrain expérimentés.

Le déploiement global de i-Police est prévu pour 2026, mais des quick wins pourront être réalisés au cours des prochaines années.

i-Police : Ensemble, pas à pas vers la police du futur !



FOCUS@GPI continue à évoluer

L'application FOCUS@GPI permet d'exécuter sur le terrain plusieurs fonctionnalités, telles que la consultation du Registre national ou de la Banque de données nationale générale (BNG), de l'immatriculation d'un véhicule, le suivi d'incidents 101, l'accès au briefing, la saisie d'une infraction...

Depuis le 21 octobre 2021, l'application Personnes Sous Conditions (FOCUS-PSC) est venue compléter l'écosystème FOCUS. Celle-ci soutient le suivi policier pour les modalités et conditions imposées par la Justice aux Personnes Sous Conditions. Elle permet au policier de terrain d'effectuer ses encodages directement depuis son smartphone, par exemple. L'application offre également un lien direct avec ISLP (Integrated System for Local Police), ce qui implique que le policier est directement alerté en cas de problème avec le citoyen.

En outre, FOCUS-PSC permet l'échange de données et d'informations entre elle et i+Belgium. Cette intégration avec l'application i+Belgium facilite le flux d'information vers l'application PSC et inversement.

Pour rappel, i+Belgium est une application qui permet la gestion collaborative entre la justice et la police.



SaRA, pour une meilleure gestion de la sélection et du recrutement

Le mois de septembre 2021 a vu naître SaRA, "Selection and Recruitment Administration", la nouvelle application pour la gestion du processus de sélection et de recrutement. Depuis le 15 septembre 2021, tous les services RH de la Police Intégrée peuvent créer leurs offres d'emploi dans cette nouvelle application, pour une publication quasi instantanée sur le nouveau site Jobpol.be. C'est la première étape dans la [digitalisation et la modernisation du processus de gestion du recrutement et de sélection](#).

Bouclier national de caméras (ANPR)

Le bouclier national de caméras ANPR (Automatic Number Plate Recognition, ou reconnaissance automatique de plaques d'immatriculation), relie l'ensemble des caméras ANPR à un système de gestion central (AMS – ANPR Managed Services) permettant à la police de réagir rapidement au passage de criminels (sur la base d'un numéro de plaque signalé). Le réseau ANPR reprend également les radars-tronçons.

L'AMS est opérationnel depuis le 29 janvier 2021.

Cet outil offre trois fonctionnalités de base :

- radars-tronçons dans le cadre de la sécurité routière ;
- traitement de hits à partir de listes noires en vue d'une intervention ;
- appui aux enquêtes de recherche.

Fin décembre, 14 656 policiers avaient accès à l'AMS, qui compte à présent 1 531 caméras (et radars-tronçons) connectées.

De nouvelles caméras et des radars-tronçons supplémentaires ont régulièrement alimenté ce système au cours de l'année 2021, si bien qu'il était saturé à la fin de l'année. Afin de pouvoir continuer à s'étendre et à couvrir davantage de routes, l'architecture va subir des adaptations en 2022, avec le développement en parallèle d'un plan d'amélioration. Ces évolutions permettront dans les années à venir d'ajouter de nouvelles caméras, de mettre en place de nouveaux radars-tronçons et de créer de nouvelles fonctionnalités et connexions à d'autres systèmes ANPR.

Liens digitaux renforcés avec la Justice

Cross Border Exchange : un taux de succès de 99 % !

Cross Border Exchange (CBE) est un module intégré dans les applications policières en matière de perception immédiate (PI), liée aux infractions de roulage. Dans ce cadre, la Police Intégrée constate et verbalise les résidents belges ou européens, puis transmet l'information à la Justice via un flux électronique. Celle-ci se charge par la suite de l'impression et de l'envoi de ces perceptions immédiates ainsi que du suivi de leur paiement.

En 2020, le système de perception de ces amendes a été amélioré par la Police Fédérale, en collaboration avec la Justice. Ceci grâce à l'augmentation du nombre de caméras et de radars-tronçons, ainsi qu'au développement de la signature et du cachet numériques (entre autres, la *MultiFactor Authentication* [MFA]).

L'année 2021 nous a montré que Cross Border Exchange atteignait un taux de succès de 99 % avec un nombre de dossiers traités qui ne cesse de s'accroître.

Tous les deux ans, l'Institut européen d'administration publique (IEAP) récompense les projets les plus innovants, efficaces et co-créatifs des entités publiques au niveau local, régional et national/européen. Cette année, **CrossBorder Exchange a été nommé dans la catégorie "Digital Public Administration"**, pour la plus grande fierté de la Direction de l'information policière et des moyens ICT (DRI).

Nombre	2019*	2020	2021
PV créés	6 300 000	5 801 781	5 819 503
PV transmis vers la BNG judiciaire	2 160 000	2 190 253	1 983 847
Perceptions immédiates	2 270 000	2 088 910	1 957 245
Renseignements enregistrés	5 500 000	4 995 666	5 043 089
Documents produits	13 260 000	11 745 608	11 663 555
Auditions enregistrées	1 450 000	1 228 335	1 266 219
Personnes physiques enregistrées	/**	24 935 159	24 986 764

* Pour une raison technique, les chiffres de 2019 ont été arrondis.

** Chiffre non disponible.

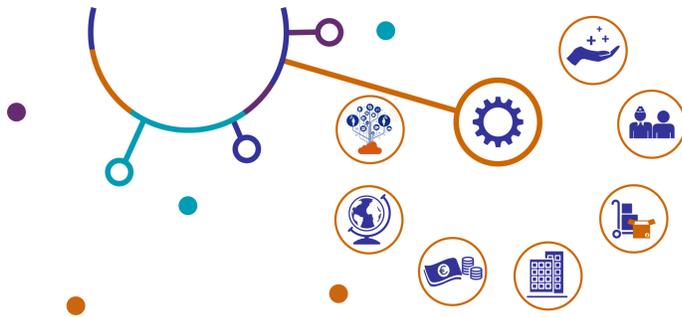
PacOs : codes-barres sur les pièces à conviction pour un suivi plus efficace

PacOs est l'application servant à la gestion des pièces à conviction de façon digitale avec des codes-barres. Le déploiement opérationnel a été lancé en 2020 de manière progressive par arrondissement sur les sites de la police et de la Justice. Fin 2020, PacOs couvrait 55% du territoire national. L'application a été déployée au niveau national en 2021, tant au niveau de la Police Intégrée que de la Justice*.

En outre, des formations ont été dispensées afin d'accompagner au mieux les membres du personnel qui utilisent cette application, tant au niveau de la police que de la Justice.

	2019	2020	2021
Saisies judiciaires	1 565	53 440	163 682
- Pièces à conviction saisies (total)	6 445	50 802	430 182
- au sein de la Police Intégrée	2953	18 043	153 613
au sein de la Justice	3 492	32 759	276 659

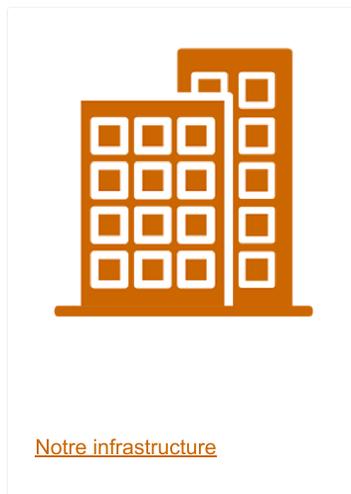
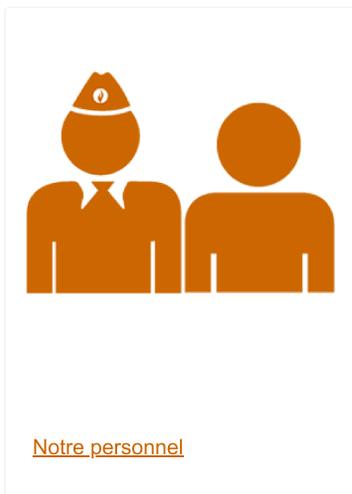
* Auprès des tribunaux de première instance, de l'Organe central pour la saisie et la confiscation, de l'Institut national de criminalistique et de criminologie.



La Police Fédérale, une organisation

[Home](#) / La Police Fédérale, une organisation

- En date du 31 décembre 2021, la Police Fédérale employait au total 13 965 personnes, dont 10 658 membres du cadre opérationnel (Ops) et 3 307 membres du personnel civil (CALog).
- Le nombre total d'achats de véhicules a considérablement augmenté.
- La campagne "Respect mutuel", dont l'initiative émane du SPF Intérieur, entend faire passer un message positif concernant la police et d'autres métiers de la sécurité, dont les principes essentiels sont le respect mutuel, la connaissance réciproque, l'ouverture de dialogue et la confiance.



Nos valeurs

- La solidarité pour faire face aux conséquences des inondations qui ont frappé la province de Liège fut exceptionnelle.
- En 2021, une version virtuelle de la formation Dossin “Holocauste, police et droits de l’homme” a été organisée avec succès dans le respect des mesures sanitaires.
- La campagne “Respect mutuel”, dont l’initiative émane du SPF Intérieur, entend faire passer un message positif concernant la police et d’autres métiers de la sécurité, dont les principes essentiels sont le respect mutuel, la connaissance réciproque, l’ouverture de dialogue et la confiance.

Un Mission Statement empreint de valeurs

Les valeurs que la Police Fédérale met en exergue dans son [Mission Statement](#) sont:

- l’intégrité
- le respect
- l’ouverture d’esprit
- la flexibilité
- l’esprit de service
- la fierté

La Police Fédérale prend des initiatives afin de sensibiliser son personnel à ces valeurs (ex. : formation “Droits de l’homme et Kazerne Dossin”, la boussole de valeurs, etc.) et d’attirer son attention sur les divers domaines où celles-ci peuvent trouver à s’appliquer (ex. : la campagne “Respect”). Par ailleurs, elle entend continuer à construire un environnement de travail favorisant la solidarité et la diversité, où les collaborateurs se sentent respectés et voient leur engagement professionnel reconnu.



Solidarité et unité

Les inondations de juillet 2021 ont lourdement frappé notre pays et plus particulièrement, la province de Liège. Cette catastrophe a fait beaucoup de victimes et a également touché de nombreux collègues.

Dans cette situation d’urgence, force était de constater la très bonne collaboration entre les services de la Police Locale et les entités de la Police Fédérale, ainsi qu’avec les partenaires des autres disciplines de secours. Et la solidarité fut exceptionnelle.

Outre leur engagement professionnel, bon nombre de policières et de policiers de tout le pays ont décidé, de leur propre gré, de venir en aide bénévolement aux victimes lors d’actions de nettoyage et de solidarité. Même certains de leurs proches sont venus prêter main-forte.

Plusieurs membres de la Police Locale et de la Police Fédérale ont aussi été lourdement touchés par les inondations. Certains ont littéralement tout perdu. Afin de pouvoir subvenir aux besoins les plus urgents à court terme, six logements d’État vides ont été mis à disposition, rénovés et aménagés des équipements nécessaires, avec le soutien du service social (asbl SSD), la Régie des bâtiments et d’innombrables bénévoles.

La solidarité et la mobilisation générale au lendemain des inondations catastrophiques



« Les terribles inondations des 14 et 15 juillet ont lourdement frappé notre pays. Bon nombre de policières et de policiers ont apporté leur aide aux victimes, tant dans le cadre de leurs fonctions qu'en tant que bénévoles. Même certains de leurs proches sont venus prêter main-forte.

Pour beaucoup, l'été 2021 était loin d'être paisible, tant au niveau personnel que professionnel. La solidarité à la Police Intégrée a souvent eu un effet réparateur. Par des actes grandioses ou plus modestes, individuels ou collectifs. Merci à tous nos collaborateurs et collaboratrices pour leur engagement, leur motivation et leur professionnalisme au cours de ce deuxième été consécutif, exceptionnel à bien des égards. Je vous en suis particulièrement reconnaissant. »

PREMIER COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE MARC DE MESMAEKER

Commissaire général de la Police Fédérale



Le commissaire général s'est lui-même rendu sur les lieux pour encourager les équipes.



La Police Fédérale se tourne vers l'innovation avec un nouveau service

En tant qu'organisation, la Police Fédérale se tourne vers l'innovation pour offrir une plus-value durable dans la réalisation de ses missions, et ainsi contribuer plus efficacement à la sécurité et à la qualité de vie au sein de la société.

En août 2021, un service Innovation a été créé au sein du Commissariat général de la Police Fédérale à cet effet. Un lieu logique, proche de la politique, chapeautant toutes les composantes et idéal comme point de contact général pour les partenaires internes et externes.

En étroite concertation avec les points de contact Innovation au sein de chaque direction générale, les tâches du service Innovation, ainsi que l'appui qu'il doit fournir, ont été identifiés :

- veiller à la conception et au suivi d'une stratégie en matière d'innovation au sein de la Police Fédérale, en concertation avec les différentes directions générales et le Commissariat général. Cette stratégie sera traduite en actions concrètes dans un calendrier d'innovation annuel ;
- jouer le rôle de point de contact central au sein de la Police Fédérale pour ce qui a trait à l'innovation au niveau national et international ;
- soutenir l'identification des projets considérés comme innovants qui seront mis en œuvre avec le budget de la Police Fédérale dédié à l'innovation et assurer le suivi de l'utilisation de ces moyens ;
- contribuer à une approche structurée de l'innovation au sein de la Police Intégrée en captant, canalisant et facilitant les idées et propositions innovantes et en les transposant en réalisations ou expériences concrètes ;

- analyser les évolutions au sein de la société (trendwatching) au profit de la Police Intégrée afin d'identifier les opportunités et de détecter les éventuelles menaces que comportent les nouveaux développements/nouvelles technologies ;
- créer et entretenir un réseau dédié à l'innovation, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Police Intégrée ;
- contribuer activement à la promotion d'une culture de l'innovation au sein de la Police Intégrée en dispensant des formations, en organisant des journées thématiques, des hackathons...

En 2021, une journée Inno|Formation-Day a été organisée, avec des workshops entre autres autour du management de la recherche, des dilemmes policiers, des teambuildings virtuels, des advanced analytics et chatbot client care, permettant aux collègues des deux niveaux de police de présenter leurs initiatives innovantes dans ces domaines. La journée a été clôturée avec un débat sur l'intelligence artificielle, innovation de grande importance pour les missions de la police.

D'autres activités donnaient suite au Hackathon 2020 par rapport à l'intégration de la réalité virtuelle dans les cours de formation, l'intégration d'une application pour le contrôle routier dans l'application actuelle FOCUS et un éventuel chatbot pour faciliter l'interaction entre la police et les citoyens.

Le service Innovation a dressé une cartographie des réseaux internationaux d'innovation auxquels la Police Intégrée participe afin de pouvoir orienter les offres et les demandes d'informations vers les collègues concernés.

Police Intégrée et Kaserne Dossin : la collaboration se poursuit, virtuellement !

La Police Intégrée travaille avec Kaserne Dossin depuis 2014 en vue de former les policiers et policières de demain sur la diversité, les relations internes et le bien-être au travail. Dispensée depuis sept ans, la formation "Holocauste, police et droits de l'homme" (HPDH) occupe une place de choix parmi l'ensemble des formations offertes à nos recrues.

Elle se compose en fait de quatre formations différentes élaborées en collaboration avec UNIA, le Centre interfédéral pour l'égalité des chances :

- Accompagnateur – Holocauste, police et droits de l'homme
- Holocauste, police et droits de l'homme (Faire face aux dilemmes)
- Holocauste, police et droits de l'homme à destination des dirigeants. Appréhender concrètement l'intégrité dans mon service
- Polarisation : une menace ou une aubaine pour la police ?

Durant la crise sanitaire persistante, les formateurs ont changé leur façon de procéder et ont fait la transition vers les sessions en ligne. Ils se sont familiarisés au nouveau format virtuel à l'aide de scénarios et de séances de formation.

Depuis juin 2021, il est possible de visiter le musée de Kaserne Dossin de manière virtuelle et dans le respect des mesures sanitaires. L'interaction est assurée grâce à des break-out rooms et des missions collectives !

Formation "Holocauste, police et droits de l'homme"

En 2021, un total de 57 sessions ont été organisées, dont 18 en ligne, et ont permis de former 697 membres du personnel. Les participants sont d'ores et déjà ravis de la formation en ligne. Pour eux, ce format est réussi et constitue une très bonne alternative. De plus, il réduit les temps d'attente et permet aux participants d'éviter les déplacements. En d'autres termes, une situation où tout le monde s'y retrouve.

Depuis le lancement du projet, 12 005 membres du personnel de la Police Intégrée ont déjà participé à cette formation, certains en tant qu'aspirants dans le cadre de la formation de base, d'autres en guise de recyclage en cours de carrière.

2018

2019

2020

2021

Formations	2019		2020		2021		2022	
	Sessions	Personnes formées						
Utilisateurs	93	1 636	129	2 390	40	530	57	697
Dirigeants	2	23	1	8	/*	/	/*	/

* En 2020 et 2021, aucune session n'a été organisée pour les dirigeants.

Formation "Polarisation : une menace ou une aubaine pour la police ?"

Les attentats de Bruxelles en 2016 ont provoqué un grand bouleversement au sein de la Police Intégrée. Ils ont à nouveau mis en évidence l'importance de reconnaître et de comprendre la polarisation de notre société, mais surtout d'y faire face. La cellule Diversité de la Police Fédérale a développé une formation d'une journée consacrée à cette thématique. Dans le second volet de cette formation, les participants reprennent la théorie pour l'appliquer à certains exemples pratiques.

Durant le premier semestre de 2021, la formation était uniquement proposée en ligne. Une fois que les mesures sanitaires l'ont permis, la formation a pu de nouveau être organisée en présentiel, moyennant toutefois quelques adaptations afin de respecter ces mesures sanitaires en vigueur. 314 personnes ont suivi la formation en 2021. Les évaluations révèlent que les participants sont ravis de la formation et des connaissances acquises !

Les futurs commissaires divisionnaires ont également bénéficié de cette formation dans le cadre de leur brevet de direction.



Une fresque donne le ton de la campagne "Respect mutuel"

Le 3 septembre, une fresque, peinte sur le viaduc Herrmann-Debroux à Bruxelles, a été inaugurée. Elle illustre le geste de la campagne du respect mutuel entre les métiers de la sécurité et la population : le "check". Cette inauguration marque officiellement le lancement de cette campagne de sensibilisation, dont l'initiative émane de la ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique, Annelies Verlinden.

Ces dernières années, les rapports entre les professionnels de la sécurité et les citoyens se sont détériorés. De nouveaux mouvements contestataires "contre l'autorité", donc "contre la police", renforcés par la polarisation et l'effet tache d'huile provoqués sur les médias sociaux, ont causé une rupture entre les forces de l'ordre et la population. Les mesures sanitaires, qui ont restreint les libertés des citoyens, ont davantage creusé ce fossé qui les séparait. En première ligne pour faire appliquer ces mesures, la police s'est régulièrement heurtée à des frustrations et de l'incompréhension.

Cette campagne "**Respect mutuel**" a pour vocation à contrer les tensions entre les métiers de la sécurité et la population en faisant passer un message positif, dont les principes essentiels sont le respect mutuel, la connaissance réciproque, l'ouverture de dialogue et la confiance.

Le symbole par excellence de la campagne est le "check". Depuis le début de la crise sanitaire, ce signe s'est imposé comme l'une des manières de se saluer. Jeunes et moins jeunes l'ont largement adopté comme geste ludique de salutation. Les "checks" symbolisent le fait de "créer du lien".

La campagne est le fruit de la collaboration entre la Police Fédérale, la Commission permanente de la Police Locale, les directions générales Sécurité civile et Sécurité & Prévention du Service public fédéral (SPF) Intérieur, et le service social de la police (asbl SSD).

Toutes les informations, ainsi que le matériel de la campagne (notamment la brochure "Métiers de la sécurité") sont disponibles sur www.besafe.be



Regarder maintenant

@belgianfederalpolice

Check=Respect #Wederzijdsrespect #Respect

The Avengers Theme - Movie Sounds Unlim

Le RESPECT, pour tous

La campagne interne RESPECT est le fruit d'un partenariat solide entre le service Diversité, le service Intégrité du Commissariat général (CG/Intégrité) et la Direction de la communication (CGC) de la Police Fédérale. Elle cible sept thématiques : l'orientation sexuelle, le genre, le handicap, les différences d'âge, de grade, de niveau, la multiculturalité et les différences de statuts.

L'objectif de cette campagne de sensibilisation lancée en mai 2019 est le suivant : amener les collaborateurs à réfléchir sur les valeurs de notre organisation et rappeler les droits et les devoirs qui la sous-tendent. Chaque fois qu'un thème est abordé, il est accompagné d'une campagne d'affichage, d'une publication avec des témoignages et des bonnes pratiques et, le cas échéant, d'une offre de formation.

L'année dernière, la campagne de communication interne RESPECT de la Police Fédérale s'est poursuivie en mettant l'accent sur un sixième thème : le respect de tout un chacun, quelles que soient ses origines. Ce thème a été associé à la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale le 21 mars.

La septième et dernière thématique par laquelle se clôture la campagne porte sur la diversité des statuts, atout majeur pour notre organisation : Tout un chacun mérite le respect, quel que soit son statut ! La complémentarité et les interactions entre les membres opérationnels et les membres civils du cadre administratif et logistique de la Police Fédérale ont été mises en exergue afin d'illustrer cet aspect de la campagne.

Les journées thématiques mondiales sont l'occasion de remettre les projecteurs sur les thèmes de la campagne RESPECT pour les membres du personnel.

Ce fut notamment le cas pour le thème de "l'inclusion des personnes porteuses d'un handicap", en marge de la Journée internationale des personnes handicapées. Montrer comment leur inclusion renforce notre organisation permet de souligner l'importance de l'intégration des personnes handicapées. Néanmoins, il reste encore du travail à fournir. Un arrêté royal prévoit que les personnes porteuses d'un handicap doivent constituer 3 % de l'effectif du personnel au sein de chaque organisation fédérale. Dans le cas de la Police Fédérale, seul le personnel civil (CALog) est concerné. Ce chiffre est en hausse : nous sommes à 0,51 % en 2021, contre 0,16 % en 2019 et 2020. Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour atteindre cet objectif.



Faire face aux dilemmes policiers : un *serious game*

"Faire face aux dilemmes policiers", c'est le nom d'un projet de formation innovant sur l'intégrité, sous forme de serious game. Ce concept a été développé par un groupe de travail composé de l'initiatrice, la commissaire Anjuli Van Damme de la zone de police de Lokeren, du service CG/Integrity, ainsi que des représentants de la Police Fédérale et de la Commission permanente de la Police Locale.

L'objectif de cette formation est de sensibiliser les membres du personnel de la police aux questions d'intégrité, favoriser les discussions de groupe sur des situations de dilemme délicates et aiguïser leurs compétences éthiques. Le fait de débattre de dilemmes s'inscrit dans un processus permanent. Le jeu peut être considéré comme l'amorce de ce processus. Le dialogue, le processus décisionnel éthique et la culture du débat ouvert sont des aspects intemporels d'une gestion de l'intégrité large et multidimensionnelle.

Après des mois de travail, le jeu est en phase de test depuis la mi-septembre 2021 du côté néerlandophone, notamment dans les écoles de police PAULO (Flandre orientale) et PIVO (Brabant flamand).



Outils de leadership "précieux"

Une formation au "leadership éthique"

En 2021, une journée de formation relative au leadership éthique a été dispensée aux candidats du brevet de direction. Il est essentiel de dialoguer avec les futurs dirigeants de la Police Intégrée sur ce que recouvre ce terme et tout ce qu'il induit, tout comme sur les enjeux éthiques auxquels ils seront confrontés et sur la façon dont ils peuvent, par le comportement et leurs actions, inspirer les collaborateurs. Le leadership éthique, un processus consistant à influencer d'autres personnes, permet d'attirer l'attention sur l'importance d'influencer les autres dirigeants, les cadres intermédiaires et les membres du personnel de la bonne manière. Il s'agit de continuellement donner l'exemple du comportement souhaité, de mettre en place des mesures pour décourager les comportements indésirables et surtout, d'encourager activement le comportement éthique des autres.

Par le biais de cette journée, les candidats au brevet de direction ont également eu un aperçu de l'exercice ETHICOMPAS qu'ils devaient résoudre lors de leur examen de connaissances.

ProLeader, axé sur les qualités fondamentales et les défis

“À la police, on peut évoluer en permanence, tout au long de sa vie.” Dans cette optique, il convient d'oser se remettre en question, et ce, afin de cerner les aspects pouvant offrir une marge de progression et d'apprentissage : “Quels sont mes points forts et mes points à améliorer ?”

Le team ProLeader de la Direction du personnel (DGR/DRP) accompagne les dirigeants et leurs collaborateurs dans ce processus de réflexion. Un tutoriel explique aux participants comment y parvenir en ayant recours au quadrant d'Ofman.

Le but est de constituer des équipes dans lesquelles les collaborateurs sont conscients des qualités et défis de chacun, où chacun peut venir en aide à l'autre et où tout le monde pourra continuer à se développer !

Transparence et rendre compte : les questions parlementaires

Le Parlement, dans sa fonction de contrôle, est entre autres habilité à poser des questions – écrites ou orales – aux membres du gouvernement.

Pour les questions relatives au fonctionnement de la Police Fédérale, les ministres de tutelle reçoivent notre appui dans la préparation des réponses, via les secrétariats administratifs et techniques (SAT).

En 2021, 1 369 questions parlementaires orales et écrites concernant la Police Fédérale ont été adressées aux ministres de tutelle (contre 1 190 en 2020).

Notre personnel

- En date du 31 décembre 2021, la Police Fédérale employait au total 13 965 personnes, dont 10 658 membres du cadre opérationnel (Ops) et 3 307 membres du personnel civil (CALog).
- Le nombre de femmes à la Police Fédérale a augmenté de plus de 8 % !
- Le Stressteam est intervenu plus souvent dans le cadre d'interventions de crise et de faits de violence envers la police.

Effectif de la Police Fédérale

L'analyse de l'effectif de la Police Fédérale à la date du 31 décembre 2021 par rapport au 31 décembre 2020 indique que le déficit (manque de personnel par rapport à la capacité prévue) du personnel opérationnel reste relativement stable (15,49 % en 2020 contre 15,14 % en 2021). Le déficit de personnel administratif et logistique a fortement diminué (9,53 % en 2020 contre 3,92 % en 2021).

	Hommes				Femmes				Total			
	2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021
Cadre opérationnel												
Commissaire divisionnaire	183	160	175	169	20	16	23	24	203	176	198	193
Commissaire	979	927	858	828	119	129	137	144	1 098	1 056	995	972
Inspecteur principal	2 368	2 328	2 331	2 354	372	409	414	463	2 740	2 737	2 745	2 817
Inspecteur	4 089	4 125	4 208	4 272	1 082	1 161	1 221	1 318	5 171	5 286	5 429	5 590
Agent de police	10	9	8	5	15	14	14	12	25	23	22	17
Assistant de protection	42	37	29	22	/	/	/	/	42	37	29	22
Agent de sécurisation	148	401	522	580	23	71	91	115	171	472	613	695
Assistant de sécurisation	/	332	311	301	/	49	48	48	/	381	359	349
Coordonnateur de sécurisation	/	4	4	3	/	/	/	/	/	4	4	3
Cadre administratif et logistique												
Niveau A	261	263	260	277	425	452	448	500	686	715	708	777
Niveau B	344	362	364	381	454	518	531	587	798	880	895	968
Niveau C	402	417	427	455	671	710	699	745	1 073	1 127	1 126	1 200

	Hommes				Femmes				Total			
	2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021
Cadre opérationnel												
Niveau D	238	228	219	222	162	158	151	140	400	386	370	362
Total	9 064	9 593	9 716	9 869	3 343	3 687	3 777	4 096	12 407	13 280	13 493	13 965
Différence	Hommes: +1,57%				Femmes: +8,45%				Total: +3,50%			

Explication du tableau ci-dessus

Ces chiffres représentent, à la date du 31 décembre 2021, le personnel des trois directions générales et du Commissariat général de la Police Fédérale, à l'exclusion des membres du personnel engagés sur les crédits du Fonds de la sécurité routière ainsi que des aspirants agents de sécurisation n'ayant pas réussi leur formation et se trouvant détachés dans l'attente d'une nouvelle formation. Ne sont pas non plus compris dans ces chiffres : le personnel prévu par financement alternatif (détachés auprès des Comités P et R, etc.), le personnel d'entretien, les aspirants, le personnel du Secrétariat social (SSGPI), le personnel de l'Horeca, le personnel de l'Inspection générale (AIG) et de l'Organe de contrôle de l'information policière (COC), les membres du personnel détachés auprès de la Police Locale contre paiement, le personnel des secrétariats administratifs et techniques (SAT), de l'Organe de coordination pour l'analyse de la menace (OCAM) et du SHAPE, ainsi que les membres du personnel ayant opté pour une non-activité préalable à la pension.



Activités du Service médical au profit de la Police Intégrée

Le Service médical est chargé de l'organisation et de l'exécution d'activités d'expertise, d'administration, de contrôle et de conseil médicaux. Les membres du personnel de la Police Fédérale et de la Police Locale peuvent se rendre dans les centres médicaux provinciaux (CMP) afin d'y consulter un médecin curatif. Ces activités sont réalisées par des médecins externes, qui utilisent les infrastructures existantes mais organisent les consultations en gestion propre.

Les données médicales des membres du personnel de la Police Intégrée sont gérées et centralisées dans la banque de données MedOne. En 2019, l'exploitation de cette banque de données a été amorcée à titre exploratoire afin d'appuyer la politique des ressources humaines.

La pandémie de Covid-19 a mis à l'arrêt pendant un certain temps les activités du Service médical. Les consultations, qui impliquent par définition un contact avec un membre du personnel malade, ont été limitées à partir de la mi-mars 2020. Cela ne signifie pas que les dossiers n'ont pas été suivis par les médecins et les centres médicaux provinciaux, mais que les convocations et les visites de membres du personnel en présentiel ont été restreintes pour protéger le personnel policier.

Consultations	2018	2019	2020	2020
Contrôle et conseil*	10 052	11 217	4 321	5 403

Consultations	2018	2019	2020	2020
Médecine curative**	11 893	9 012	5 519	3 618
Missions opérationnelles***	334	352	170	329
Prises en charge d'urgence	118	75	47	28****
Total pour les centres médicaux provinciaux (CMP)	22 487	19 447	10 010	9 378

* Conseil et contrôle : sont effectués par le même médecin. D'une façon générale, il faut savoir que le mode d'enregistrement pour le suivi, la consultation, la préparation, le contrôle... peut varier d'un CMP à l'autre.

** Médecine curative : est assurée par des médecins gérant leur agenda de manière autonome. La médecine curative n'est plus organisée par le Service médical. C'est pourquoi nous ne disposons pas de toutes les statistiques pour ces consultations.

*** Le Service médical propose son appui pour les activités ou les exercices à risques (maintien de l'ordre, exercices Molotov, unités spéciales...). La différence entre 2019 et 2020 est due au Covid-19. Toutes les missions ont été annulées durant le premier confinement, avant de reprendre partiellement (juillet-octobre). Les missions ont de nouveau été annulées lors du deuxième confinement (novembre-décembre 2020).

**** Forte diminution en raison du travail à domicile et de l'annulation des épreuves sportives dans le cadre de la pandémie.



Activités du Stressteam

Le Stressteam de la Police Fédérale travaille tant pour la Police Fédérale que pour la Police Locale.

De nombreuses zones de la Police Locale disposent également de leur propre Stressteam/service de prévention, ou collaborent avec des services de prévention externes et/ou des équipes d'assistance provinciales. C'est pourquoi les chiffres sont moins élevés pour la Police Locale.

Interventions/entretiens* pour des problématiques psychosociales

Appui du Stressteam à la Police Fédérale	2018	2019	2020	2021
Intervention de crise	247	187	171	262
Débriefing émotionnel	15	15	10	26
Trauma	217	333	490	495
Burn-out	422	504	580	591
Dépression	164	212	260	192
Violence contre les policiers	35	187	40	70
COVID-19**/td>	/	/	52	13

* Une intervention équivaut à un rendez-vous ou à un long entretien téléphonique.

** Interventions/entretiens en lien avec le Covid-19, par exemple pour des faits de violence envers la police dans le contexte du contrôle des mesures sanitaires.

Appui du Stressteam à la Police Locale	2018	2019	2020	2021
Intervention de crise	54	56	96	104
Débriefing émotionnel	30	23	19	5
Trauma	42	51	82	71
Burn-out	21	37	143	64
Dépression	3	3	30	6
Violence contre les policiers	20	56	87	63
COVID-19*	/	/	4	4

* Interventions/entretiens en lien avec le Covid-19, par exemple pour des faits de violence envers la police dans le contexte du contrôle des mesures sanitaires.

La tendance générale à la hausse s'explique partiellement par la crise sanitaire. Le nombre d'interventions ciblées du Stressteam n'est pas prévisible et est dans une large mesure lié aux événements et incidents, en particulier pour ce qui est de l'aspect "burn-out" et trauma.

Bien-être et prévention (CGWB) au profit de la Police Fédérale

La Direction interne pour la prévention et la protection au travail (CGWB) de la Police Fédérale a pour mission d'assister l'employeur, les dirigeants et les membres du personnel dans l'application de la réglementation relative au bien-être des travailleurs. Elle est également impliquée dans toutes les mesures et activités de prévention.

CGWB compte dans ses rangs des conseillers en prévention disposant d'une spécialisation (sécurité du travail ou safety, médecine du travail, aspects psychosociaux, ergonomie, hygiène du travail). La direction gère également le réseau des personnes de confiance.

Formations et sensibilisations au profit de la Police Fédérale

Campagnes/Sensibilisation/Formations	2018	2019	2020	2021
Publications Prevention InfoNews (newsletter pour la Police Fédérale)	27	7	12	12
Publications PolNews (articles site web interne police)	/	27	29	20
Sessions d'information sur les différents aspects du bien-être au travail	36	28	71	22
Formations données sur les différents aspects du bien-être au travail	35	47	45	48

Dossiers individuels concernant les aspects psychosociaux de la Police Fédérale

202 membres du personnel de la Police Fédérale ont introduit une demande informelle d'assistance psychosociale auprès des personnes de confiance et des conseillers en prévention spécialisés.

Procédures informelles*	2018	2019	2020	2020
Conseils	127	84	90	77
Entretiens	/	79**	66	83
Interventions auprès d'un tiers	28	14	16	26
Conciliations	13	14	15	16
Sous-total	168	191	187	202

Procédures formelles***

Collectives	/	/	1	2
Individuelles	/	/	0	0
Faits de violence/harcèlement au travail	10	13	9	11
Sous-total	10	13	10	13
Registre des faits de tiers****				
Violence physique	/	/	4	13
Violence psychique	/	/	3	1
Harcèlement moral au travail	6	12	0	1
Harcèlement sexuel au travail	2	0	0	0
Violence physique & psychique et autres*****	2	1	12	12
Sous-total	10	13	19	27
Total	178	204	216	242

* Les interventions informelles ont pour but de rétablir un climat de travail serein en écoutant le travailleur concerné, en le conseillant et en le recevant en entretien pour l'accompagner dans la résolution de sa problématique, en intervenant éventuellement auprès d'un tiers impliqué dans la problématique (collègue, chef) ou en organisant une conciliation.

** Affinage des statistiques : il y a une différence entre les conseils et les entretiens. Chaque demandeur reçoit un conseil. Si ce conseil est suffisant, le demandeur ne sera pas reçu en entretien.

*** En cas de procédure formelle, les risques psychosociaux identifiés dans la situation sont décrits dans un rapport à l'employeur et des mesures de prévention et de protection sont proposées afin de résoudre le problème mentionné dans la demande et d'éviter qu'il ne se reproduise.

**** En cas de violence, de harcèlement moral ou sexuel au travail de la part d'un tiers, le travailleur concerné peut informer, anonymement ou pas, son employeur via le registre de faits de tiers.

***** Violence physique & psychique et autres : reprend l'ensemble des points repris au-dessus.

Surveillance médicale de la santé des travailleurs

Le service Médecine du travail assure les missions liées à la surveillance de la santé des membres de la Police Fédérale. À cet effet, le service est composé de conseillers en prévention, de médecins du travail, d'infirmières et de collaborateurs administratifs.

Évaluation de santé périodique annuelle	2018	2019	2020	2021
Travailleurs soumis à au moins une évaluation de santé périodique annuelle	13 130	12 700	12 994	14 158
Travailleurs ayant reçu une évaluation de santé périodique annuelle				
Travailleurs sur un poste de sécurité	5 670	6 415	3 572	3 057
Travailleurs sur un poste de vigilance	263	247	187	173
Travailleurs avec un risque particulier	1 558	1 308	766	611
Catégories spéciales (handicapés, jeunes, stagiaires, élèves, étudiants, travailleuses enceintes ou allaitantes, intérimaires, ALE)	3	40*	8	9
Total	7 494	8 010	4 533	3 850

* Un plus grand nombre d'étudiants ont été engagés et l'encodage du type de travailleur est également plus précis grâce à l'amélioration du programme de suivi MedWAN.

Sécurité du personnel

Le service *Safety* assure les missions liées au domaine de la sécurité au travail. À cet effet, le service est composé de conseillers en prévention sécurité qui entreprennent toutes sortes d'actions dans ce domaine.

La crise sanitaire a eu un gros impact sur le travail dans le domaine de la sécurité du personnel. Il y a également eu plus de réunions des comités de prévention et de protection des travailleurs afin de discuter avec les partenaires syndicaux des mesures mises en place au sein de l'organisation.

	2019*	2020	2021
Activités d'analyse <i>Rapport circonstancié pour accident de travail grave, mesures indicatives, dossier d'achat, observation</i>	477	399	252
Formulation d'avis <i>Analyses des risques, demandes de matériel (DMat), Commission d'évaluation du matériel (CEM), soumission, dossier de prévention incendie, rapport de visite des lieux de travail</i>	473	650	604
Activités de collaboration <i>Rédaction d'analyses des risques des tâches et missions, commission, groupe de travail</i>	219	195	280
Traitement des accidents du travail en ce compris le travail d'analyse**	1 260	934	1 068
Activités aux comités de prévention et de protection des travailleurs <i>(en ce compris celles du directeur)</i>	84	133	224

*Les rapports complétés par les conseillers en prévention/Safety ont été adaptés dans le courant de l'année 2021 afin de mieux comprendre les types d'activités réalisées. Cependant, en 2019, nous n'établissions pas de distinction entre les analyses des risques pour des avis/recommandations et les participations aux analyses des risques.

** Un accident du travail implique qu'il y ait une possibilité d'incapacité de travail alors qu'un incident implique un événement ou un dysfonctionnement n'entraînant pas de blessure.

Activités vétérinaires au profit de la Police Intégrée

Nos fidèles auxiliaires à quatre pattes nécessitent aussi des soins. La Police Fédérale dispose à cet effet d'un service vétérinaire, qui soigne également certains chiens de nos collègues des zones de la Police Locale.

Consultations	2018	2019	2020	2021
pour des chiens de la Police Fédérale	443	787	845	782
pour des chiens de la Police Locale	180	214	573	168
pour des chevaux	5 784	2 700	4 281*	3 912*
Consultations externes pour des chevaux réformés**	171	242	269	242
Total	6 578	3 943	5 968	5 104

* Cette augmentation est largement due à l'âge moyen des chevaux qui est aujourd'hui assez élevé. Des problèmes surviennent (arthrose, dentition). Cela demande de la rééducation et des contrôles réguliers.

** Les chevaux "retraités" ou "réformés" sont des chevaux qui, ne pouvant plus être engagés dans des missions, sont hébergés chez des personnes qui veillent sur eux durant leur retraite. Ils restent toutefois la propriété de la Police Fédérale.



Notre matériel

- Chaque année, la Police Fédérale fournit du matériel et des équipements au personnel de terrain de la Police Intégrée.
- En 2021, 10 149 945 euros ont été dépensés pour l'équipement (à l'exception des aspirants), dont 5 198 406 euros (51 %) au profit de la Police Locale.
- Le nombre total d'achats de véhicules a considérablement augmenté.

Véhicules

Le nombre total d'achats de véhicules a considérablement augmenté car des crédits supplémentaires ont été accordés à la Police Fédérale par le gouvernement mi-2020, permettant ainsi aux unités de bénéficier d'un parc automobile plus adéquat.

Véhicules achetés	2019	2020	2021
Véhicules anonymes	82	278	384
Véhicules portant le logo de la police	142	157	208
dont des véhicules sur le budget spécial DAB... non récurrent	78	27	27
dont des véhicules lourds (> 3,5 tonnes, dont des bus, des blindés, des arroseuses...)	3	4	1
dont des véhicules hybrides	26	30*	52*
Total	224	496	672

* 48 véhicules sont des mildhybrides + 2 véhicules hybrides rechargeables + 2 véhicules électriques.

Véhicules de service à la Police Fédérale *	2018	2019	2020	2021
Véhicules anonymes (Direction de sécurisation (DAB) non compris)	2 258	2 285	2 267	2 453
Véhicules portant le logo de la police	1 151	1 172	1 401	1 451
Véhicules lourds	86	93	110	3 904**

* Il ne faut PAS additionner les trois nombres pour obtenir le nombre total de véhicules. Les véhicules lourds (ex. : 110 pour 2020) sont en effet déjà comptabilisés dans les véhicules anonymes ou portant le *striping* de la police.

** Un important achat de véhicules a été effectué fin 2021.

Renouveau dans le parc automobile

26 millions d'euros ont été investis en 2021 pour l'achat de 672 véhicules à destination d'entités de la Police Fédérale. Il s'agit d'un renouvellement de presque 15 % de notre parc automobile en une année.

Cet important travail de commande et d'aménagement des véhicules est le fruit d'une collaboration entre, d'une part, la Direction des finances (DRF) et la Direction de l'information policière et des moyens ICT (DRI) de la Police Fédérale et, d'autre part, nos importateurs et aménageurs.

Tous ensemble pour apporter un appui optimal à nos policiers sur le terrain !



Redesign au sein de l'atelier véhicules

Six véhicules de la Police Fédérale ont servi au lancement d'une nouvelle formation en technique d'arrestation sur route à destination de la Police Fédérale de la Route (DAH) et de la Direction de la protection (DAP).

L'objectif de cette formation est de permettre l'acquisition des bons gestes liés à une nouvelle technique d'arrestation en roulage dite "d'encadrement", qui est réalisée avec quatre véhicules : un véhicule "target" (cible) et trois voitures d'intervention.

Une importante réflexion a été menée afin de mettre en place une protection à 360° de ces véhicules (pour limiter les dégâts en cas de collision). Dès lors, pour des questions de sécurité des usagers et d'efficacité, les six véhicules ont été équipés d'un système de protection fixe.

Le redesign a suivi plusieurs étapes :

1. montage de boucliers à l'avant et à l'arrière ;
2. fixation de tôles sur les quatre portes ;
3. pose de blocs de mousse absorbante sur les boucliers et sur les tôles ;
4. pose de film anti-effraction sur les vitres des portes ;
5. déconnexion des airbags.

En septembre 2021, après quelques mois de développement et de réalisation, un test grandeur nature a été réalisé sur le circuit de Weelde avec les quatre premières voitures équipées.

La Direction de la logistique (DRL) possède d'incroyables talents !



Armes et munitions

En matière d'armement individuel (matraques et spray), nous avons dépensé 1 164 698 euros au profit de la Police Fédérale.

Achats d'armes et de munitions*

2020

2021

Achats d'armes et de munitions*	2020	2021
Armes individuelles	1 288	0**
Montant	512 907 €	139 269 €
Munitions	5 560 000 cartouches	4 538 000 cartouches
Montant	945 544 €	781 476 €
Grenades, gaz lacrymogène et fumigènes	189 828 €	53 324 €
Montant		
Lanceurs de grenades "Cougars"	/	15 791 €
Montant		
Matraques + accessoires	3 206	3 477
Montant	144 807 €	122 702 €
Peppersprays + accessoires	13 426	7 715
Montant	204 824 €	155 754 €
Accessoires	339 741 €	278 456 €

* Non comptabilisées : Unités spéciales (DSU) et Académie nationale de police (ANPA).

** Il n'y a pas eu de commande d'armes individuelles, mais bien pour des pièces de rechange.

En 2021, la Police Fédérale a fait l'acquisition de 423 nouvelles armes collectives, 64 armes collectives en blue gun et 64 armes collectives en red gun pour un montant total de 1 903 835 euros. Le blue gun est une arme qui tire des cartouches à blanc ou des cartouches avec de la peinture. Le red gun a toutes les caractéristiques d'une arme, mais est complètement inerte. Les deux sont utilisées pour la formation.

Prise de mesures pour la tenue via Booking

L'incorporation des aspirants est une des priorités de la Direction de la logistique (DRL).

L'équipement policier nécessite différentes prises de mesure afin d'offrir une tenue adaptée aux mensurations de chacune et de chacun dans l'exercice de ses missions sur le terrain.

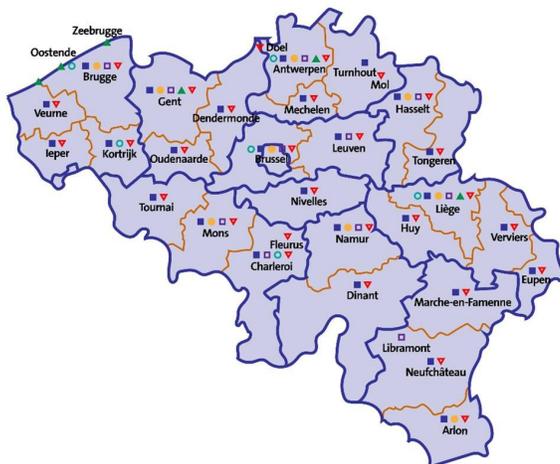
Dans un objectif de modernisation, la DRL a décidé de mettre en place une nouvelle procédure (axée sur la digitalisation) de prise de rendez-vous au *Fitting-room*, et ce via la création d'une application spécifique : Booking. Grâce à une étroite collaboration avec le service Recrutement et Sélection de la Direction du personnel (DPRS), les aspirants policiers reçoivent un code QR qui leur permet de prendre facilement rendez-vous avant de commencer leur formation.

Simple et efficace, cette application orientée client permet d'apporter de la flexibilité et par là-même un gain de temps aux aspirants policiers et aux collègues du *Fitting-room* de la DRL.



Notre infrastructure

- En tout, la Police Fédérale dispose de 145 bâtiments sur le territoire belge.
- L'acquisition du haras de Wisbecq permet de mettre à la disposition de la Police Fédérale des infrastructures adaptées aux besoins des cavaliers et de leurs chevaux.
- Inauguration officielle de Westakkers, "nos" 50 hectares de terrain d'entraînement, le 6 juillet.



En tout, la Police Fédérale dispose de 145 bâtiments sur le territoire belge.

Montant payé par la Police Fédérale pour certains coûts	2018	2019	2020	2021	Évolution
Énergie (électricité, gaz, eau, mazout)	€ 8 684 410	€ 8 481 796	€ 6 443 110	€ 8 257 805	+28,2%
Frais d'entretien et d'aménagement, et location des infrastructures	€ 6 858 048	€ 7 960 413	€ 8 319 150	€ 9 237 866	+11 %*
Total	€ 15 542 458	€ 16 442 209	€ 14 762 260	€ 17 495 671	+18,5%*

* La Police Fédérale offre des solutions partielles lorsque la Régie des bâtiments n'est pas en mesure d'apporter rapidement une solution. Le cas échéant, la Police Fédérale veille à stabiliser la situation jusqu'à ce que la Régie des bâtiments puisse apporter une solution structurelle.



Le haras de Wisbecq pour le bien-être de la Police à cheval

La Régie des bâtiments a signé l'acte d'acquisition d'un haras de 15 hectares afin d'y reloger la cavalerie de la Police Fédérale.

Cette acquisition permet de mettre à la disposition de la Police Fédérale des infrastructures adaptées aux besoins des cavaliers et des chevaux de la Direction de la sécurité publique (DAS). En plus des dix hectares de prairies, le

domaine comprend également deux pistes intérieures et 145 box répondant parfaitement à la réglementation en matière de bien-être animal.

Et, cerise sur le gâteau, ce haras a été conçu pour être quasiment neutre en énergie, grâce aux 450 panneaux solaires, aux espaces intérieurs bien isolés et à sa citerne d'eau de pluie d'une capacité d'un million de litres.

De plus, le déménagement de la cavalerie permet de libérer quelques 28 000 m², notamment sur les sites des casernes de Witte de Haelen et Gérardet, pour lesquels la Régie des Bâtiments examine les options, dont les différentes réaffectations possibles pour d'autres services policiers.



Avis de sécurisation

La Direction de la logistique (DRL) de la Police Fédérale émet des avis de sécurisation et procède à des audits en matière d'infrastructure et de normes portant sur certains matériels ou sur des documents d'identité ou d'identification.

	2018	2019	2020	2021
Dossiers au profit de la Police Fédérale	76	44	66	38
Dossiers au profit de la Police Locale	19	15	17	10
Gestion des cartes de légitimation et d'identification des membres de la police	2 529	2 198	1 768	7 945*
<i>pour la Police Fédérale</i>	892	742	607	5 165
<i>pour la Police Locale</i>	1 637	1 445	1 161	2 618

* Forte augmentation en raison du remplacement d'anciennes cartes



Inauguration officielle de Westakkers, "nos" 50 hectares

Le domaine "Westakkers", en Flandre orientale, a été officiellement inauguré le 6 juillet 2021. Ce terrain de 50 hectares situé entre les communes de Saint-Nicolas et de Beveren est le plus grand site d'entraînement destiné à la Police Intégrée (GPI) en Belgique. Plusieurs autorités, membres de la GPI et médias sont venus se rendre compte sur place des nombreuses possibilités qu'offre le domaine.

Cela fait déjà une dizaine d'années que la GPI utilise régulièrement cet ancien domaine militaire pour des entraînements, essentiellement dans le domaine de la gestion négociée de l'espace public. Le domaine offre encore bien d'autres possibilités. Depuis le 1er janvier 2021, il est propriété de la Régie des bâtiments ; sa gestion est confiée à la Police Fédérale. Pour l'avenir du site, la police a élaboré une vision tenant compte des souhaits de la province de Flandre orientale, ainsi que des communes de Saint-Nicolas et de Beveren. Celle-ci vise à faire du site une utilisation durable, écologique et multiple, en l'intégrant du mieux possible dans son environnement.

Notre budget

- En 2021, la Police Fédérale a reçu un budget supplémentaire de 50 millions d'euros.
- Ce budget a entre autres servi à couvrir le coût supplémentaire du recrutement des 1 600 aspirants inspecteurs.
- En 2021, la Police Fédérale a obtenu des subventions européennes pour neuf de ses projets.

Budget global

Le budget, d'une valeur de 2 291 749 euros (hors crédits Terro), s'articule autour de trois axes principaux :

- la Police Fédérale ;
- la Police Intégrée (GPI) ;
- la Police Locale.

Il est ventilé en cinq catégories :

- Personnel ;
- Fonctionnement ;
- Investissement ;
- Dotations ;
- Subventions.

Police Fédérale	2018	2019	2020	2021
Personnel	756 700 000	813 689 000	920 463 000	917 951 000
Fonctionnement	91 580 000	90 653 860	94 743 000	98 029 835
Investissement	27 025 000	20 883 000	45 517 500	47 339 081
Dotations	/	/	/	/
Subventions	1 170 000	1 170 000	1 344 000	1 346 000
Total	876 475 000	926 395 860	1 062 067 500	1 064 665 916

Police Intégrée	2018	2019	2020	2021
Personnel	103 759 000	108 745 000	97 637 000	90 907 774
Fonctionnement	70 673 000	73 522 929	82 469 122	138 983 348
Investissement	13 633 000	6 559 657	10 877 445	32 551 962
Dotations	/	/	/	/
Subventions	13 986 000	14 149 000	14 231 000	14 392 000
Total	202 051 000	202 976 586	205 214 567	276 835 084

Police Locale	2018	2019	2020	2021
Personnel	/	/	/	/

Police Locale	2018	2019	2020	2021
Fonctionnement	/	/	/	/
Investissement	/	/	/	/
Dotations	915 640 000	947 998 000	957 585 000	917 333 000
Subventions	42 420 000	36 878 000	97 000 000	32 915 000
Total	958 060 000	984 876 000	1 054 585 000	950 248 000

Total	2018	2019	2020	2021
Personnel	860 459 000	922 434 000	1 018 100 000	1 008 858 774
Fonctionnement	162 253 000	164 176 789	177 212 122	237 013 183
Investissements	40 658 000	27 442 657	56 394 945	79 891 043
Dotations	915 640 000	947 998 000	95 585 000	917 333 000
Subventions	57 576 000	52 197 000	112 575 000	48 653 000
Total	2 036 586 000	2 114 248 446	2 321 867 067	2 291 749 000

Enveloppes pour investissements essentiels et besoins structurels

En 2021, le budget pluriannuel 2021-2024 de la Police Fédérale a été revu avec une injection budgétaire selon la trajectoire de croissance suivante (abstraction faite des économies imposées à l'ensemble des services publics fédéraux, dont la Police Fédérale) :

Année	Montant supplémentaire (en KEUR)
2021	+ 50 000
2022	+ 70 000
2023	+ 90 000
2024	+ 100 000

Ces enveloppes permettent à la Police Fédérale de couvrir des investissements essentiels qui n'ont jusqu'à présent pas pu être réalisés. En effet, le budget annuel accordé ne permet pas à lui seul de couvrir l'intégralité des besoins structurels de l'organisation. Les besoins structurels tels que la maintenance, la téléphonie, les serveurs, les vêtements... sont effectués dans un deuxième temps.

Afin d'utiliser ces enveloppes à bon escient, la Police Fédérale a donc recherché un équilibre entre différents besoins. D'une part, le refinancement nécessaire (remise à niveau) et d'autre part, la nouvelle politique. Tous deux sont basés sur les objectifs définis dans l'accord de gouvernement.

Parmi les objectifs de la nouvelle politique figurent le recrutement de 1 600 aspirants et la digitalisation de l'organisation.

Une partie des crédits supplémentaires sera utilisée pour couvrir l'insuffisance des crédits structurels de fonctionnement et pour assurer les réinvestissements nécessaires (entre autres 18 600 KEUR pour le renouvellement du parc automobile, 2 600 KEUR pour l'implémentation du nouveau moteur salarial, un bateau à destination de la Police de la Navigation pour 3 443 KEUR, l'achat de nouvelles licences de logiciels...).

En matière de recrutement, des crédits ont tout d'abord été prévus pour couvrir le coût supplémentaire des 1 600 aspirants inspecteurs à hauteur de 4 624 KEUR. Ces coûts ont été répartis entre les subsides pour les écoles, les campagnes de publicité et l'équipement (uniforme).

De plus, un accent a été mis sur la digitalisation. D'une part, en ce qui concerne l'élargissement des processus policiers et le travail mobile et, d'autre part, le remplacement et l'expansion nécessaires de l'architecture ICT. Cela concerne entre autres les écrans, les PC portables et fixes ainsi que des projets liés à SKY. Au total, un montant de 13 705 KEUR a été investi en 2021 dans ce domaine.

Le financement européen, un levier pour davantage de moyens

En 2021, la Police Fédérale a obtenu des subventions européennes pour neuf de ses projets, représentant un montant total de 1,18 million d'euros (montant total des projets : 1,24 million d'euros). Des subventions ont donc été allouées à deux projets dans la lutte contre la migration de transit via l'achat de matériel technique et à un projet s'inscrivant dans la lutte contre le trafic de drogue international.

La Police Fédérale participe également à dix projets de partenaires externes bénéficiant d'un financement européen. Pour nos prestations et notre expertise dans le cadre de ces projets, nous avons reçu une subvention d'un total de 1,86 million d'euros (budget total des projets : 2,02 millions d'euros). Il s'agit notamment de projets axés sur des modèles-barrière visant à lutter contre le trafic de drogue international, sur le développement d'outils ICT dans la lutte contre la corruption et sur la participation à la création d'un réseau européen en matière de cybercriminalité.

L'année 2021 a toutefois été une année de transition, au cours de laquelle la préparation du nouveau budget pluriannuel de l'Union européenne s'est poursuivie et durant laquelle, au niveau de la Police Fédérale, une vingtaine de nouvelles propositions de projet ont été préparées, tant sur le plan du contenu que sur le plan financier, en vue de leur introduction effective en 2022.



La police comme employeur

[Home](#) / La police comme employeur

- Le nombre de candidats qui se sont présentés pour le cadre opérationnel a légèrement augmenté.
- La procédure de sélection a été revue et rendue plus efficace ; un certain nombre d'épreuves ont été adaptées ou digitalisées.
- La Police Fédérale a lancé un nouveau projet pour des jeunes de 14 à 18 ans : *The Rookies*.



[Recrutement & sélection](#)



[Formation](#)

Recrutement & sélection au profit de la Police Intégrée

- Le nombre de candidats qui se sont présentés pour le cadre opérationnel a légèrement augmenté.
- La procédure de sélection a été revue et rendue plus efficace ; un certain nombre d'épreuves ont été adaptées ou digitalisées.
- La Police Fédérale a lancé un nouveau projet pour des jeunes de 14 à 18 ans : "The Rookies".

Tableau récapitulatif des recrutements

Le service Recrutement et Sélection de la Police Fédérale (DPRS) est responsable des recrutements externes pour le cadre opérationnel et le personnel civil de la Police Intégrée (Police Locale et Police Fédérale), ainsi que des examens de promotion interne.

Dans les tableaux ci-dessous, vous trouverez une série de données chiffrées pertinentes sur les procédures de recrutement et de sélection des différents groupes cibles concernés.

Recrutement externe	2018	2019	2020	2021
Candidats pour le cadre opérationnel*	17 654	14 594	12 989	13 218
Lauréats pour le cadre opérationnel*	1 802	1 667	1 626	2 269
Candidats pour le cadre administratif et logistique (personnel civil)	8 227	8 274	8 241	10 370
Lauréats pour le cadre administratif et logistique	1 552	1 706	2 079	1 550
Total	29 235	26 241	24 935	27 407

* Les candidats d'une année ne sont pas nécessairement les lauréats de cette même année.

Recrutement interne	2018	2019	2020	2021
Candidats pour le cadre opérationnel*	1 326	1 213	1 311	1 157
Lauréats pour le cadre opérationnel*	689	747	591	600
Candidats pour le cadre administratif et logistique (personnel civil)	1 587	995	541	0**
Lauréats pour le cadre administratif et logistique	54	117	92	0**
Total	3 656	3 072	2 536	1 757

* Les candidats d'une année ne sont pas nécessairement les lauréats de cette même année.

** En 2021, aucune promotion CALog n'a été organisée.

Total Recrutement	2018	2019	2020	2021	Evolution
Candidats pour le cadre opérationnel*	18 980	15 807	14 300	14 375	+0,52%
Lauréats pour le cadre opérationnel*	2 491	2 414	2 148	2 869	+33,57%
Candidats pour le cadre administratif et logistique (personnel civil)	9 814	8 269	8 782	10 370	+18,08%

Total Recrutement	2018	2019	2020	2021	Evolution
Lauréats pour le cadre administratif et logistique	1 606	1 823	2 171	1 550	-28,6%
Total	32 891	29 313	27 470	29 164	+6,16%

* Les candidats d'une année ne sont pas nécessairement les lauréats de cette même année.

	2018	2019	2020	2021
Dossiers médicaux traités par la médecine du travail	2 021	1 982	1 844	1 907

Épreuves de sélection

Une description détaillée des épreuves de sélection pour les "fonctions en uniforme" et les "fonctions civiles" est disponible sur www.jobpol.be.

Totaux	2019	2020	2021
Épreuves professionnelles	1 380	2 692	2 016
Épreuves sportives	15 271	8 306	10 246
Épreuves cognitives	13 709	13 040	12 031
Épreuves linguistiques	9 104	6 926	6 408
Épreuves de personnalité	11 909	10 403	10 947
Enquêtes de moralité	4 471	2 607	3 307
Commissions	5 402	3 990	4 395
Délibérations	6 706	5 084	5 693

Nouvelle procédure de recrutement et de sélection

La procédure de recrutement et de sélection a été totalement revue en 2021 et lancée le 14 septembre de la même année. L'objectif principal était d'accentuer le rôle et la responsabilité des zones de la Police Locale et des entités de la Police Fédérale en leur permettant de procéder elles-mêmes à la sélection et au recrutement. Via des campagnes médiatiques, des journées de l'emploi et de nouveaux partenariats, elles ont la possibilité de se mettre en valeur et de convaincre des candidats potentiels d'opter pour un emploi dans leur zone ou service. Les zones et entités mènent en outre elles-mêmes les entretiens d'embauche afin de rechercher les candidats correspondant parfaitement à leurs équipes. Les épreuves de sélection préalables telles que le test de connaissance et de personnalité sont quant à elles toujours gérées par le service Recrutement et Sélection.

Cette nouvelle procédure permet également un gain de qualité, de temps et, du fait de l'ancrage local du recrutement, de diversité parmi les candidats.

Innovation et digitalisation : SaRA et le nouveau JobPol.be

Parallèlement à la nouvelle procédure de recrutement et de sélection, une version entièrement refondue du site web www.jobpol.be a été lancée en septembre 2021. Le nouveau site est plus convivial et en adéquation avec les dernières tendances et technologies. Bref, la police se dote d'une nouvelle image sur le web.

La toute nouvelle application SaRA (Selection and Recruitment Administration), développée par la Direction de l'information policière et des moyens ICT (DRI), est liée à Jobpol.be. Grâce à elle, les candidats peuvent créer leur propre compte sur Jobpol.be et les zones de la Police Locale et les entités fédérales mettent directement en ligne leurs offres d'emploi. SaRA permet par ailleurs de gérer la réserve de recrutement.

L'application sera encore élargie à l'avenir, de sorte que le volet administratif sera presque entièrement digital.

Des étapes importantes pour le candidat

Le candidat peut effectuer à domicile l'épreuve de personnalité et l'épreuve de jugement situationnel, ainsi que compléter de chez lui le questionnaire de motivation. Il n'est en effet pas possible de tricher avec ces tests. Le candidat doit toutefois encore passer certains tests dans les bâtiments de la police, à savoir le test d'aptitude cognitive et le test linguistique. Une fois ces tests réussis, le candidat peut passer les épreuves sportives. Vient ensuite, lors de la phase 3, l'évaluation de la personnalité avec un psychologue. Parallèlement à ces épreuves, une enquête sur les antécédents du candidat est menée par la zone de police où ce dernier est domicilié.

Une décision est ensuite prise quant à l'aptitude du candidat à travailler à la police. Le candidat retenu est dénommé "lauréat".

Ce dernier peut alors postuler pour une zone ou un service spécifique. Si la zone ou le service recrute le lauréat, un examen médical est effectué et la formation policière peut officiellement débiter. Si la formation est réussie, la zone de la Police Locale ou le service de la Police Fédérale accueille le nouveau collègue.

2021, l'année du changement

« 2021 est l'année du changement : le rôle et la responsabilité des zones de la Police Locale et des services de la Police Fédérale dans le recrutement et la sélection de leurs nouveaux collègues sont considérablement renforcés. Grâce à la digitalisation, nos membres du personnel peuvent travailler plus rapidement et les candidats peuvent passer un certain nombre d'épreuves à domicile, ce qui est beaucoup plus confortable. Un plus grand nombre de candidats peuvent ainsi débiter et suivre plus rapidement la procédure. Les besoins des zones de la Police Locale et des services fédéraux sont par ailleurs mieux satisfaits.

Il s'agit là d'un véritable changement mais je suis certaine que nos collaborateurs s'inscriront dans cette nouvelle logique. »

PREMIÈRE CONSEILLÈRE DOMINIQUE VAN RYCKEGHEM
Directrice générale de la gestion des ressources et de l'information (DGR)



“

« Cette évolution est le résultat d'années de travail. Les nouveaux candidats peuvent enfin être recrutés d'une façon plus moderne et plus efficace. J'ai hâte de voir les nouveaux lauréats débiter une carrière passionnante et riche au sein de la Police Intégrée. J'espère qu'ils feront des émules. »

PREMIER COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE MARC DE MESMAEKER
Commissaire général de la Police Fédérale





Success Story

recrutement !

En 2021, le processus de recrutement a été revu en profondeur sous l'impulsion de la Direction générale de la gestion des ressources et de l'information (DGR). Avec cette nouvelle approche du recrutement, nous voulons faire mieux connaître les emplois à la police, recruter davantage de candidats, effectuer un recrutement conjoint (avec la Police Locale) et améliorer l'image de la police en mettant en lumière sa pertinence sur le plan sociétal. Les principes fondamentaux sont la coopération, les partenariats, le travail ciblé et l'innovation surprenante.

Le recrutement conjoint par la Police Locale et la Police Fédérale est ancré dans les plans d'action provinciaux coordonnés par les gouverneurs et constitue un contrepoids à la concurrence sur le marché du travail.

Nous recherchons des partenaires et des candidats qui partagent les mêmes valeurs et intérêts que les membres des services de police. Nous songeons, par exemple, à l'esprit d'équipe, à la persévérance et à l'engagement sportif et social. Dans ce contexte, des accords ont été conclus en 2021 avec de nouveaux partenaires, dont l'asbl Capital pour les jeunes Bruxellois, Belgian Cycling (l'ancienne ligue vélocipédique) et l'Université de Gand.

L'asbl Capital entend guider les jeunes de Bruxelles et de la périphérie vers le marché du travail. En collaboration avec Capital, la police a réalisé une vidéo exclusive dans laquelle des policiers parlent de leur travail et des raisons pour lesquelles ils l'aiment : un large éventail de tâches, de nombreuses possibilités d'évolution, des collègues sympathiques et le fait de contribuer au quotidien à une société plus sûre.

Pour beaucoup, la collaboration avec Belgian Cycling en matière de sécurité et de recrutement fut à la fois une très grande surprise et presque une évidence. Les cyclistes sont sportifs, persévérants et ont l'esprit d'équipe. Et lorsqu'ils mettent un terme à leur carrière de cycliste, alors qu'ils sont encore très jeunes, ils sont souvent à la recherche d'un emploi ayant un sens.

En 2021, nous nous sommes penchés avec l'Université de Gand sur la question suivante : "De quelle manière et avec quel message la police peut-elle recruter au mieux des spécialistes IT ?" Des étudiants en master ont examiné cette question pendant leur année scolaire.

Nous espérons voir les premiers résultats de ces nouveaux partenariats en 2022.

Communication et marketing

En ce qui concerne le recrutement de personnel pour le cadre opérationnel et les fonctions civiles, les postes vacants sont régulièrement portés à la connaissance du grand public via différents (nouveaux) canaux et moyens de communication.

Outils marketing	2018	2019	2020*	2021
Brochures et dépliants	40 000	69 000	/	10 000
Appels téléphoniques	/	20 985	41 984	56 530
E-mails (traités)	/	14 158	25 985	28 433
Visiteurs sur le site web Jobpol	/	1 414 750	1 858 442	1 599 843
Messages via Facebook	2 925	3 782	2 551	3 978

Outils marketing	2018	2019	2020*	2021
Formations dans les zones de police	9	8	5	/
Journées d'information dans les écoles de police	8	36	7	25
Abonnés à la page Facebook de Jobpol	28 452	31 846	36 916	40 630
Abonnés à la page Instagram de Jobpol	/	/	6 936	8 816
Événements de recrutement (séances d'information, bourses à l'emploi, etc.)	293	265	214	574
Présence à d'autres événements (festivals, événements sportifs, etc.)	432	241	/**	/**

* En raison de la crise Covid, certains outils marketing n'ont pas été utilisés.

** En raison des mesures Covid, certains événements n'ont pas pu se tenir.



Les Rookies découvrent la Police Fédérale lors d'un stage d'immersion

Le 1er décembre 2021, la Police Fédérale a lancé un nouveau projet destiné aux jeunes de 14 à 18 ans des quatre coins de la Belgique. Ce projet, dénommé "The Rookies" ("jeunes recrues" en anglais) et prenant fin en juillet 2022, vise à renforcer les liens entre les jeunes et la police.

Lors de différentes activités, trente adolescents découvrent le travail de plusieurs unités de la Police Fédérale. Les participants accompagnent, par exemple, la Police Fédérale de la Route, rendent visite aux unités spéciales, font connaissance avec nos amis à quatre pattes de la Direction d'appui canin, découvrent la manière dont le laboratoire examine les traces...

Le lancement de ce projet coïncide aussi avec la campagne "Respect mutuel", qui vise à rebâtir des ponts entre les métiers de la sécurité et les citoyens. Cela implique avant tout d'apprendre à mieux se connaître, l'un des objectifs de "The Rookies".

Ce projet vise à mettre en relation des jeunes citoyens et différentes entités de la Police Fédérale. Via différentes activités et rencontres, l'objectif est de :

- rapprocher les jeunes et la Police Fédérale et stimuler le dialogue ;
- faire découvrir le métier de policier et les différentes possibilités au sein de la Police Fédérale aux jeunes ;
- sensibiliser les jeunes à des problèmes de société tels que la violence, le racisme ou le harcèlement.



Formation au profit de la Police Intégrée

- En comparaison à 2020, année de début de la pandémie lors de laquelle bon nombre de formations ont dû être suspendues, plus du double de personnes ont été formées dans les académies de police l'année dernière.
- Quelques formations particulières ont connu leur début effectif à l'Académie nationale de police.
- Relations internationales et échanges d'expertise par le biais de formations : CEPOL et FRANCOPOPOL.

Formation de base

Sessions*	2018	2019	2020	2021
Agent de police	4	4	2	3
Inspecteur	23	23	28	28
Inspecteur principal	10	10	10	10
Inspecteur principal avec spécialité particulière	2	2	2	2
Formation préparatoire cadre moyen	2	2	2	2
Commissaire	4	1	2	2
Formation préparatoire pour le cadre officier	2	1	2	2
Formation accélérée promotion sociale agent vers inspecteur	4	2	2	2
Cadre agents & assistants de sécurisation de police (DAB)	21	14	9	14

* Nombre de sessions qui ont débuté.

** Ces chiffres comprennent le nombre de personnes ayant commencé leur formation de base.

*** Le nombre de personnes ayant réussi la formation peut différer du nombre total de personnes formées, dans la mesure où il comprend aussi des personnes ayant entamé leur formation au cours de l'année précédente.

Personnes formées**	2018**	2019**	2020**	2021**
Agent de police	90	69	66	86
Inspecteur	1 136	1 168	1 133	1 116
Inspecteur principal	385	355	409	433
Inspecteur principal avec spécialité particulière	23	24	38	27
Formation préparatoire cadre moyen	39	47	25	25
Commissaire	110	154	118	120
Formation préparatoire pour le cadre officier	33	16	9	10
Formation accélérée promotion sociale agent vers inspecteur	99	54	39	46
Cadre agents & assistants de sécurisation de police (DAB)	414	290	157	249

** Ces chiffres comprennent le nombre de personnes ayant commencé leur formation de base.

Personnes ayant réussi la formation	2019***	2020***	2021***
Agent de police	34	21	82
Inspecteur	1 170	1 186	1 099
Inspecteur principal	389	346	408
Inspecteur principal avec spécialité particulière	42	16	27
Formation préparatoire cadre moyen	39	23	24
Commissaire	110	152	119
Formation préparatoire pour le cadre officier	33	15	10
Formation accélérée promotion sociale agent vers inspecteur	63	41	43
Cadre agents & assistants de sécurisation de police (DAB)	320	261	231

*** Le nombre de personnes ayant réussi la formation peut différer du nombre total de personnes formées, dans la mesure où il comprend aussi des personnes ayant entamé leur formation au cours de l'année précédente.



Nombre total de personnes formées

En 2021, un véritable mouvement de rattrapage a été organisé au niveau des formations. En comparaison à 2020, année de début de la pandémie lors de laquelle bon nombre de formations ont dû être suspendues, plus du double de personnes ont été formées dans les académies de police l'année dernière (en comptant l'enseignement distanciel).

Les chiffres du tableau ci-dessous comprennent à la fois la formation de base et les autres formations. Pour les formations de base, les chiffres reprennent le nombre de personnes ayant commencé leur formation cette année. Pour les autres formations (de promotion, continuées, fonctionnelles, certifiées), il s'agit du nombre de personnes ayant terminé leur formation cette année.

Écoles	2018	2019	2020	2021
ANPA (Berg, Bruxelles, Gand, Jumet, Vottem, Wilrijk)	23 778	25 923	14 626	34 377
Académie de police de Namur	3 918	4 402	2 035	2 930
APPH (Jurbise)	5 849	6 896	4 272	6 804
Campus VESTA (Anvers)	6 625	10 765	6 115	7 596
École de police de la province de Liège	4 224	6 169	2 051	5 789

Écoles	2018	2019	2020	2021
ERIP-GIP (Bruxelles)	5 532	6 277	4 099	13 609
PAULO (Gand)	6 182	6 745	3 478	7 766
PIVO (Asse)	4 040	3 272	2 17	3 223
PLOT (Limbourg)	3 214	3 897	2 680	4 812
WPS (Zedelgem)	4 757	5 349	3 238	6 109
Total	68 119	79 695	44 769*	93 015

*La diminution du nombre de membres du personnel formés est due à la crise sanitaire. Une partie des formations n'a pas pu avoir lieu au début de la crise sanitaire, car elles étaient rendues impossibles à organiser par les mesures de sécurité et, par ailleurs, car elles n'avaient pas été adaptées pour en faire une version digitale.

Formations marquantes au sein de l'Académie nationale de police

Formation "poursuite et interception"

En 2020, l'Académie nationale de police (ANPA) a mis sur pied une nouvelle formation "poursuite et interception", pour répondre à des recommandations des organes de contrôles (Comité P) formulées suite à la suite d'une poursuite policière ayant connu une issue dramatique. Cette formation préconise un mode d'action clair pour l'ensemble de la Police Intégrée, et vise à améliorer et harmoniser les aptitudes en matière de poursuite et d'arrestation de véhicules. Le contenu allie des techniques de maîtrise de la violence et des aptitudes de conduite automobile.

Une première session pilote de la formation "poursuite et interception de véhicules" avait été organisée au printemps 2020 et semblait très prometteuse. Cela s'est vérifié en 2021 : 1 534 policiers ont été formés à cette technique.

Excited Delirium Syndrome

Les autorités policières, en particulier la ministre de l'Intérieur et le Comité de coordination de la Police Intégrée, ont émis le souhait que tous les membres de la police travaillant au contact direct du public, ainsi que les call-takers des centrales d'urgence, soient formés au sujet des interventions spécifiques impliquant des personnes en état de confusion. La problématique des personnes incontrôlables, en particulier des personnes atteintes d'*excited delirium syndrome* (EDS), est une réalité quotidienne pour les services de police. Dans ce contexte, la personnalité, l'attitude et le lieu de l'intervention peuvent avoir une importance. Il s'agit souvent de situations difficiles et délicates.

En 2021, la formation a été dispensée à 192 policiers.

L'Académie nationale de police s'internationalise grâce à Francopol

L'Académie nationale de police (ANPA) est membre de Francopol, un réseau international francophone de formation policière. Cette organisation comprend un certain nombre de comités techniques, au sein desquels des experts et des praticiens de nombreux pays et organisations échangent en ligne sur les enjeux du domaine policier et les réponses à y apporter.

L'ANPA est directement impliquée dans le comité "comportement policier" qui traite de problématiques diverses relatives à la déontologie, comme l'usage des réseaux sociaux, la présentation, la tenue et la posture des policiers. Dans ce cadre, elle a directement participé au sixième congrès international de l'organisation qui s'est tenu les 17 et 18 novembre 2021, pour la première fois en visioconférence, et dont la thématique générale était "Police et citoyen : la confiance au cœur des interventions". En collaboration avec des collègues suisses (police de Lausanne) et canadiens (Sûreté du Québec), elle a animé un atelier intitulé "Hipsters, tatoués, fringués... Trop stylés ! Dans une société plurielle, les dilemmes de la posture et des tenues policières pour inspirer confiance : définir, guider, surveiller, réagir". Cette présentation et ces échanges, prolongés par une réflexion au sein du comité, déboucheront sur la rédaction d'un document de synthèse à la disposition des organisations policières.

Des formations CEPOL en ligne

CEPOL, le Collège européen de police (European Union Agency for Law Enforcement Training), qui a pour objectif de favoriser la coopération européenne et internationale au travers de la formation, donne des formations sous différentes formes. Sur place, mais aussi *covid-proof* grâce à des webinaires, cours et modules en ligne.

Les sessions portent sur plusieurs thématiques telles que l'exploitation sexuelle des enfants, la criminalité environnementale (comme la lutte contre la pêche illégale), le *dark web*, les cryptomonnaies ou encore les crimes de haine ou de violence fondés sur le genre.

	2019	2020	2021
Webinaires	261	839	682
Modules	6	127	107
Cours en ligne	54	35	28
Sur site	80	3	52



Les colis postaux dans le collimateur de CEPOL

L'Académie nationale de police (ANPA) a organisé, durant le mois de novembre 2021, la formation CEPOL "Drug Trafficking Methods – Mail & Postal Parcels" à Leipzig (Allemagne). Son objectif principal visait l'analyse des risques et l'amélioration des processus de recherche et de détection des colis postaux utilisés pour l'acheminement de drogues.

Au total, 26 participants issus des services de police et de douane de 20 pays membres de l'UE et de la République de Macédoine du Nord, ainsi qu'une quinzaine d'experts (police, douanes et secteur privé) en provenance des quatre coins du monde ont pu échanger leurs expériences et bonnes pratiques durant une semaine.